



ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE DE LASSEUBE

Etat des lieux et campagnes d'inventaires 2021-2022



ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE DE LASSEUBE

Document réalisé par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine.

Coordination : Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine.

Ont participé aux animations, aux inventaires, à la gestion des données et à la rédaction de l'Atlas de la Biodiversité Communale :

Cistude Nature : Matthieu BERRONEAU.

Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) : Josselin DUFAY et Rémi GUISIER.

Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN NA) : Gilles BAILLEUX, Simon CAUBET, Benoît DUHAZE, Thomas GACHET, Pierre-Yves GOURVIL, Virginie LEENKNEGT, Céline LEMAIRE et Denis VINCENT.

FAUNA : Anaïs DEMAGNY, Nathan HAUQUIN et Pauline LAPIE.

Groupe Entomologique des Pyrénées Occidentales (GEPO) : Jean-Luc BOELLE, Olivier BREVART, Patrick DEYROZE, Pierre-Yves GOURVIL, Clément GRANCHER, Jacques SARRAZIN, Catherine TALOU, Christian TALOU et Patrick WEILL.

La réalisation de l'Atlas de la Biodiversité communale a été rendue possible grâce à l'implication des élus, des partenaires, des services civiques de la commune de Lasseube (Julien BRUSQUE, Hélène MATA et Luc PINEAU), des associations communales et des habitants ayant participé au projet.

Financeurs :

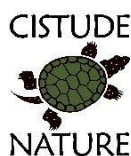


OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



LASSEUBE

Structures partenaires :



LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

La commune de Lasseube est située au Nord du territoire de la communauté de communes du Haut-Béarn. Sa localisation au cœur du piémont Oloronais en fait une commune privilégiée par la richesse et la beauté de son environnement. C'est un bien qui nous a été transmis et qu'il s'agit de transmettre, le moins dégradé possible, aux générations futures.

Conscients des enjeux que cela représente, nous avons lancé, mon équipe municipale et moi-même, dès notre élection en 2020, le projet d'être labellisé Mon Village Espace de Biodiversité (MVEB), label créé par Mme Sylvie HOUTE, chercheuse au CNRS de Chizé (79).

Ce projet ambitieux reposait sur un triptyque d'actions à mener conjointement : initier l'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité Communal (ABC), mettre en œuvre un programme d'éducation des enfants et des adultes à la protection de la nature et créer des actions concrètes de cohésion sociale ayant pour dénominateur commun, la volonté de protéger la biodiversité de notre territoire de vie.

C'est ce que nous avons fait et vous avez maintenant entre les mains le premier tome de l'ABC de Lasseube.

Cet outil est d'une très grande importance de par ses objectifs. Indépendamment de son grand intérêt scientifique, il doit avant tout permettre à tout un chacun de découvrir l'immense richesse du patrimoine vivant de son cadre de vie et ainsi, je l'espère de tout cœur, de s'émerveiller de tant de diversité, de tant de beauté. Il est évident, en effet, que l'on est plus enclin à aimer et donc à protéger ce que l'on connaît et ce que l'on reconnaît, ce qui devrait être le cas en ce qui concerne les espèces vivantes qui nous entourent et dont on ignore bien souvent la présence. Et ce d'autant plus lorsqu'on a pris conscience des indispensables services que la biodiversité de notre environnement proche nous rend au quotidien.

Un ABC n'est donc pas une fin en soi. Si c'est un fabuleux outil au service d'une démarche d'acculturation et d'appropriation, il doit être régulièrement complété et mis à jour et surtout être assorti d'un plan d'actions à mener pour les années à venir.

C'est ce que la démarche MVEB nous incite à faire. La participation, aussi modeste soit-elle, de chacun d'entre nous est primordiale.

Enfin, la biodiversité ne s'arrête bien évidemment pas aux frontières de la commune. Aussi, je milite pour que chaque commune élabore son ABC et que se crée le réseau des « écosystèmes communaux comparables ou identiques » afin que chacun s'enrichisse des échanges de ses bonnes pratiques autour de cet enjeu fondamental pour notre bien vivre, qu'est la préservation de la biodiversité.

J'espère que vous prendrez autant de plaisir que moi à feuilleter cet ABC et à découvrir qu'en fait, nous ne sommes qu'une espèce, bien envahissante, parmi un nombre incroyable, toutes interconnectées et interdépendantes entre elles dans un immense maillage de relations à l'équilibre parfois bien précaire.

Tous mes plus sincères remerciements à celles et ceux qui ont activement ou financièrement contribué à l'élaboration de cet ABC de Lasseube.

Laurent KELLER
Maire de Lasseube

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - LA DEMARCHE DE L'ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE	1
1 – Qu'est-ce que la biodiversité ?	2
2 – Pourquoi étudier la biodiversité ?	4
3 – La démarche de l'ABC	5
PARTIE 2 - LA COMMUNE DE LASSEUBE	9
1 - La commune de Lasseube	11
2 – Le paysage de Lasseube	11
3 - Zonages et documents de planification	13
PARTIE 3 - LA BIODIVERSITE COMMUNALE DE LASSEUBE	14
1 - Les chauves-souris (Chiroptères).....	15
2 – Les oiseaux (Avifaune)	26
3 - Les Crapaud, Grenouilles et salamandres (Amphibiens).....	33
4 - Les Serpents, Lézards et Tortues (Reptiles).....	38
5 - Les libellules (Odonates)	43
6 - Les grillons, criquets et sauterelles.....	48
7 - Les papillons de jours (Rhopalocères).....	52
8 - Les papillons de nuit (Hétérocères).....	58
9 - Les abeilles sauvages (Apoides)	62
10 - Les coléoptères.....	67
11 - La flore.....	71
12 - Les végétations.....	78
PARTIE 4 - SYNTHESE DES DONNEES ET DES ENJEUX ECOLOGIQUES COMMUNAUX	85
1 – Synthèse des données	86
2 – Synthèse des enjeux	90
3 - Synthèse des actions de sensibilisation	97
4 – Propositions d'actions	97
Conclusion	100
ANNEXES.....	102

PARTIE 1

LA DEMARCHE DE L'ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE



1 – QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?

La biodiversité englobe l'ensemble du monde vivant pouvant être observé en trois niveaux différents :

- La **diversité des individus** au sein de chaque espèce : c'est la **diversité génétique**. Elle est considérée comme le premier niveau de la biodiversité. Elle est caractérisée par l'ADN, universelle et contenue par l'ensemble des êtres vivants mais d'une grande diversité. Ce qui explique les variations physiologiques et physiologiques entre individus d'une même espèce.
- La **diversité des êtres vivants** qui vivent dans ces milieux. C'est le niveau qui est souvent le plus appréhendé par le grand public puisque l'on parle de l'ensemble des êtres vivants : animaux, plantes, champignons, bactéries et autres micro-organismes.
- Les **habitats naturels** et paysages dans lesquels évoluent les êtres vivants. Cette diversité des milieux de vie s'observe à différentes échelles :
 - A l'échelle de la planète, à l'image des grands biomes tels que les océans,
 - A l'échelle régionale comprenant les zones humides, les cours d'eau, les landes, prairies, forêts ...
 - A l'échelle locale : un arbre, une haie, un étang...

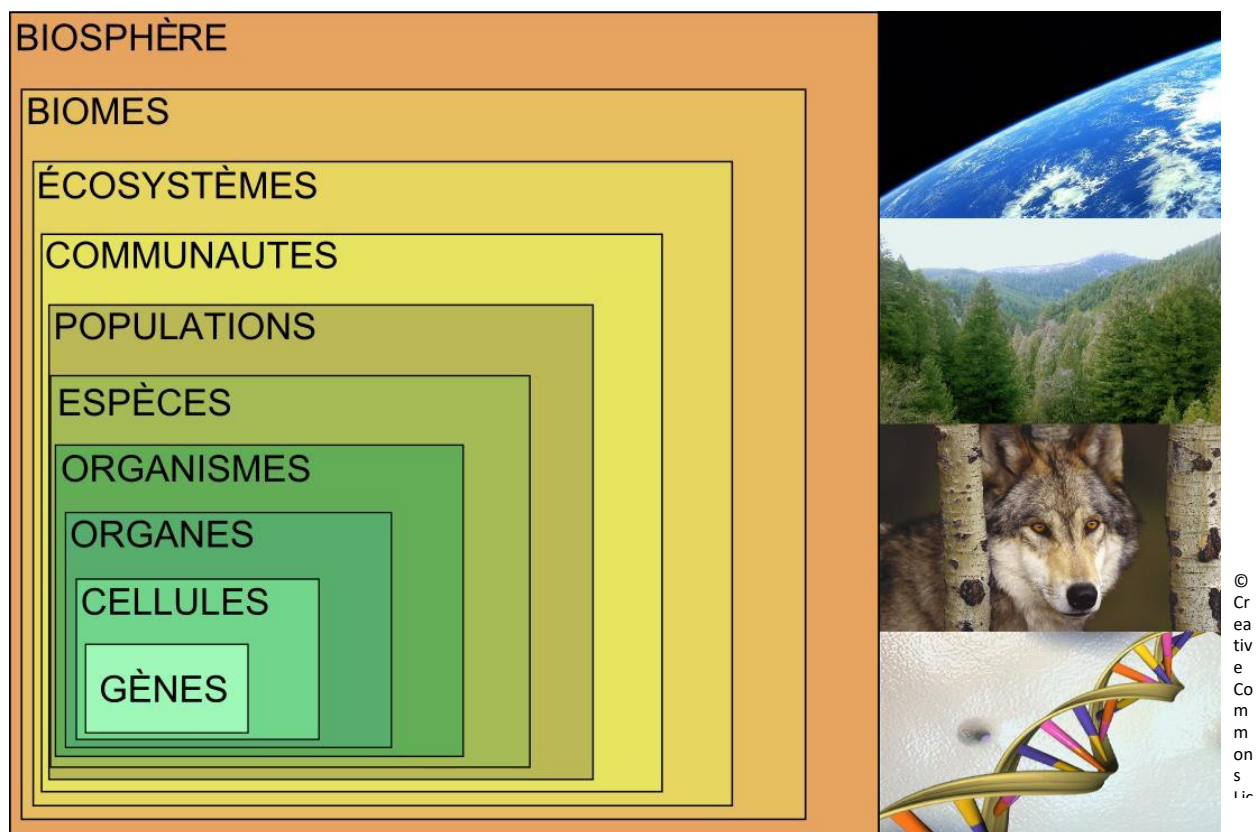


Figure 1 : Hiérarchie d'organisation de la biodiversité par niveaux

Dans le cadre de la démarche de l'ABC c'est la **diversité des êtres vivants** qui est appréhendée. C'est l'échelle de caractérisation qui est la plus utilisée pour appréhender la **richesse taxonomique** d'un territoire. Elle correspond aux « espèces » et permet de décrire la diversité du vivant des bactéries champignons à la faune en passant par la flore. Une **espèce** est un concept biologique complexe pouvant être défini par **un ensemble d'individus capable de se reproduire entre eux et engendrant une descendance viable et féconde en conditions naturelles.**

En plus de décrire les espèces présentes dans les milieux d'un territoire, il est aussi fondamental de décrire le milieu lui-même. C'est le troisième niveau d'observation de la biodiversité : la **diversité des habitats naturels** et des paysages. Les habitats naturels sont le support où vivent et interagissent les espèces. Ils sont généralement décrits par leurs conditions abiotiques (géologie, pédologie, hydrologie, gestion etc.) et peuvent être appréhendés par les cortèges de plantes (appelés **végétations**). Ils peuvent faire de quelques mètres carrés à plusieurs hectares, mais sont souvent réduits à une faible surface. A noter qu'une approche de la **description des végétations** par la méthode de la **phytosociologie sigmatiste** (l'étude des communautés végétales) a été entreprise dans le cadre de l'ABC. Chaque être vivant (faune, flore, fonge) a des **préférences écologiques** (appelées « niche écologique ») qui l'amène à accomplir son cycle biologique dans un ou plusieurs milieux. Par exemple, dans le cadre d'un inventaire, la connaissance de ces milieux est pertinente pour réaliser un plan d'échantillonnage pour les prospections des espèces recherchées en fonction de leurs affinités écologiques.

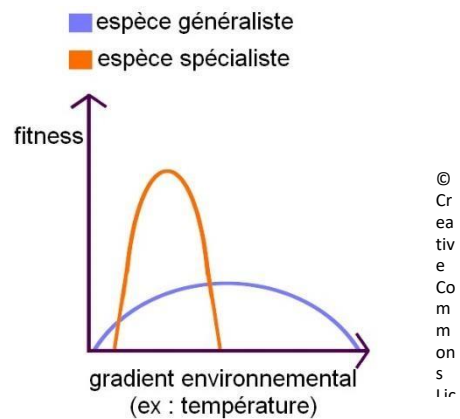


Figure 2 : Concept de niche écologique

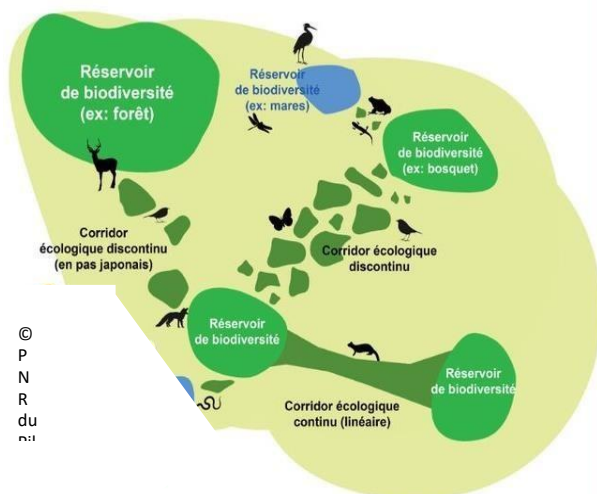


Figure 3 : Concept des trames paysagères

A l'échelle plus large (celle de la commune par exemple), ces habitats sont imbriqués les uns dans les autres pour former le **paysage**. Le paysage est la résultante des **interactions complexes** entre les **milieux naturels** et les **actions humaines** (pâturage, fauche, gestion forestière etc.). Il constitue une échelle pertinente pour décrire et analyser un territoire, son évolution et son patrimoine naturel. Dans la présente démarche, les grandes catégories des éléments paysagers (forêts, prairies etc.) ont été regroupées pour former des **trames écologiques**. Elles constituent une échelle plus grande que les habitats naturels et permet d'appréhender la **fonctionnalité du territoire**. Ce caractère fonctionnel permet aux êtres vivants

d'« habiter » le territoire, c'est-à-dire de se reproduire, se nourrir mais aussi **se déplacer** entre les différentes populations (permettant un échange génétique entre autres).

2 – POURQUOI ETUDIER LA BIODIVERSITE ?



Blason de la ville d'Ossau

La biodiversité a une **valeur intrinsèque** (qui lui est propre), sans devoir apporter un bénéfice pour l'être humain. La biodiversité est un **patrimoine naturel** que nous laissons en héritage aux générations futures. Notre société en est donc responsable éthiquement et moralement.

La biodiversité peut revêtir une **valeur patrimoniale**. L'intérêt culturel, identitaire et historique que revêt la biodiversité en font un patrimoine à conserver : par exemple, la fleur de Lys qui constitue l'emblème de la royauté française. Un regard sur l'héraldique local met également en avant celle-ci : la vache béarnaise sur l'écusson béarnais, l'ours sur le blason ossalois ou encore les sangliers sur le blason arettois.

La biodiversité peut également être une **bibliothèque de connaissances et d'innovations technologiques** (biomimétisme). De nombreux objets ont été créés à partir de l'observation et la connaissance de la biodiversité : le velcro à partir de la fleur de bardane, l'hélicoptère à partir des samares d'érables ou encore les voiles solaires à partir des feuilles de charmes.

Enfin, et c'est l'aspect le plus considéré, la biodiversité peut avoir une **valeur instrumentale**. Les sociétés humaines sont étroitement liées à la biodiversité avec laquelle elles interagissent et dépendent quotidiennement et à tous les niveaux. Les êtres vivants et les écosystèmes rendent de nombreux **services** à notre société à l'image des zones humides stockant et épurant de l'eau, des forêts et prairies permanentes stockant du carbone, la fertilisation des sols par les vers de terres, la pollinisation par les insectes ; sans compter les **ressources** nombreuses dont nous dépendons totalement, à l'image des milieux agro-pastoraux pour la production alimentaire ou des abeilles mellifères pour le miel.

Accorder une valeur intrinsèque ou culturelle à la biodiversité peut prêter à sourire. Cela relève d'une **vision statique et dualiste** qui sépare la « **nature** » (relative aux espèces et espaces naturels sauvages, qui ne dépendent pas de l'activité humaine) de la « **culture** » (relative à notre société et nos activités). Un raisonnement fortement ancré dans notre conception qui prévalait jusque dans les années 1980 d'un point de vue philosophique, moral et scientifique ; mais désormais **obsolète**. En effet, la biodiversité (à tous les niveaux considérés) et les sociétés humaines co-évoluent au sein d'une histoire où elles sont solidaires : **les activités humaines sont à intégrer dans l'écologie** en tant qu'éléments des régimes de perturbations.

Etudier la biodiversité permet de mieux la connaître d'un point de vue scientifique et sensible afin de mieux gérer et préserver le capital et les potentialités du patrimoine naturel du territoire. Et ce, d'un point de vue moral, culturel et instrumental pour la société d'aujourd'hui et de demain.

3 – LA DEMARCHE DE L'ABC

A- L'ABC : LE B.A.-BA DE LA CONNAISSANCE NATURALISTE LOCALE

Le programme d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a été instauré en 2010 par le ministère de l'Ecologie, de la maîtrise de l'énergie et du développement durable. Ce programme se veut être un point de départ pour **instaurer dialogue** entre élus, gestionnaires, habitants et scientifiques sur la **prise en compte de la biodiversité** dans les **politiques publiques** et **l'aménagement** des territoires.



L'objectif de la démarche est de **réaliser un inventaire** et état des lieux de la connaissance de la biodiversité et des paysages à l'échelle des communes. Ces dernières représentent le maillon de base des territoires et le lieu d'émergence des initiatives.

Un second objectif, issu des résultats du premier, est de synthétiser les enjeux écologiques, la richesse écologique et les espèces remarquables identifiés sur le territoire. Il s'agit de **mettre en lumière les atouts et les faiblesses du patrimoine naturel** (biodiversité et paysage) du territoire communal. Sans prétendre à une exhaustivité en terme de connaissances ni même à la réalisation d'un plan de gestion écologique sur l'échelle de la commune, la finalité de la démarche est de proposer un état des lieux initial afin pour que puissent naître des pistes d'amélioration quant à la prise en compte du patrimoine naturel sur la commune. Ce travail peut être générateur d'autant d'initiatives possibles pour l'avenir que les volontés locales sauront s'approprier les résultats. Un moyen de **renforcer l'attractivité du territoire en valorisant le patrimoine naturel** qui s'y trouve au profit de tous.

Les objectifs d'un ABC sont donc de deux ordres :

- un **objectif scientifique** visant à :
 - (i) **Acquérir de la connaissance**, de façon la plus exhaustive possible, sur les espèces et les habitats présents sur la commune.
 - (ii) Participer à la **connaissance générale** de la biodiversité (diversité, répartition...) en **France**.
- un **objectif sociétal** visant à :
 - (i) Favoriser la **compréhension** et **l'appropriation** des enjeux de biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques municipales, les acteurs locaux et les habitants.
 - (ii) Impliquer les acteurs locaux pour construire, en **concertation**, des recommandations afin **d'améliorer la gestion des espaces publics** (voire privés) de la commune.
 - (iii) Comprendre la biodiversité comme **composante des socio-écosystèmes** : la biodiversité s'insère dans les activités humaines (tourismes, loisirs, agricultures...) et dans l'imaginaire (culture, paysage...).
 - (iv) Développer une **vision plus stratégique** du territoire.

B- UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE

Une démarche d'ABC est l'occasion de **susciter des rencontres et des échanges** sur le patrimoine naturel communal. C'est l'occasion pour les habitants du territoire de découvrir ou redécouvrir la biodiversité qui les entoure et de sensibiliser le public.

La présente démarche a été couplée par une volonté de la Commune de travailler parallèlement à l'obtention du label « **Mon Village Espace de Biodiversité** ». Pour cela, un comité de pilotage général du projet animé par l'Association Ecocène a permis durant les deux années, d'instaurer une dynamique sur les problématiques environnementales au sens large. Ainsi, de nombreux ateliers et



échanges avec les habitants, les associations locales et les élus ont permis de fédérer autour d'un projet commun que constitue le patrimoine naturel de la commune de Lasseube. La démarche d'inventaire de l'ABC s'est donc inscrite dans cette dynamique ayant permis d'y ajouter une dimension de « **science participative** » pour les prospections et la réalisation de nombreuses d'**animations** par chacun des spécialistes réalisant les prospections. Car au-delà du seul inventaire, l'intérêt de l'ABC réside à informer et sensibiliser les habitants et citoyens locaux.

Cette dimension participative et de sensibilisation de l'ABC permet d'assurer une meilleure appropriation des résultats pour faire émerger des actions concrètes en faveur de la préservation et valorisation du patrimoine naturel.

C- LA DEMARCHE D'INVENTAIRE

Le projet d'ABC se focalise uniquement sur l'inventaire des **espèces non domestiques** ainsi que sur les habitats naturels. Pendant deux ans (2021-2022) la commune de Lasseube fait l'objet d'un travail particulier d'**identification** et d'**inventaire** des espèces présentes sur le territoire. Cela passe par un travail d'observation et de collecte sur le terrain, d'identification en laboratoire et de synthèse en bureau.

Une démarche d'ABC peut être lancée à partir de la prise en compte de trois groupes taxonomiques. Le projet initié sur la commune de Lasseube est **ambitieux**, puisque ce sont **11 groupes taxonomiques** qui ont été considérés : les oiseaux, les chauves-souris, les reptiles, les amphibiens, les libellules, les papillons de jour, les papillons de nuit, les abeilles sauvages, les orthoptères, les coléoptères saproxyliques et les végétations. Cette ambition témoigne d'une **volonté politique forte** des élus de la commune. La mandature en cours a fait de la problématique environnementale et du cadre de vie une de ses ambitions.

A noter, que les araignées étaient initialement prévues en 2022 mais **n'ont pu être étudiées** en raison de la perte de compétence en cours de projet. De même, l'étude des végétations n'a pu être poussée jusqu'au bout pour des raisons similaires. La flore n'a pas été prise en compte car les données existantes étaient jugées suffisantes sur le territoire. Il a donc été préféré d'appréhender les végétations (associations végétales).

L'inventaire repose sur des **observations** menées sur le terrain par des observateurs spécialistes. La phase de terrain consiste à noter les espèces (faune, flore) et les habitats naturels observés. Certains groupes taxonomiques nécessitent (i) un **prélèvement** des individus (insectes) selon des protocoles adaptés ou (ii) une observation au moyen de **matériel d'enregistrement audio** (chiroptères) ou vidéo. Leur détermination se réalise *a posteriori* avec du matériel adapté, soit en laboratoire (loupe binoculaire, microscope), soit sur ordinateur (logiciels spécialisés). La nomenclature utilisée dans le cadre de l'ABC est le référentiel national « Taxref ». Dans le cadre du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), le Muséum National d'Histoire Naturelle réalise et met à jour un référentiel national sur la faune, la flore et la fonge de France.

Pour chacune des observations, la date et le lieu (point GPS) sont prises pour constituer une « **donnée** ». Chacune des données est saisie dans une base de données (Kollect du CEN NA pour la plupart) puis transmise aux référents régionaux du **SINP** : FAUNA (observatoire-fauna.org) pour la faune et l'Observatoire de la Biodiversité Végétale (OBV) pour la flore et les végétations. Ce partage des données auprès de ces services régionaux compétents permet une **remontée à l'échelle nationale** et seront **rendus publics**. Cette obligation de la démarche de l'ABC - inventaire est issue de financements publics et permet d'alimenter la base de donnée nationale (INPN) pour d'éventuels projets d'aménagements d'intérêt général. Les informations collectées sont ainsi bancarisées dans une base de données unique afin de garantir une traçabilité des inventaires.



Le projet d'ABC de Lasseube a mobilisé un réseau de partenaires :

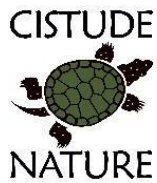


Le **Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine** (CEN NA) en assure la coordination et conduit l'inventaire de certains groupes : chiroptères, oiseaux et entomologiques.

Le CEN NA est une association de loi 1901 qui a été créée en 1990. Il a pour objet la préservation du patrimoine naturel de Nouvelle-Aquitaine. Les moyens d'actions du CEN NA sont la maîtrise foncière et d'usage, la gestion et la mise en valeur des sites acquis ou maîtrisés, la réalisation d'études scientifiques et techniques, la mise en place d'un réseau de compétence et le développement d'actions de sensibilisation.



Le **Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique** (CBNSA) assure l'inventaire de la flore, des végétations et la gestion de la base de données de l'Observatoire de la Biodiversité du Végétal (OBV) en lien avec le SINP. Créé en 2006, le CBNSA est un établissement public (syndicat mixte) qui remplit des missions relatives à la connaissance de la flore, de la fonge et des habitats naturels, la conservation des éléments rares et menacés et apporte son concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics.



Cistude Nature assure les inventaires des amphibiens et des reptiles. Cistude Nature est une association de loi 1901 créée en 1995 qui œuvre à la protection de la nature à travers des programmes de conservation d'espèces, la synthèse des connaissances de répartition des espèces dans des atlas et la gestion écologique d'espaces naturels. L'association a aussi une mission de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.



Le **Groupe Entomologique des Pyrénées Occidentales (GEPO)** assure les inventaires des papillons de nuit et des coléoptères.

Le GEPO est une association de loi 1901 fondée en 1976 dont les buts sont d'étudier les insectes (expertises, inventaires, déterminations), de faire connaître le monde des insectes, de conseiller les organismes régionaux et de proposer des moyens de protection de la faune entomologique.



L'**Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (FAUNA)** assure la récupération et concaténation des données faunistiques, la gestion de la base de données FAUNA en lien avec le SINP et la réalisation des synthèses des inventaires et enjeux faunistiques.

FAUNA est une unité de service et une plateforme de recherche labellisée de l'université de Bordeaux. L'observatoire FAUNA est un pôle de gestion de données et d'expertises collaboratives sur la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine. Ses missions principales résident en l'animation de réseaux, la gestion de données sur la biodiversité, la valorisation des connaissances au moyen de diffusion des données, des méthodes et des outils et l'accompagnement de projets en lien avec les acteurs naturalistes et scientifiques.



PARTIE 2

LA COMMUNE DE LASSEUBE

1 - LA COMMUNE DE LASSEUBE

Département : Pyrénées-Atlantiques

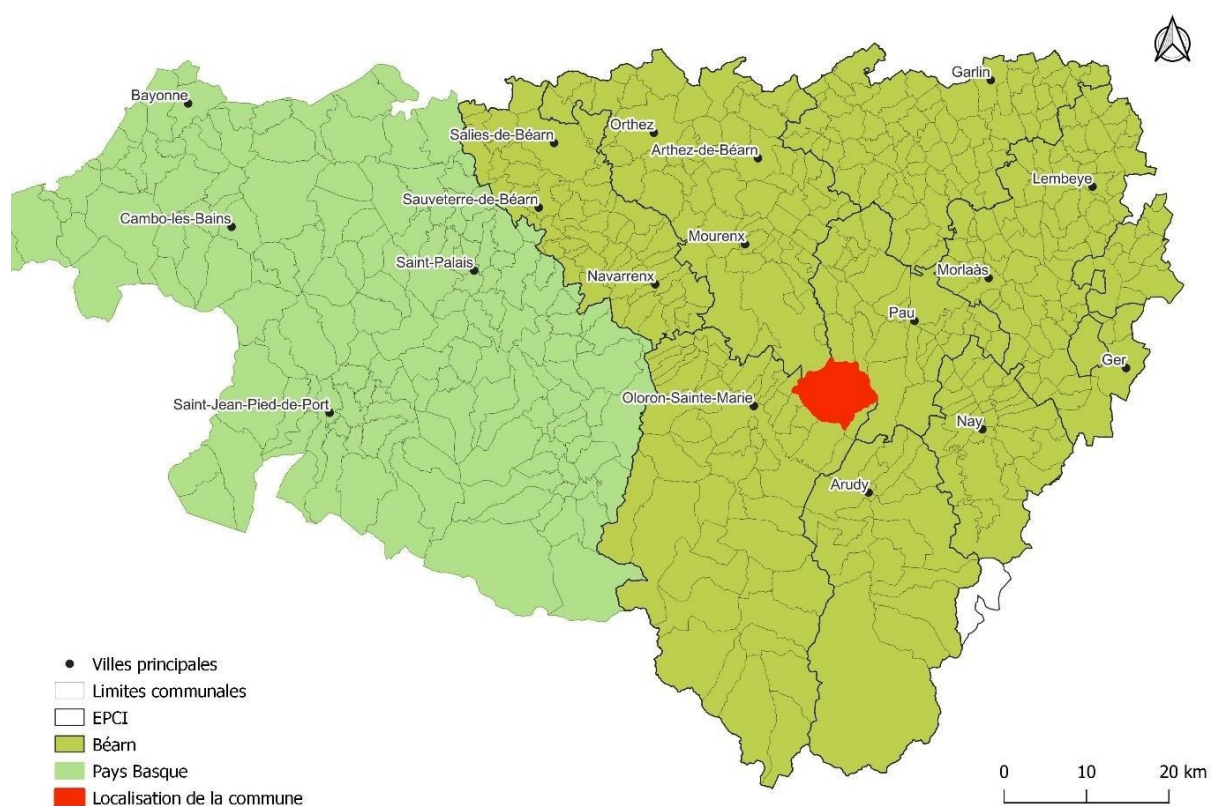
Communauté de communes : Haut-Béarn

Superficie : 48,6 km²

Population en 2020 : 1 746 habitants

Densité de population : 36 hab./km²

Altitude : Minimum : 170 m et Maximum : 416 m



Carte 1 : Localisation de la commune de Lasseube

2-LE CLIMAT DE LASSEUBE

Le climat de Lasseube correspond au **climat des marges montagnardes** localisé en périphérie des massifs montagneux ou sous influence de ceux-ci. Il est caractérisé par des températures moins froides qu'en montagne (mais à altitude égale, plus froides qu'ailleurs), des précipitations légèrement plus faible et moins fréquentes. A noter également un faible rapport entre les précipitations d'automne et d'été. Ce type climatique fait la transition entre le climat montagnard et le climat océanique tempéré.

3 – LE PAYSAGE DE LASSEUBE

La commune de Lasseube est située dans une grande entité paysagère dites de l'entre-deux-gaves (Oloron et Pau) correspondant à un paysage agricole de piémont avec des collines d'orientations complexes et des formes souples. La barrière pyrénéenne constitue la toile de fond. De façon plus fine, elle constitue la limite méridionale des **Côteaux de Jurançon** avec leurs vallées dissymétriques : des versants ouest plus pentus et boisés que les versants est. Les boisements sont dominés par le Chênes, mais le Hêtre présent de façon sporadique témoigne de l'ancienneté des peuplements concernés. Les fonds de vallée plus humides sont à vocation maïssicole. Sur Lasseube sont localisés de nombreux affluents du gave de Pau en rive gauche et qui ont engendré une succession de vallées parallèles orientées Nord Est / Sud-Ouest. Une orientation difficile dans un contexte collinéen complexe. Il s'agit ici en l'occurrence de l'amont de la vallée de la Baïse.



Photo 1 : Coteaux bocagers de Lasseube

La commune de Lasseube présente un paysage très fidèle à la grande partie du piémont pyrénéen béarnais. Largement vallonné, mais non accidenté et ne présentant **aucun milieu rocheux ou rupestre**, le relief s'étale de 150 à 400 mètres d'altitude. Cette configuration géographique, sous un climat atlantique de marges montagnardes, relativement humide, permet l'existence d'un réseau hydrographique important, sans toutefois abriter de grands cours d'eau, mais plutôt une multitude de petits ruisseaux. Aussi, hormis quelques points d'eau fermés, d'origines artificielles et de petites tailles, **les milieux aquatiques se limitent à cet important réseau de ruisseaux drainés par la rivière principale**, la Baïse, à l'aval du village.

La très grande majorité du territoire communal est couvert par une **trame paysagère que l'on peut qualifier de « bocagère »** où alternent de **vastes surfaces forestières**, très morcelées mais connectées et continues, et des **milieux agricoles** étroitement imbriqués. Ces milieux agricoles sont principalement des prairies permanentes et des vignes. Les cultures temporaires sont assez marginales en terme de surface (1 à 2 %), et généralement vouées à la maïsiculture.

Globalement, et malgré la sensation visuelle initiale, la surface couverte par les zones agricoles (55 %) s'impose aux boisements (40%), mais le morcellement de sa répartition caractérise ce paysage bocager des côteaux béarnais.

Les boisements, principalement constitués de chênes (*Quercus* sp.) et de hêtres (*Fagus sylvatica*), parfois mélangés aux châtaigniers, frênes ou tilleuls, sont révélateurs de la confrontation des influences montagnardes et planitaires. La plupart des peuplements sont donc de nature « **subnaturelle** », constitués d'essences autochtones, et les « boisements de culture » (plantations de résineux ou de peupliers) sont anecdotiques. La configuration géographique très vallonnée, le climat et le morcellement foncier permettent une **évolution assez naturelle et une forte maturité des peuplements**, gage de grande qualité écologique et notamment faunistique.



Photo 2 : Structure bocagère

L'influence forestière est donc majeure à l'échelle du territoire même si localement certains quartiers offrent des milieux plus ouverts à dominante agricole (Côte blanche, Vic de Baigt, Lembeye, périphérie du bourg...). Sur ces secteurs, quelques habitats originaux peuvent y être représentés tel que des landes sèches, prairies naturelles à tendances thermophiles ou humides, voire boisements thermophiles (chênaie verte/yeuseraie à Peyruquet). Cependant, la très faible représentation surfacique de ces habitats particuliers n'amène qu'une originalité ponctuelle du cortège d'espèces d'oiseaux de la

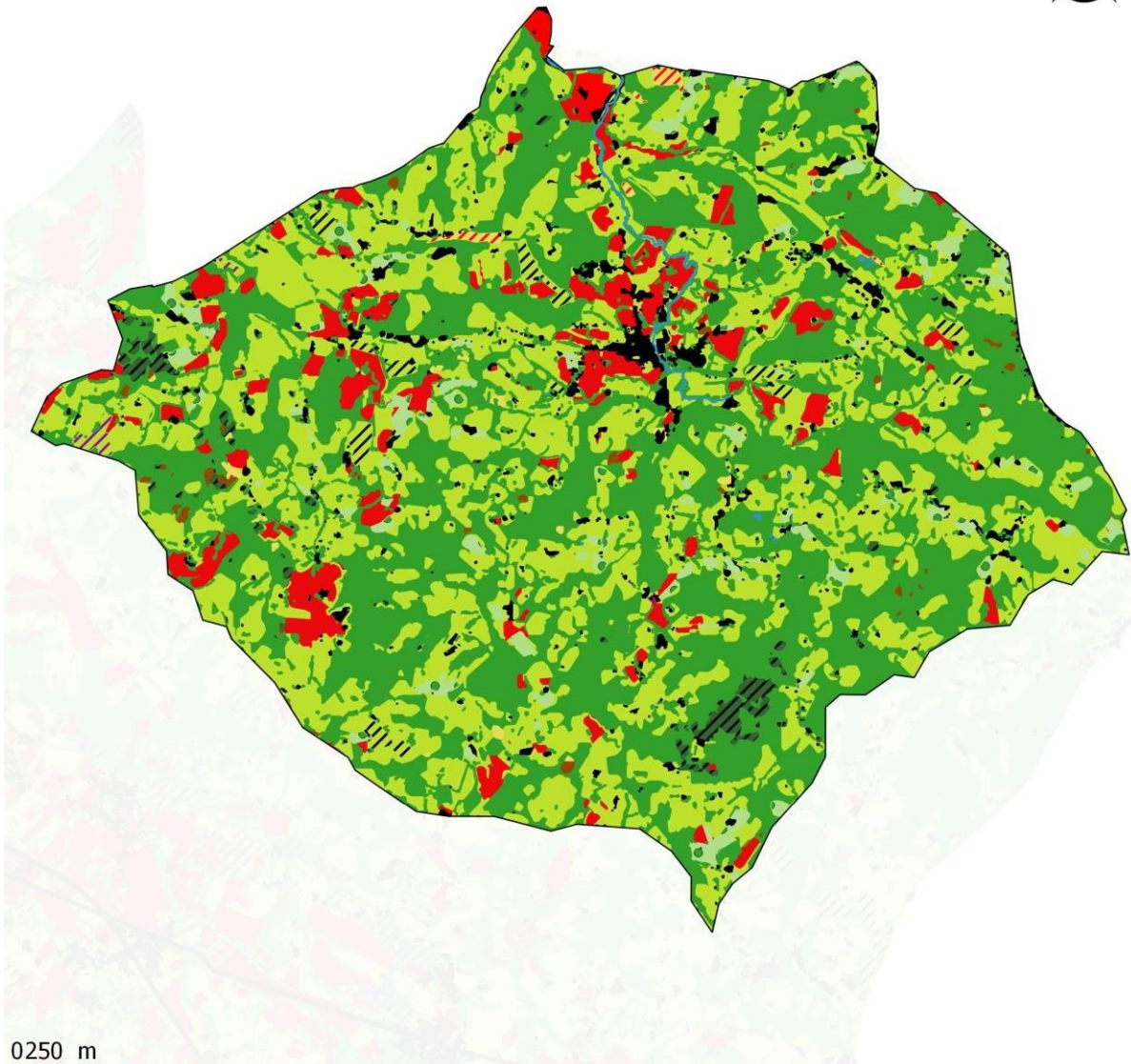
commune.

L'organisation urbaine et les caractéristiques architecturales de la commune, là encore assez fidèles du piémont, constituent aussi une source de diversité et de présence de plusieurs espèces commensales de l'Homme. Le mitage important apporte, en complément de la mosaïque d'habitats sylvo- pastoraux, une large disponibilité de sites favorables pour les espèces associées. L'architecture locale (bordes, maisons d'habitation ...) favorisent aussi certains groupes faunistiques comme les oiseaux.



Photo 3 : Entrée du centre bourg

Globalement, la commune de Lasseube présente des milieux peu diversifiés (Forêt caducifoliée, Prairies, Bocage), très représentatifs du contexte écologique local, mais dont la qualité intrinsèque et la répartition permettent la présence des cortèges d'espèces qui leur sont associés.



0250 m



Types d'occupation du sol		
Milieux rocheux	Cultures	Forêts feuillus humides
Milieux aquatiques	Landes humides	Plantations feuillus
Zones humides	Landes sèches	Forêts résineux
Prairies humides	Landes Fougère	Plantations résineux
Prairies	Friches	Vergers Vignes
Prairies artificielles	Fourrés	Parcs Jardins
Pelouses siliceuses	Haies Bosquets	Espaces artificiels
	Forêts feuillus	

Carte 2 : Occupation du sol de la Lasseube

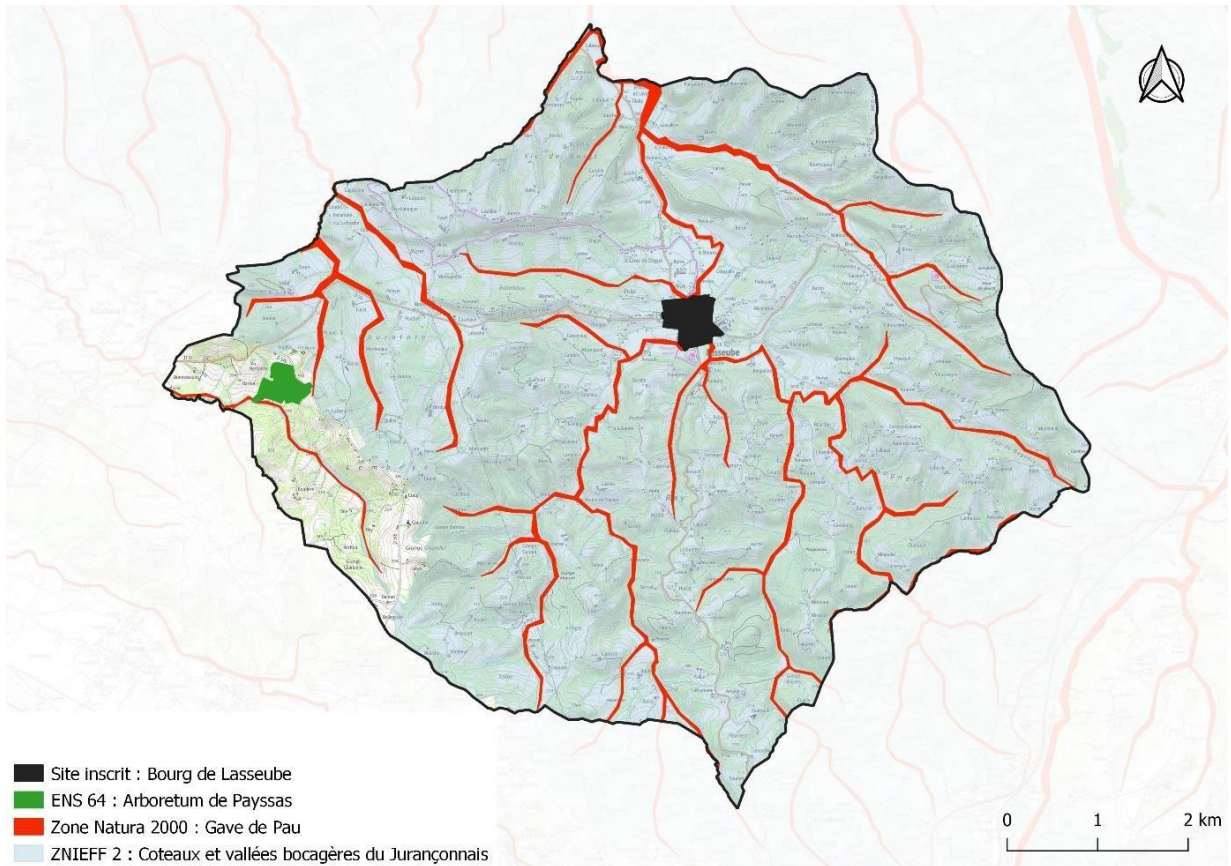
4- ZONAGES ET DOCUMENTS DE PLANIFICATION

La commune de Lasseube est concernée par **4 types de zonages** liés à la qualité de son patrimoine naturel et culturel (cf. Carte 3) :

- La **Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) « Côteaux et vallées bocagères du Jurançonnais »**. Elle recouvre quasiment l'intégralité de la commune à l'exception de la partie ouest-sud-ouest. Il s'agit d'une ZNIEFF de type 2 correspondant à un ou plusieurs grands ensembles naturels riches et peu modifiés offrant des potentialités biologiques importantes. Ce zonage n'est pas réglementaire mais correspond à un recensement des espaces naturels de France. Cette ZNIEFF caractérise une diversité spécifique élevée en raison **d'une variété d'habitats et de structures** qui y subsiste, notamment grâce aux restes de bocages, de landes et de pelouses calcaires dispersés sur l'ensemble de la zone, mais aussi des nombreux ruisseaux intermittents et d'autres zones humides.
- Deux sites **Natura 2000** concernent l'ensemble des cours d'eau de la commune en qualité d'affluents du **Gave de Pau** et du **Gave d'Oloron**. A l'exception de **l'Auronce** qui est rattaché au système hydrographique du Gave d'Oloron, tous les autres cours d'eau sont rattachés au bassin-versant du gave de Pau. Ces deux zones Natura 2000 ne font pour l'instant pas l'objet d'une animation et n'ont pas de documents d'objectifs (**docob**). Ces deux sites désignés au regard des enjeux écologiques liées à des cours d'eau majeurs, leurs annexes sont concernées par la présence de migrateurs amphihalins (saumons, truites de mer, lamproies...).
- **L'Arboretum de Payssas** est un **Espace Naturel Sensible (ENS)** issu de la politique environnementale du Conseil Départemental 64 visant à préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux. Ce site abrite une collection de 130 espèces d'arbres différentes.
- Le **centre bourg** de Lasseube est un site inscrit aux Monuments historiques. Le caractère historique, artistique et pittoresque du bourg nécessite d'être conservé. Il abrite une église gothique du XVIème siècle avec un toit abrupt en pans coupés, deux porches en ogive avec un portail gothique face sud ainsi qu'un retable du XVIIème siècle. Une fontaine d'Ernest **Gabard** et les maisons traditionnelles du centre bourg donnent un côté pittoresque au village.



Photo 4 : Fontaine Ernest **Gabard** et centre bourg de Lasseube



Carte 3 : Zonages liés au patrimoine naturel et culturel



PARTIE 3

LA BIODIVERSITE COMMUNALE DE LASSEUBE

1 - LES CHAUVES-SOURIS (CHIROPTERES)

©
Re
m
us
86
(Is
to



Photo 1 : Barbastelle d'Europe

Les chauves-souris constituent une guildes d'espèces à **forte valeur patrimoniale** (intérêt écologique) et réglementaire (statut de protection). L'ensemble des **chauves-souris métropolitaines** est **protégé** par la loi et plusieurs espèces présentent une évaluation défavorable de leur statut de menace selon les critères des listes rouges de l'UICN¹. La préservation de ces espèces est jugée prioritaire par l'État qui coordonne les actions de conservation à travers un Plan National², décliné en Nouvelle-Aquitaine depuis 2018. A noter que toutes les chauves-souris sont **insectivores** et à ce titre constituent les principaux prédateurs et régulateurs des populations d'insectes nocturnes.

Le territoire de la commune de Lasseube ne recèle que très peu d'éléments d'appréciation relatifs à ces espèces et n'a jamais fait l'objet d'un travail d'inventaire spécifique.

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

L'étude, menée sur deux saisons en 2021 puis 2022, s'est appuyée sur deux principales méthodes d'inventaire :

- **Méthode visuelle** de recherche diurne des chiroptères dans les gîtes ;
- **Méthode acoustique** nocturne d'identification (et de quantification) ultrasonore.

Compte-tenu du contexte géographique et géologique (absence de milieux souterrains), de la répartition (très mitée) et du statut foncier (majoritairement privé) de l'urbanisation, l'inventaire a principalement été réalisé par la mise en place d'un dispositif d'écoute ultrasonore, en période d'activité des espèces (printemps-été-automne).

L'étude acoustique a été réalisée suivant l'adaptation du protocole (Protocole « point fixe ») proposé dans le cadre du programme Vigie-Chiro, coordonné par le Muséum d'Histoire Naturelle³. Le protocole (point fixe/nuit complète) permet de récolter, par enregistrement passif, les émissions sonores des espèces, du coucher au lever du soleil, afin d'identifier le cortège d'espèces présentes.

L'inventaire a été réalisé avec des détecteurs acoustiques passifs SM4 (Wildlife acoustic[®]), munis de micros SMM-U2, suivant le paramétrage proposé dans le cadre du protocole national Vigie-Chiro (Micro < 3m de hauteur, Gain=0db, High filter=Off, Sample rate=384kHz, Trigger Mini=2kHz, Trigger level=12 db). L'ensemble des enregistrements ont été réalisés selon le protocole de traitement préconisé. Un calibrage des données sonores est initialement réalisé via le découpage des enregistrements en fichiers de 5 secondes (Logiciel Kaleidoscope). Ensuite ces fichiers ont été traités avec le logiciel d'aide à l'identification Tadarida, mis à disposition sur la plateforme du MNHN, puis vérifiés, pour la plupart, avec le logiciel Batsound V4 (Petterson elektronik[®]).



Photo 2 : Enregistreur ultrason SM4

¹ <https://uicn.fr/liste-rouge-france/>

² <https://plan-actions-chiropteres.fr/>

³ <https://www.vigienature.fr/fr/chaues-souris>

Les résultats spécifiques obtenus sont exprimés en **nombre de contacts**, considérant qu'un contact correspond à une séquence de 5 secondes relevant au moins un signal acoustique d'une espèce. Cette expression représente donc une « activité relative », quantifiable, mais ne pouvant être assimilée à un dénombrement d'individus. Cette quantification des résultats spécifiques n'a fait l'objet d'aucune pondération spécifique relative à la « détectabilité » des différentes espèces. La comparaison d'activité d'une espèce à l'autre est donc peu appréciable, néanmoins la **représentation spécifique** (nombre de contacts d'une espèce/nombre de contacts total) a tout de même été évaluée mais son interprétation doit rester prudemment analysée.

La méthode de détermination des ultrasons se base sur la clé d'identification des chiroptères européens, publiée par Michel Barataud⁴. Dans ce cadre, un certain nombre d'enregistrements ne peuvent être formellement identifiés (proximité et plage de recouvrement des caractéristiques acoustiques de certaines espèces), ils ont ainsi été classés au niveau le plus précis possible et attribués à des « taxons » (genre ou groupe d'espèces).

L'inventaire ultrasonore a été réalisé durant les mois de juin et juillet 2021 puis juillet et septembre 2022. Onze sites d'écoute ont été suivis au cours de 4 nuits complètes (cf. Tableau n° 1). Sans être statistiquement établi, le plan d'échantillonnage recouvre les principaux types d'habitats représentatifs du territoire communal.

Nom du site	Coord X	Coord Y	Type d'habitats		Date de suivi
			Principal	secondaire	
Bersars PC 312	415111	6238865	Bocage forestier	Vigne	12-sept-22
Châtaigneraie de Loustoure	418270	6243262	Forêt	Vieille châtaigneraie	18-juil-22
Chemin Mousseigne	420115	6241749	Bocage forestier	Prairie	24-juin-21
Hêtraie chemin Lembeye	415809	6239860	Forêt	Vieille hêtraie	27-juil-21
Bois de Malendrès	418793	6242570	Bocage forestier	Prairie	24-juin-21
Ruisseau d'Antony (Gué PC 241)	413462	6242575	Bocage agricole	cours d'eau	27-juil-21
Rechou PC 386	413315	6239603	Bocage agricole	Landes/pature	12-sept-22
Ripisylve de la Baïse (PC 167)	416896	6244155	Ripisylve	Bocage agricole	18-juil-22
Ripisylve de la Bayse (PC 184)	418438	6241143	Ripisylve	Forêt	24-juin-21
Station d'épuration de Lasseube	417395	6242280	Ripisylve	Bourg/bâti	18-juil-22
Verger de Payssas	412936	6241363	Bocage agricole	Verger	27-juil-21

Tableau 1 : Description des points d'inventaire ultrasonore

Une seconde approche a consisté à rechercher les chiroptères en période diurne par la visite de gîtes potentiellement favorables aux espèces. Cette démarche a été réalisée de manière opportuniste en fonction de l'accessibilité des sites. Les sites ciblés regroupent les ouvrages d'art (pont), les bâtiments publics (église, mairie) et certains sites privés (granges, habitations...) dont l'accès a été rendu possible (libre accès ou accord du propriétaire). L'échantillonnage réalisé est donc très ponctuel et ne constitue qu'une infime fraction des potentialités d'accueil pour les espèces de chiroptères.

Une analyse d'autres sources de données a été réalisée. Les informations disponibles sur les sites de l'Observatoire-Fauna (<https://observatoire-fauna.fr>) et de la LPO Aquitaine (<https://www.faune-aquitaine.org>) ont été intégrées à l'analyse du cortège d'espèces identifié sur la commune. Aussi des échanges avec les habitants de la commune, réalisés lors d'une soirée de présentation (juin 2021) et

⁴ Écologie acoustique des Chiroptères d'Europe- Biotopie Editions

lors des deux journées organisées par la commune (septembre 2021 et juillet 2022) ont permis de récolter quelques informations.

B- RESULTATS D'INVENTAIRES

a - Etude acoustique ultrasonore

La majorité des observations ont été faites selon un inventaire par l'étude acoustique. Cette méthode a permis de récolter plus de **26 000 contacts** de chiroptères, appartenant à 21 voire 22 espèces différentes. Les 11 points d'inventaires présentent des résultats variés tant sur le plan quantitatif (de 760 à près de 5000 contacts par nuit) que qualitatif (9 à 15 espèces), qui correspondent aussi à la diversité et aux types de milieux échantillonnés.

Nom du site	Type d'habitats		Espèces vraies	Nombre de taxons	Nombre de contacts
	Principal	secondaire			
Bersars PC 312	Bocage forestier	Vigne	12	4	1446
Châtaigneraie de Loustoure	Forêt	Vieille châtaigneraie	9	4	761
Chemin Mousseigne	Bocage forestier	Prairie	10	4	1840
Hêtraie chemin Lembeye	Forêt	Vieille hêtraie	13	4	2269
Bois de Malendrès	Bocage forestier	Prairie	10	5	3519
Ruisseau d'Antony (Gué PC 241)	Bocage agricole	cours d'eau	12	6	1249
Rechou PC 386	Bocage agricole	Landes/pature	12	4	1638
Ripisylve de la Baïse (PC 167)	Ripisylve	Bocage agricole	14	4	3609
Ripisylve de la Bayse (PC 184)	Ripisylve	Forêt	12	6	2666
Station d'épuration de Lasseube	Ripisylve	Bourg/bâti	9	3	4943
Verger de Payssas	Bocage agricole	Verger	15	6	2652

Tableau 2 : Résultats généraux de l'étude acoustique des chiroptères

A noter que la quantité d'activité observée n'est pas systématiquement liée à la diversité d'espèces : le site présentant la plus forte activité (Station d'épuration de Lasseube : 4 943 contacts/nuit) et le site ayant eu la plus faible activité (Châtaigneraie de Loustoure : 761 contacts/nuit) présentent tous les deux la même diversité d'espèces (9 espèces).

Quantitativement, le cortège de chiroptères est largement dominé par les **4 espèces de Pipistrelles** (près de 84 % des contacts) et notamment la **Pipistrelle commune** (76 % des contacts). Les Murins regroupent au moins 6 espèces pour plus de 5 % des contacts, comme les Noctules et Sérotine (au moins 3 espèces). La Barbastelle d'Europe compile à elle seule près de 2.5 % des contacts. Les autres espèces sont détectées de manière ponctuelle. Cette analyse quantitative doit être pondérée par une détectabilité des espèces variable et aléatoire, et cette seule approche numérique n'apporte pas d'éléments précis sur la qualité réelle du cortège d'espèce.

Ces analyses quantitatives mettent néanmoins en évidence l'activité forte de la **Barbastelle d'Europe** sur 9 des 10 points où l'espèce est inventoriée. La **Sérotine commune** montre une activité forte à très forte sur 2 des 10 points où l'espèce est détectée. La **Noctule de Leisler** montre aussi une activité forte sur 7 des 11 points d'inventaire. La **Noctule commune** présente une activité forte sur 1 des 6 points de contact. La **Pipistrelle commune** présente des niveaux d'activité jugés très forts (1 point) à forts (9 points) sur les 11 sites de contacts. L'activité du **Petit Rhinolophe** est jugée forte sur 6 des 8 points où l'espèce a été inventoriée.

Au moins 5 espèces (Pipistrelle commune, P. de Kuhl, P de Kuhl ou de Nathusius , Noctule de Leisler et les Murins indéterminés) sont répertoriées sur l'intégralité des sites d'écoute (100% d'occurrence) et 4 autres (Barbastelle d'Europe, Murin à oreilles échancrées, Sérotine commune et Sérotine ou Noctule) présentes sur 10 points (occurrence de 91%).

Espèces	Nombre total de contacts (5 sec)	Ratio d'activité relative	Nombre de sites d'inventaire	Occurrence (Nombre de site de contact)
Barbastelle d'Europe	662	2,49%	10	90,91%
Oreillard gris	27	0,10%	1	9,09%
Oreillard roux	8	0,03%	4	36,36%
Oreillard indéterminé	53	0,20%	6	54,55%
Murin à moustaches	46	0,17%	6	54,55%
Murin à oreilles échancrées	28	0,11%	10	90,91%
Murin d'Alcathoe	5	0,02%	3	27,27%
Murin de "grande taille"	9	0,03%	4	36,36%
Murin de "Natterer"	122	0,46%	8	72,73%
Murin de Daubenton	48	0,18%	6	54,55%
Murin indéterminé	1208	4,54%	11	100,00%
Noctule commune	51	0,19%	6	54,55%
Noctule de Leisler	544	2,05%	11	100,00%
Noctule indéterminée	1	0,00%	1	9,09%
Sérotine commune	401	1,51%	10	90,91%
Sérotine ou Noctule	575	2,16%	10	90,91%
Pipistrelle de Kuhl	423	1,59%	11	100,00%
Pipistrelle de Nathusius	9	0,03%	2	18,18%
Pipistrelle de Kuhl ou de Nathusius	1630	6,13%	11	100,00%
Pipistrelle commune	20410	76,75%	11	100,00%
Pipistrelle pygmée	4	0,02%	2	18,18%
Pipistrelle ou Minioptère	106	0,40%	8	72,73%
Minioptère de Schreibers	43	0,16%	7	63,64%
Vespère de Savi	2	0,01%	1	9,09%
Grand rhinolophe	19	0,07%	5	45,45%
Petit rhinolophe	94	0,35%	8	72,73%
Molosse de Cestoni	19	0,07%	2	18,18%
Chiroptère indéterminé	45	0,17%	2	18,18%
Total général	26592	100,00%	11 sites	

Tableau 3 : Résultats généraux d'inventaire acoustique des chiroptères (Taxons indéterminés en grisé)

b - Inventaire par recherche de gîtes

Les recherches actives de gîtes occupés de chiroptères sont plus complexes et moins productives, ceci en raison de la discrétion de certaines espèces difficiles à trouver (*e.g.* espèces fissuricoles) ou de l'accessibilité difficile du gîte (*e.g.* espèces arboricoles). C'est pourquoi ces résultats ne sont pas aussi complets que ceux obtenus par méthode acoustique.

Ce sont 14 gîtes qui ont été visités et expertisés (4 ponts, 4 granges, 4 habitations et 2 bâtiments publics). Parmi ces sites, 8 n'ont fait l'objet d'aucune observation de chiroptères. Au sein des 6 gîtes présentant des observations directes, la plupart abritaient des individus ou des colonies de Petits

Rhinolophes. On notera notamment l'observation d'une **colonie remarquable de cette espèce dans les combles de la ferme de l'Arboretum de Payssas**, où 100 individus adultes étaient accompagnés de 60 juvéniles. Cet effectif constitue une colonie très importante pour l'espèce. Au moins 3 autres colonies de cette espèce, mais de taille plus modeste, ont été recensées (18, 20 et 32 individus) dans des bâtiments privés.

La visite de **l'église du bourg** a mis en évidence la **présence ponctuelle** de chiroptères par la détection de guano traduisant l'occupation du site à une saison indéterminée. Néanmoins, la présence d'une chouette effraie (prédatrice de chauves-souris) dans les combles est de nature à limiter l'attractivité du site pour les chiroptères. La visite des combles de la **mairie** a aussi permis d'identifier une **occupation ancienne** et probablement importante du fait de l'existence d'un ancien tas de guano. Le site a depuis fait l'objet d'aménagement d'isolation au sol. Néanmoins, il semble demeuré accessible pour les espèces de chiroptères.



©
Pa
sc
al
Ve
rd
ey
rn

Photo 3 : Colonie de Barbastelle d'Europe (entre deux poutres d'une grange)

Parmi les ponts expertisés, seul le **pont situé sur le Chemin de Lembeye** sur le ruisseau de l'Artiguet (secteur du moulin de Maleigt) présente une **structure en pierre**, très favorable pour les espèces. L'ensemble des autres ouvrages ne sont pas propices et ne présentent aucune anfractuosités pour l'abri des chiroptères.

Les données obtenues par d'autres sources mentionnent au moins **deux autres colonies de Petits Rhinolophes** (40 et 19 individus) observées dans des **bâtiments privés** il y a une dizaine d'années. Ces colonies n'ont pas été revisitées lors de cette étude. Aussi deux colonies de Pipistrelles (30 à 50 individus) ont été recensées dans des habitations privées du bourg et du quartier de la Côte-Blanche.

Au moins 4 autres espèces (Sérotine Commune, Murin à oreilles échancrées, Grand Rhinolophe et Pipistrelle indéterminée) sont notées sur des sites bâtis en petits effectifs lors des inventaires récents ou par des sources plus anciennes.

Espèce(s) nom vernaculaire	Espèce(s) nom scientifique	Typologie des Gîtes		Cortège (habitats et écologie)
		Principal	Secondaire	
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Cavités souterraines		Cavernicoles /Montagnard
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Cavités arboricoles	Bâtiments (façade)	Généraliste
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	Cavités arboricoles		Forestier
Murin de "Natterer"	<i>Myotis nattereri/crypticus</i>	Cavités arboricoles	Bâtiments (façade)	Bocage abricole
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Cavités arboricoles	Bâtiments (façade)	Généraliste
Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	Habitats ruspestres		Cavernicoles /Montagnard
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Cavités arboricoles	Bâtiments (façade)	Forestier
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Cavités arboricoles	Bâtiments (façade)	Généraliste
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Cavités arboricoles	Bâtiments (façade)	Forestier
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Bâtiments (combles)	Cavités souterraines	Bocage abricole
Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	Cavités souterraines	Bâtiments (combles)	Cavernicoles /Montagnard
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Bâtiments (combles)	Bâtiments (combles)	Bocage abricole
Murin à oreilles échanrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Bâtiments (combles)		Forestier
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Ponts	Cavités arboricoles	Milieux aquatiques
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Cavités arboricoles	Bâtiments (façade)	Généraliste
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Bâtiments (façade)		Généraliste
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Cavités arboricoles		Forestier
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Bâtiments (combles)		Bocage abricole
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Bâtiments (façade)		Généraliste
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Bâtiments (façade)		Généraliste
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Bâtiments (façade)		Bocage abricole
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Habitats ruspestres	Bâtiments (façade)	Cavernicoles /Montagnard

Tableau 4 : Caractéristiques écologiques des espèces identifiées sur la commune de Lasseube

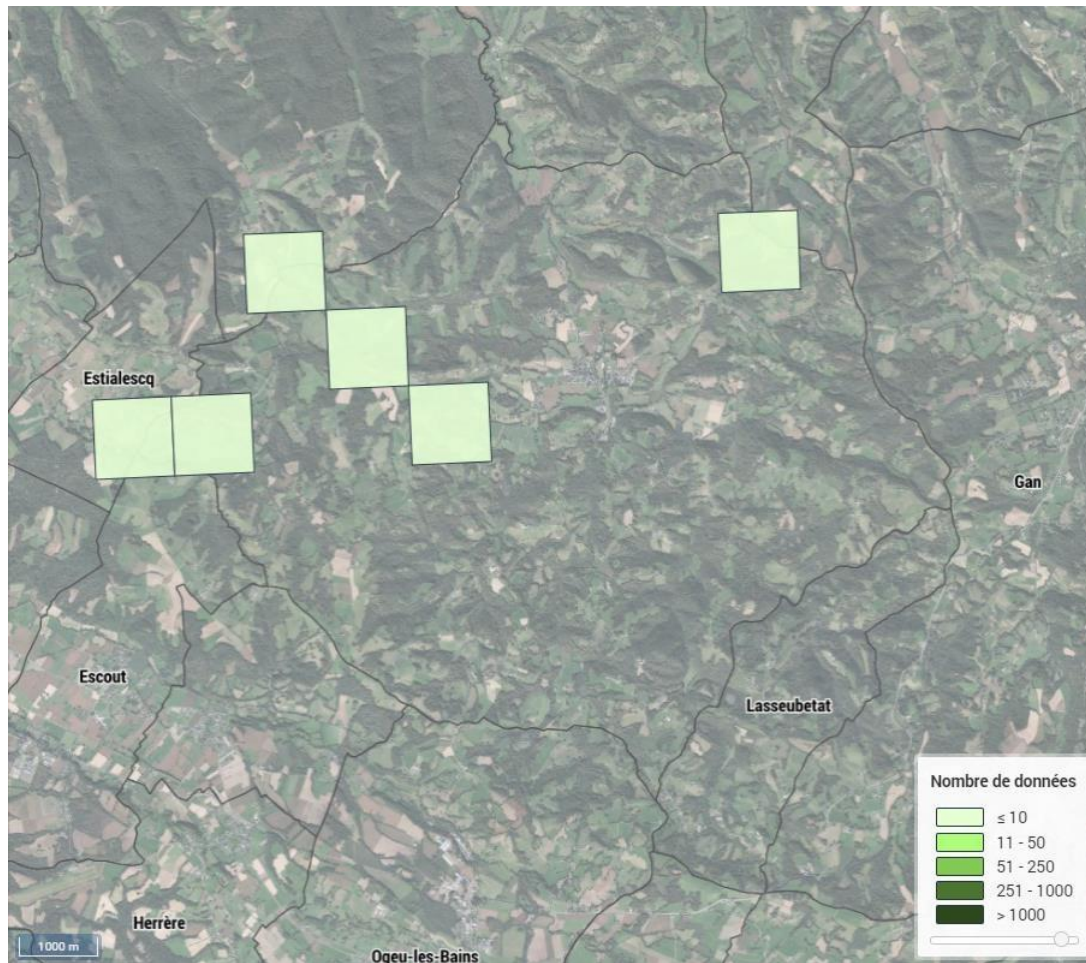
C - Synthèse des données

En ce qui concerne la précision temporelle, 75 % des données d'observation de chiroptères retrouvées sur Lasseube ont pu être recensées durant les 10 dernières années.



Figure 5 : Répartition des données d'observation de chiroptères par année sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

Les données de présence des chiroptères sur la commune sont présentes au sein de 6 mailles de 1km x 1km. L'inventaire ayant porté sur des points fixes représentant les différents milieux explique cette distribution.



Carte 4 : Répartition du nombre de données de chiroptères par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

Les résultats généraux d'inventaire mettent en évidence la présence de **21 à 22 espèces de chiroptères sur la commune de Lasseube** parmi les 28 espèces connues dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Une incertitude recouvre l'identification de deux espèces jumelles (les Grands et Petits Murins) dont la détermination ultrasonore est complexe, pour ne pas dire impossible et dont les deux espèces sont connues ou potentiellement présentes sur le piémont pyrénéen.

Dans ce cortège, 3 à 4 espèces de chauves-souris sont typiquement liées aux **milieux et habitats souterrains ou rocheux** (cortège d'espèces dites « cavernicoles-montagnardes »). Leur présence, si elle est enrichissante, est essentiellement liée à la localisation de la commune en piémont et traduit la grande capacité de déplacement de ces animaux pour des phases de recherche alimentaire.

L'intégralité des 17-18 autres espèces inventoriées peuvent être jugées **caractéristiques des habitats représentés** sur le territoire communal. Concernant les potentialités d'accueil en « gîtes » pour ces espèces, une partie des chiroptères identifiés sont connues pour être **arboricoles** (utilisant les cavités d'arbres pour s'abriter). Ces espèces sont donc étroitement tributaires de la gestion et de la maturité des peuplements forestiers de la commune et de la présence de vieux arbres. Parmi celles-ci, la **Barbastelle d'Europe** démontre une répartition et une abondance remarquable sur la commune (des taux d'activité remarquables ont été détectés localement sur la commune). Cette espèce, spécialisée sur la prédation des papillons nocturnes, affectionne les boisements matures et les lisières et peut être qualifié d'indicatrice de la qualité forestière d'un territoire. A noter que cette espèce apprécie également les anfractuosités de bâtiments (volets, charpentes, linteaux...) comme gîte. Les autres

espèces sont inféodées à des gîtes dits « **anthropophiles** », c'est-à-dire qu'elles fréquentent les constructions humaines : combles, greniers, anfractuosités des façades et toitures et les ouvrages (ponts). Localement, la présence et l'abondance du **Petit Rhinolophe** est tout à fait remarquable. Cette espèce trouve dans le paysage de la commune un contexte écologique optimal où les caractéristiques architecturales traditionnelles (combles ouvertes, couverture d'ardoise...) des bâtiments lui permettent de trouver des gîtes favorables et où la structure paysagère (boisements feuillus, ruisseaux et lisières) lui sont particulièrement favorables pour la chasse des insectes. C'est probablement l'espèce la plus significative et **représentative du territoire**.



©
Mi
ch
el
SO

Photo 4 : Colonie de Petit Rhinolophe

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

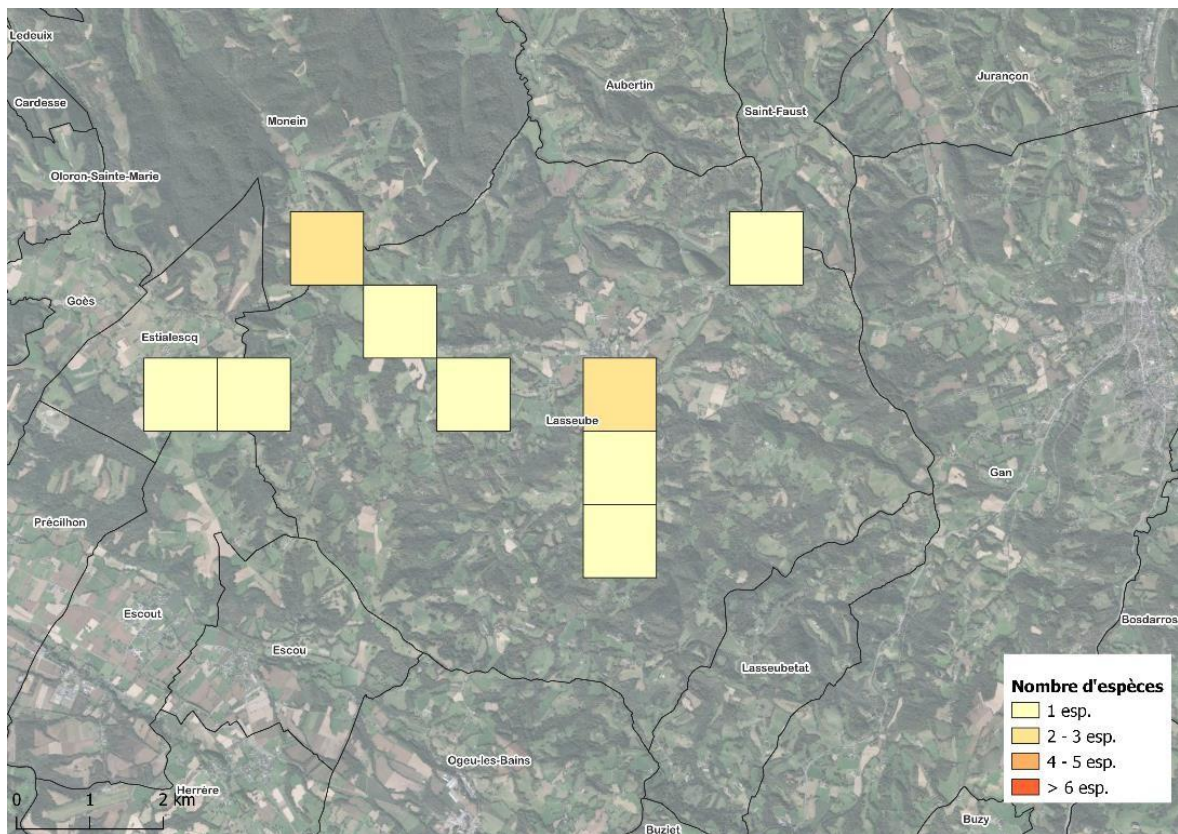
Toutes les espèces de chiroptères sont protégées en France (Art. 2) et de fait, également toutes les espèces identifiées sur la commune. Dans le cortège observé :

- 6 à 7 espèces sont inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore » ;
- 5 à 6 espèces présentent une évaluation défavorable de leur statut de conservation en Aquitaine (Evaluation Liste Rouge Régionale⁵) et sont donc qualifiées de « menacées ».

⁵ OAFS (coord)., 2019. La Liste rouge des chiroptères d'Aquitaine. Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage. Talence. 12p. [Liste rouge Chiroptères d'Aquitaine](#).

Espèce(s) nom vernaculaire	Espèce(s) nom scientifique	Protection nationale Arrêté 15/09/2012	Convention de Berne	Convention de Bonn	DFFF	Liste rouge			
						Aquitaine	France	Europe	Monde
						2019	2017	2012	2009
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Art. 2	II	II	II+IV	EN	VU	NT	NT
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Art. 2	II	II	IV	VU	VU	LC	LC
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	Art. 2	II		IV	NT	LC	DD	DD
Murin de "Natterer"	<i>Myotis nattereri/crypticus</i>	Art. 2	II	II	IV	NT	LC	LC	LC
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Art. 2	II	II	IV	NT	NT	LC	LC
Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	Art. 2	II	II	IV	DD	NT	LC	LC
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Art. 2	II	II	IV	DD	LC	LC	LC
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Art. 2	II	II	IV	DD	LC	LC	LC
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Art. 2	II	II	II+IV	LC	LC	VU	NT
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Art. 2	II	II	II+IV	LC	LC	LC	LC
Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	Art. 2	II	II	II+IV	EN	NT	NT	LC
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Art. 2	II	II	II+IV	LC	LC	NT	LC
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Art. 2	II	II	II+IV	LC	LC	LC	LC
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Art. 2	II	II	IV	LC	LC	LC	LC
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Art. 2	II	II	IV	LC	NT	LC	LC
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Art. 2	II	II	IV	LC	LC	LC	LC
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Art. 2	II	II	IV	LC	LC	LC	LC
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Art. 2	II	II	II+IV	LC	LC	NT	LC
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Art. 2	III	II	IV	LC	NT	LC	LC
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Art. 2	II	II	IV	LC	LC	LC	LC
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Art. 2	II	II	IV	LC	NT	LC	LC
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Art. 2	II	II	IV	LC	LC	LC	LC

Tableau 5 : Statuts de protection et de conservation des espèces de chiroptères identifiées sur la commune de Lasseube



Carte 5 : Répartition du nombre d'espèces de chiroptères considérées à enjeux par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube

La majorité des espèces inventoriées (à l'exception des espèces « cavernicoles-montagnardes ») étant caractéristiques des habitats représentés sur la commune peuvent être concernées par des actions de gestion et de conservation.

La préservation des chiroptères, selon le contexte écologique local, oriente principalement les axes de réflexion sur la **conservation des gîtes**, notamment en milieu bâti. Ainsi, la gestion des bâtiments privés et publics se fera par une **sensibilisation des habitants**.

La démarche d'information menée par la SEFPM (Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères) intitulée « **Refuges pour les Chiroptères** »⁶ apparaît totalement adaptée au contexte communal. Cette démarche vise, sur la base du volontariat, à informer et sensibiliser les propriétaires favorables pour aménager leur propriété et valoriser la présence des chiroptères. Cette démarche a été présentée aux habitants de Lasseube lors d'une soirée d'information en juin 2021. Dans ce contexte, la commune a aussi décidé de s'y engager en « **labellisant** » sous ce titre **les deux principaux bâtiments publics** (l'église et les combles de la mairie). La gestion des ponts est également un élément à prendre en compte dans la gestion du patrimoine bâti.



Une autre partie des chiroptères identifiées sont arboricoles et sont étroitement tributaires de la gestion et de la maturité des peuplements forestiers de la commune et de la **présence de vieux arbres**. La préservation des vieux arbres, et **particulièrement ceux présentant des cavités**, permettrait de préserver voire d'augmenter les potentialités d'accueil « en gîte » pour ces espèces.

Enfin, une réflexion relative à la définition des **conditions d'éclairage public**, dans le bourg notamment, est à l'étude et constitue aussi un enjeu fort pour la prise en compte de ces espèces nocturnes et généralement lucifuges. A noter la **constitution d'un groupe d'habitants œuvrant en faveur des chiroptères** sur la commune prêt à relayer les informations et à répondre aux sollicitations de leurs concitoyens.

E- CHIROPTERES REPRESENTATIFS OU REMARQUABLES



BARBASTELLE D'EUROPE

Barbastellus barbastellus

Patrimoniale

Taille : 4,5 à 6 cm **Observation :** Toute l'année

Habitats : Caves, ruines, souterrains durant la période d'hibernation (fin octobre à fin mars) et fente du bois, vieux arbres, chablis, charpentes du bâti pendant la période de reproduction (mai à fin août).

La Barbastelle est une chauve-souris au pelage noirâtre avec une face noire et plate, des oreilles très larges, avec les bords internes se rejoignant sur le front qui lui sont caractéristiques. Son régime alimentaire est composé à plus de 90 % de petits papillons et chasse de préférence en lisière de bois de feuillus et à proximité des cours d'eau.

Elle est très présente en Béarn mais ses effectifs sont en régression du fait de la destruction des peuplements arborés linéaires (chemins, routes, ruisseaux etc.), l'éclaircie et le nettoyage des sous-bois et l'aménagement des grottes.

⁶ [Opération "refuge-pour-les-chauves-souris"](#)



PETIT RHINOLOPHE

Rhinolophus hipposideros

Patrimoniales

Taille : 3,7 à 4,7 cm **Observation :** Toute l'année

Habitats : Cavités naturelles ou artificielles (caves, tunnels...) pour les gîtes d'hibernation et combles, caves des bâtiments, milieux assez chauds et relativement clairs pour les gîtes d'estivage.

Le Petit Rhinolophe est reconnaissable à son appendice nasal caractéristique en fer-à-cheval et son pelage dorsal gris-brun et plutôt gris-blanc sur la face ventrale. Le régime alimentaire est exclusivement insectivore, dont les proies varient selon les saisons. Ses terrains de chasse sont principalement les haies et lisières forestières, les prairies, les zones humides, les friches et cultures (vignes).

Cette espèce est très commune dans le piémont pyrénéen, qui constitue le bastion de l'espèce au niveau aquitain mais dont les populations sont en déclin en plaine. L'abandon du patrimoine bâti et la modification du paysage (disparition du bocage) en sont les principales causes.



PIPISTRELLE COMMUNE

Pipistrellus pipistrellus

Représentative

Taille : 3,5 à 4,5 cm **Observation :** Toute l'année

Habitats : Grande variété de milieux : gîtes anthropiques, mais aussi fissures arboricoles et cavernicoles.

La Pipistrelle commune a un pelage dorsal brun-roux et le ventre très légèrement plus clair. Les parties nues (face et membranes) sont brun-noir et contrastent avec le pelage ; les oreilles sont petites et triangulaires. Elle sort très tôt après le coucher du soleil et a une alimentation généraliste. Elle est attirée par les insectes qui tournent autour des éclairages publics, mais ce sont les diptères (moustiques) qui représentent la plupart de ces proies.

Très communes dans la région, ses populations sont en net déclin dû à la destruction et fragmentation des habitats, la gestion intensive des boisements, les éoliennes (elles sont très impactées par les barotraumatismes) ou la circulation automobile.

2 – L'AVIFAUNE (OISEAUX)

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

Les inventaires ornithologiques ont été réalisés au cours des années 2021 et 2022. Les sessions d'inventaires ont principalement été menées au **printemps** (mars à mai) avec des recherches plus précoces (février) et plus tardives (juin et juillet) afin de couvrir les principales **périodes de reproduction**.

Les inventaires ont été réalisés suivant un **protocole d'écoute** (10-15 minutes) et **d'observations visuelles** (utilisation de jumelles 10*40) sur des points sélectionnés en fonction des caractéristiques paysagères. L'ensemble des grands types de milieux a été couvert sans toutefois représenter un échantillonnage statistiquement structuré de la couverture géographique des habitats. La plupart des sites ont fait l'objet de plusieurs périodes de suivi au cours de la saison biologique. Lors de ces phases d'étude de terrain, des sessions d'observations prolongées, à partir de points « stratégiques » offrant un champ d'observation plus large, ont été réalisées en utilisant notamment un télescope (*30). Cette méthode était notamment destinée à l'identification et la recherche de zones de nidification des espèces à vaste rayon d'action telles que les rapaces.

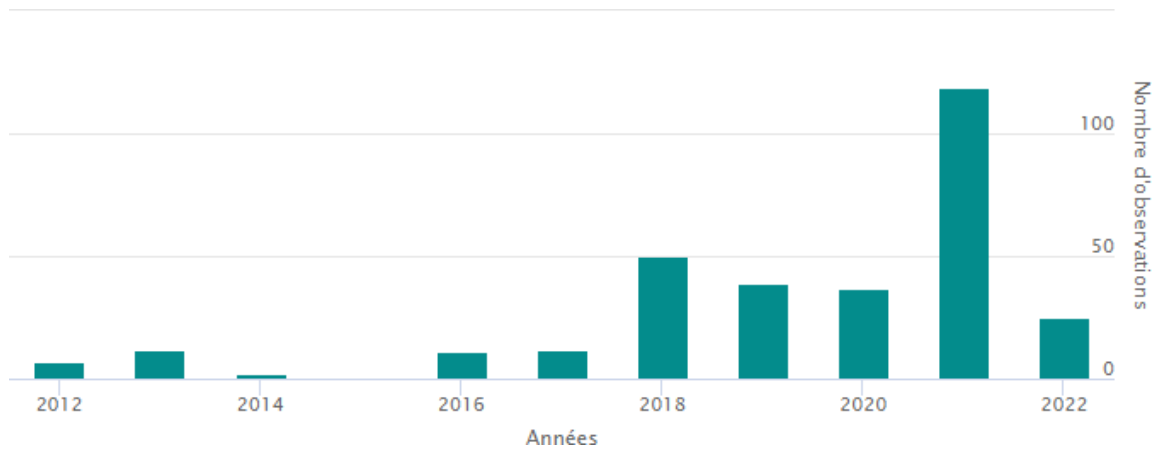
En privilégiant les périodes de nidification des oiseaux, la prospection des espèces migratrices ou erratiques potentielles sur **des périodes bien plus larges a été occultée**. Ce choix a été fait afin de privilégier une description du **cortège qualitatif** plutôt que quantitatif, ceci afin d'identifier au mieux les enjeux de conservation et des actions à mettre en œuvre. En effet, la situation géographique de Lasseube, située en piémont montagnard (erratisme hivernal d'espèces de montagne) et sur l'une des principales voies de migration d'Europe de l'Ouest (espèces migratrices non reproductrices), apporte une potentialité d'observation de dizaines (voire centaines) d'espèces supplémentaires, mais sans que leur présence ne permette de caractériser la qualité des habitats de la commune.

En plus de ces observations ciblées, les observations ponctuelles partagées par d'autres observateurs sur la même période ont été considérées. De même que la consultation des bases de données Faune Aquitaine (LPO, faune-aquitaine.org), FAUNA (observatoire-fauna.fr) et Kollect (CEN NA, kollect.fr) a permis d'intégrer quelques espèces supplémentaires observées sur la commune entre 2010 et 2022.

B- RESULTAT DE L'INVENTAIRE

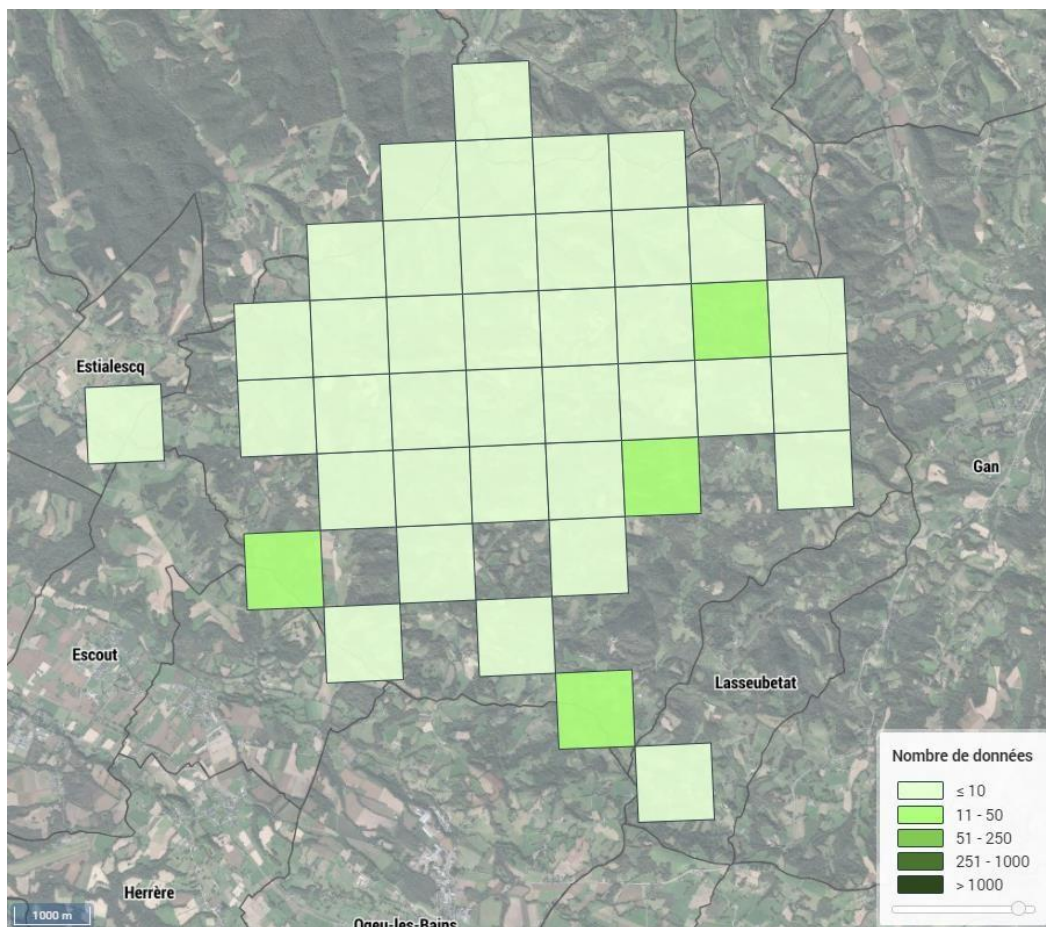
L'inventaire de terrain a recensé 79 espèces différentes d'oiseaux composé par plus de 800 observations directes récoltées. Le travail de recherche bibliographique complète ce total par la détection de 10 espèces supplémentaires (période 2010-2022), notamment des espèces hivernantes. Ainsi, ce ne sont pas moins **89 espèces d'oiseaux recensées** sur la commune.

En ce qui concerne la précision temporelle, 82 % des données d'observation de l'avifaune retrouvées sur Lasseube ont pu être recensées durant les 10 dernières années, dont la majorité durant la démarche de l'ABC.



Carte 6 : Répartition des données d'observation d'oiseaux par année sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

Le groupe des oiseaux ayant un référentiel régional, il est possible de comparer la liste d'espèces communale à la liste départementale. L'analyse de la proportion du nombre d'espèces contactées sur la commune par rapport au nombre d'espèces présentes en Pyrénées-Atlantiques permet de montrer que **23 % des espèces présentes sur le département ont été contactées sur la commune**. Le référentiel espèces de Nouvelle-Aquitaine dénombre 386 espèces des oiseaux présentes en Pyrénées-Atlantiques, d'après la méthode d'élaboration du référentiel-espèces.



Carte 7 : Répartition du nombre de données d'oiseaux par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

Les observations de terrain mettent en avant que **64 espèces d'oiseaux** observées sur la commune présentent des indices ou des preuves comportementales permettant de leur attribuer un **statut biologique local de reproducteur** (statut biologique « Nicheur »). Une donnée importante qui s'explique par le fait que ces **oiseaux trouvent sur la commune les conditions écologiques et habitats favorables** à l'exécution de cette phase biologique complexe. Pour les autres espèces observées :

- 10 espèces ont été observées en halte migratoire en période de transit migratoire (statut biologique « Migrateur ») ;
- 9 espèces présentes uniquement en période hivernale (Hivernant) ;
- 6 espèces considérées comme erratiques, c'est-à-dire présentes tout au long de l'année, mais pour lesquelles les habitats favorables à la reproduction ne sont pas représentés sur la commune.

Parmi ce cortège, à noter la présence d'une espèce originale, le Léiothrix jaune (aussi appelé Rossignol du Japon) est une **espèce exotique** (allochtone), **introduite involontairement** en Béarn depuis quelques décennies. Elle y développe depuis une véritable population, sans pour autant y présenter un caractère envahissant. Cet oiseau n'est ni protégé, ni chassable, mais couvert par la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage en Europe.

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

L'analyse de la présence et du statut local des espèces d'oiseaux nous amène à les grouper au sein de **cortèges d'espèces** présentant des caractéristiques écologiques ou des habitats similaires. Cette agrégation permet notamment d'évaluer l'intérêt des grands types de milieux présents sur le territoire communal. Localement cette analyse a orienté l'identification de **8 cortèges d'espèces**.

Une grande partie des oiseaux sont groupés au sein d'un ensemble d'espèces considérées comme **ubiquistes** (n=22). Ces espèces généralistes, souvent très fréquentes, sont largement répandues tant en Béarn qu'à l'échelle nationale. Elles peuvent être qualifiées de souples et peu exigeantes quant à la qualité de leur environnement (Corneille noire, Tourterelle turque, Merle noir, Rougegorge familier...).

Une liste, plus limitée, d'espèces est caractéristique des **habitats anthropophiles** et directement liée aux constructions humaines, leur nature et leur organisation spatiale. Ces oiseaux (n=6), tels que les Hirondelles, Martinet noir ou Chouette effraie, sont étroitement tributaires des conditions locales d'architectures et d'urbanisation (mitage notamment), leur permettant ici de développer des populations.

Les espèces inféodées aux **milieux agricoles** (n=11) sont représentatives des habitats permanents ouverts typiques des prairies et des habitats associés de landes et friches. Au sein de ce groupe, on retrouve des espèces telles que le Bruant proyer ou la Cisticole des joncs, dont la présence est très limitée dans l'espace. On trouve aussi au sein de ce regroupement la plupart des espèces hivernantes fréquentant les zones de cultures de la commune à la mauvaise saison : Vanneau huppé ou Pipit farlouse. D'autres espèces (n=13), liées aux habitats agricoles, nécessitent une structuration des milieux plus forte et sont notamment adaptés aux habitats de transition, à dominantes ouvertes, des **zones agricoles bocagères** (présence de haies et d'arbres isolés). Parmi celles-ci on retrouve plusieurs espèces typiques telles que le Bruant zizi, la Pie-grièche écorcheur ou le Tarier pâtre.

La vaste couverture forestière implique la présence d'espèces caractéristiques de ce type des **milieux forestiers** (n=16), notamment des forêts caducifoliées composées d'essences feuillues. La quantité et la qualité des forêts de la commune impliquent la présence d'espèces associées telles que le Bouvreuil pivoine, le Lorient d'Europe ou le Pic mar. Aussi, l'organisation spatiale du couvert forestier, notamment

par son imbrication au sein d'une trame agricole ouverte, favorise la présence d'espèces (n=9) liée à des structures paysagères de mosaïques assimilables à du **bocage forestier**. Au sein de ce cortège plusieurs espèces occupant de vastes territoires sont représentées : Aigle botté, Milan Royal...

Les deux derniers cortèges identifiés, plus anecdotiques, intègrent les espèces liées aux milieux aquatiques et notamment les **cours d'eau** (n=7) telles que le Martin-pêcheur d'Europe ou le Cincle plongeur, ainsi que le groupe d'espèces liées à la situation géographique de la commune en piémont **montagnard** (n=5) telles que le Vautour fauve ou le Grand Corbeau.

Cortège	Nombre d'espèces				
	Total	Nicheur	Migrateur	Hivernant	Erratique
Ubiquiste	22	22			
Anthropophile	6	6			
Agricole	11	4	2	4	1
Bocage agricole	12	8	4		
Bocage Forestier	10	8	2		
Forestier	16	10	2	4	
Cours d'eau	7	6			1
Montagnard	5			1	4
Total	89	64	10	9	6

Tableau 6 : Synthèse du nombre d'espèces et leurs statuts biologiques par cortège

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

Parmi le cortège identifié, **73 espèces bénéficient d'un statut de protection en France** et sont inscrites à l'article n° 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés et les modalités de leur protection⁷. Les **15 autres espèces** ne bénéficient pas de statut de protection, à l'échelle nationale, et sont couvertes par la réglementation des espèces gibiers, défini par l'arrêté du 26 juin 1987 fixant la liste des espèces de gibier dont la **chasse est autorisée**⁸.

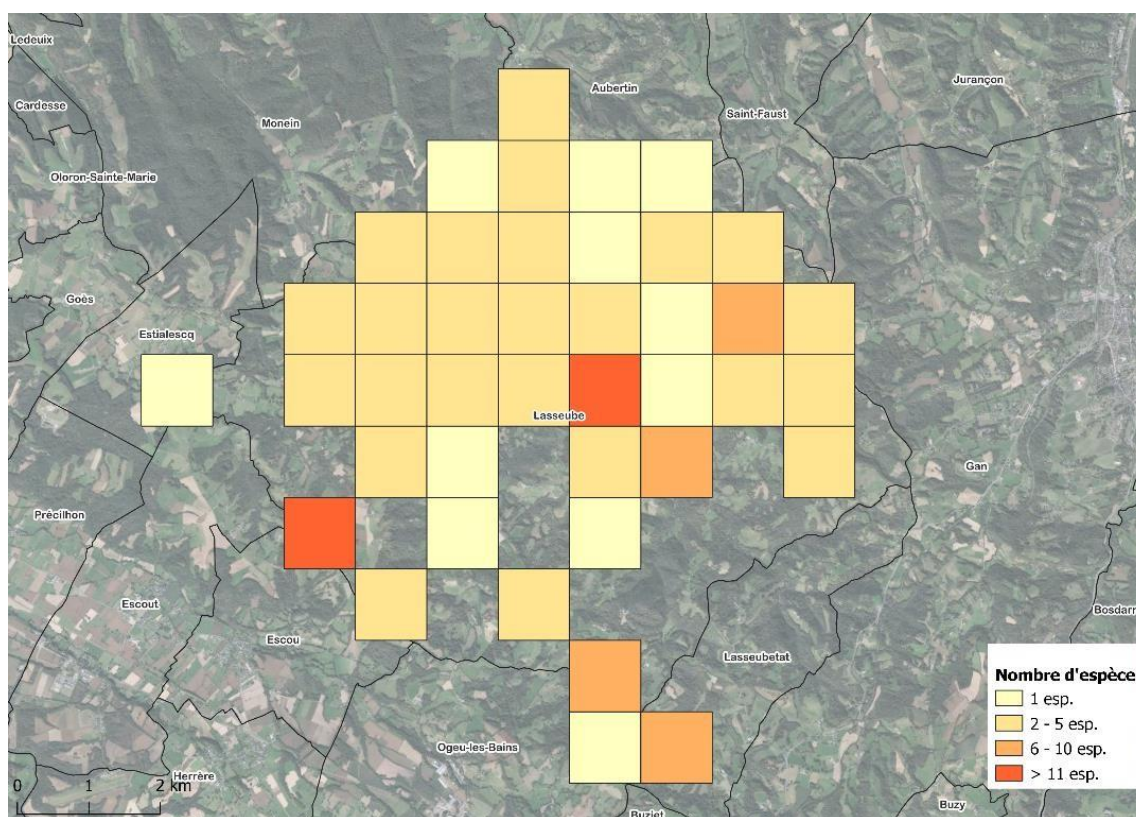
L'évaluation des statuts de menace des espèces identifiées sur la commune, notamment au regard de la Liste Rouge française, permet d'évaluer une liste d'oiseaux présentant un enjeu particulier de conservation. Il ressort de cette analyse l'identification d'au moins **13 espèces menacées** liées notamment aux **milieux agricoles**, aux **milieux forestiers**, aux **transitions bocagères**, aux **corridors alluviaux** ainsi qu'aux **espèces inféodées aux constructions humaines**. Ont été intégrées dans l'analyse, quelques espèces non menacées, mais indicatrices de la qualité des habitats qu'elles fréquentent, telle que le Pic mar (forêt) ou le Cincle plongeur (cours d'eau).

⁷ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021384277>

⁸ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000296288>

Nom vernaculaire	Nom latin	Statut Biologique	Cortège	Protection Nationale	Liste Rouge France
Cisticole des joncs	Cisticola juncidis	Nicheur	Agricole	Article 3	VU (Nicheur)
Linotte mélodieuse	Linaria cannabina	Nicheur	Agricole	Article 3	VU (Nicheur)
Chardonneret élégant	Carduelis carduelis	Nicheur	Bocage agricole	Article 3	VU (Nicheur)
Serin cini	Serinus serinus	Nicheur	Bocage forestier	Article 3	VU (Nicheur)
Aigle botté	Hieraetus pennatus	Nicheur	Bocage forestier	Article 3	NT (Nicheur)
Milan royal	Milvus milvus	Nicheur	Bocage forestier	Article 3	VU (Nicheur), VU (Hivernant)
Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula	Nicheur	Forestier	Article 3	VU (Nicheur)
Pic mar	Dendrocopos medius	Nicheur	Forestier	Article 3	LC (Nicheur)
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbicum	Nicheur	Anthropophile	Article 3	NT (Nicheur)
Hirondelle rustique	Hirundo rustica	Nicheur	Anthropophile	Article 3	NT (Nicheur)
Martinet noir	Apus apus	Nicheur	Anthropophile	Article 3	NT (Nicheur)
Gobemouche gris	Muscicapa striata	Nicheur	Cours d'eau	Article 3	NT (Nicheur)
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	Nicheur	Cours d'eau	Article 3	NT (Nicheur)
Pic épeichette	Dendrocopos minor	Nicheur	Cours d'eau	Article 3	VU (Nicheur)
Cincle plongeur	Cinclus cinclus	Nicheur	Cours d'eau	Article 3	LC (Nicheur)

Tableau 7 : Evaluation des espèces et cortège d'oiseaux menacés



Carte 8 : Répartition du nombre d'espèces d'oiseaux considérées à enjeux par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube



Photo 5 : Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) - Luiz Lapa

Les enjeux reposant sur les **milieux agricoles** de la commune le sont essentiellement sur des habitats ouverts à haute végétation recouvrant les prairies de fauches, les landes ou les friches. Ces habitats sont caractéristiques d'espèces menacées comme la **Cisticole de joncs**, la **Linotte mélodieuse**, le **Chardonneret élégant** ou le **Serin cini**. Ces passereaux nichent généralement au sol ou dans une végétation buissonnante. Le maintien de ces types de milieux, par un entretien principalement lié à des activités pastorales saisonnières est de nature à favoriser les populations locales de ces espèces.

L'importante **surface forestière**, mais surtout les caractéristiques écologiques des peuplements (essences autochtones, conduites permettant une forte maturité...) conditionnent la présence d'espèces indicatrices de la qualité des boisements de la commune comme le **Pic mar** ou le **Bouvreuil pivoine**.

Le contexte **bocager** (milieux forestiers associés à une forte imbrication avec des milieux pastoraux tels que les prairies, pelouses...) et le relief vallonné marqué sont très favorables à **deux espèces de rapaces typiques du piémont pyrénéen** : le **Milan royal** et l'**Aigle botté**. Ces deux espèces trouvent, dans cette mosaïque structurale, le gîte (au sein de vastes boisements plutôt calmes et peu accessibles) et le couvert à travers les zones ouvertes agricoles.



Photo 7 : Milan royal (*Milvus milvus*) - Noel Reynolds

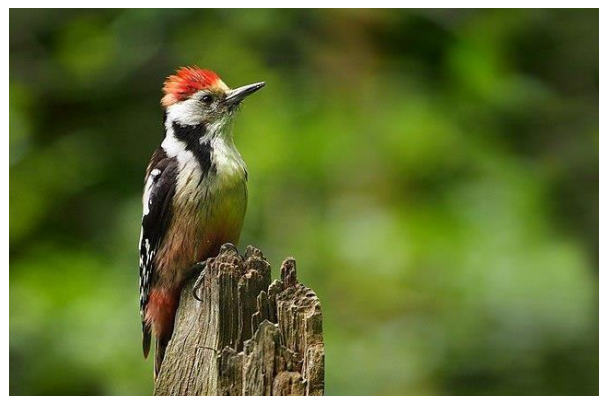


Photo 6 : Pic mar (*Dendrocopus medius*) - Frank Vassen



Malgré leur faible diversité et représentation géographique, les milieux aquatiques, et tout particulièrement les **cours d'eau**, abritent quelques espèces aquatiques remarquables comme le **Cincle plongeur** et le **Martin Pêcheur**. La première espèce est indicatrice de la qualité physico-chimique de l'eau alors que la seconde est plutôt liée aux caractéristiques naturelles des berges. Deux autres espèces, le **Gobemouche gris** et le **Pic épeichette** sont inféodées aux corridors boisés alluviaux (les ripisylves).

Photo 8 : Cincle plongeur (Cinclus cinclus) - Dirk Jan Van Roest

Enfin, la présence de plusieurs espèces strictement **anthropophiles** et étroitement dépendantes des constructions humaines, comme les **Hirondelles rustiques** et **Hirondelles de fenêtres**, le **Martinet noir** ou la **Chouette effraie**, démontre **l'intérêt particulier de caractéristiques architecturales locales** ou de la répartition mitée des habitations. Essentiellement privées, hormis quelques bâtiments publics (église, mairie), les structures bâties de la commune peuvent faire l'objet de mesure de sensibilisation et d'information des propriétaires afin de favoriser les populations de ces espèces.

3 - LES AMPHIBIENS

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE



Photo 9 : Salamandre tachetée

Les inventaires ont été réalisés au cours des années 2021 et 2022. Les prospections ont été faites de janvier à mai selon deux approches :

- n inventaire nocturne au chant afin de localiser et identifier les populations d'amphibiens
- n inventaire diurne en prospectant les points d'eau permanents et temporaires pour l'identification des larves et individus attestant leur reproduction sur la commune.

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Ce sont **89 observations** par contacts auditifs ou visuels qui ont été réalisés durant la phase de terrain. Elles ont permis d'identifier au total **7 espèces d'amphibiens** sur la commune. A celles-ci, 3 autres espèces peuvent être potentiellement présentes mais n'ont pas été contactées. Le cortège est constitué de 2 espèces de crapauds, 3 espèces de grenouilles, 1 espèce de salamandre et 1 espèce de triton.

La plupart ont été contactés à l'état adulte et seules des observations de têtards ont été faites pour la Grenouille agile et la Grenouille rousse.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nombre d'obs.	Nombre d'individ.
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	27	60
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	20	46
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	17	40
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	12	31
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	9	7 + têtards
Complexe Grenouille verte	<i>Pelophylax sp.</i>	2	6
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	1	têtards
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	0	0
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	0	0
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	0	0

Tableau 8 : Synthèse des observations des amphibiens

Actuellement, 54 données d'observation de 7 espèces d'amphibiens ont pu être recensées sur Lasseube. En ce qui concerne la précision temporelle, 94 % des données d'observation de chiroptères retrouvées sur Lasseube ont pu être recensées durant les 10 dernières années.

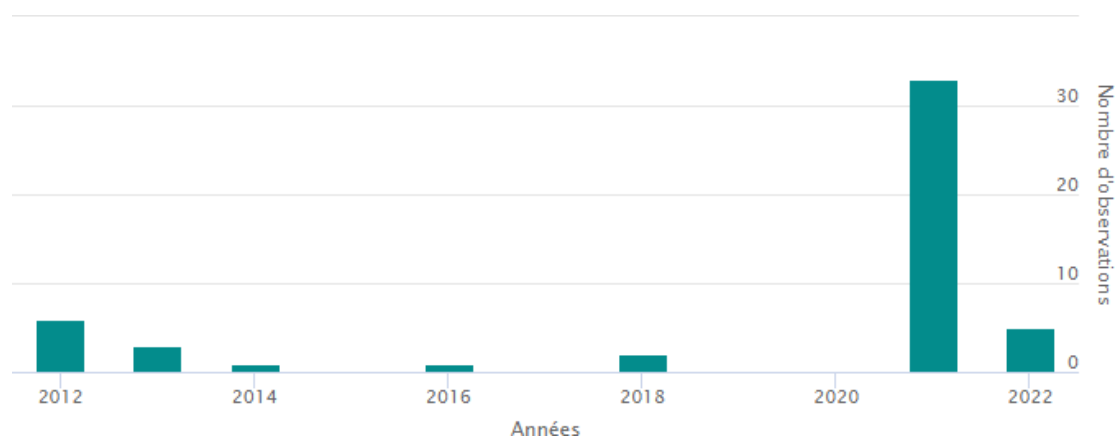
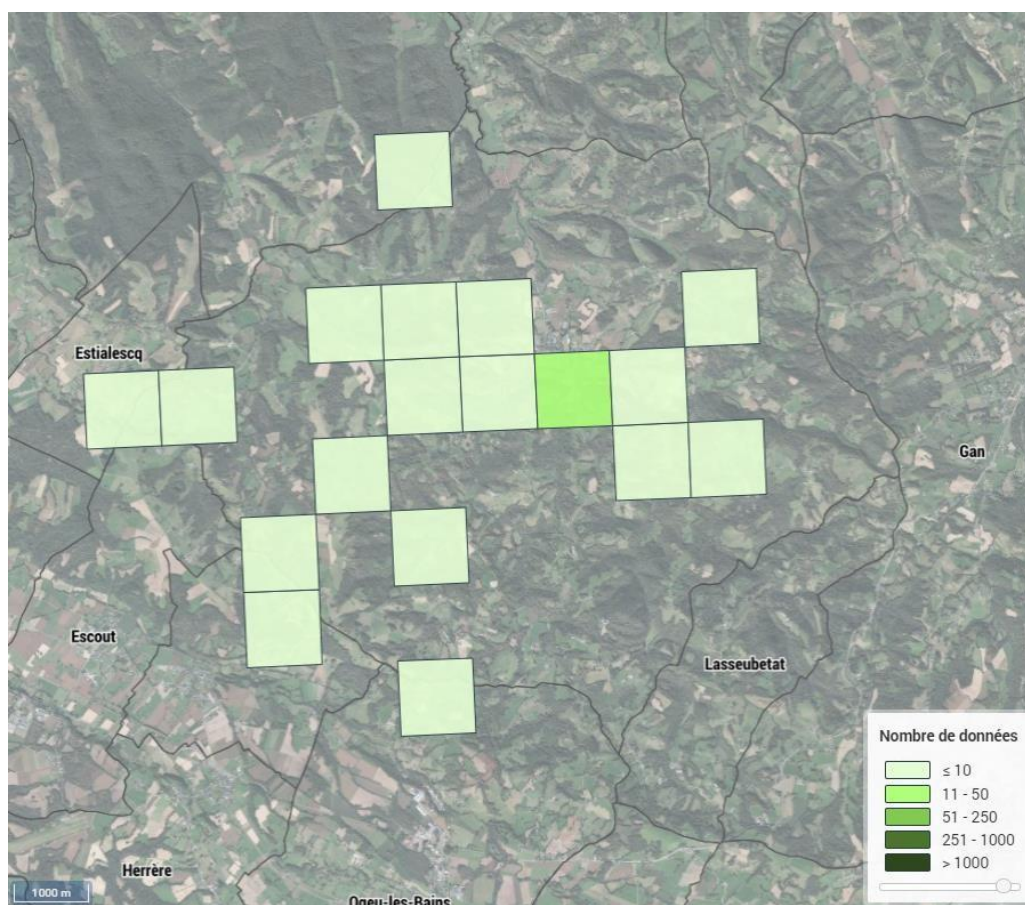


Figure 6 : Répartition des données d'observation d'amphibiens par année sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

Le groupe des amphibiens ayant un référentiel régional, il est possible de comparer la liste d'espèces communale à la liste départementale. Le référentiel espèces de Nouvelle-Aquitaine dénombre 18 espèces d'amphibiens présentes en Pyrénées-Atlantiques, L'analyse de la proportion du nombre d'espèces contactées sur la commune par rapport au nombre d'espèces présentes en Pyrénées-Atlantiques permet de montrer que **38,9% des espèces présentes sur le département ont été contactées sur la commune.**



Carte 9 : Répartition du nombre de données d'amphibiens par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

Il s'agit d'un **cortège représentatif des zones bocagères** du secteur. Le **cortège reste toutefois basique** dont quelques espèces n'ont cependant pas été trouvées. Les espèces les plus fréquemment rencontrées ont été la **Salamandre tachetée**, le **Crapaud épineux** et l'**Alyte accoucheur**.

La **Salamandre tachetée** est particulièrement commune dans les zones vallonnées et boisées au sud de Lasseube. Elle fréquente les milieux forestiers frais et humides de cette partie de la commune.

Le **Crapaud commun** a été surtout observé aux abords de La Baïse, sur la **partie nord de la commune**. A noter que cette espèce est exposée à une importante **mortalité routière** sur la route de Lacommande et dans une moindre mesure sur la route d'Oloron, où de nombreux individus écrasés ont été observés. L'**Alyte accoucheur** a été entendu à proximité d'un très grand nombre de points d'eau et souvent à **proximité des bâtiments**. C'est une espèce anthropophile qui fréquente souvent les infrastructures où il trouve refuge dans des anfractuosités et fissures fraîches. Il est réparti sur **toute la commune**. Le **Crapaud calamite** est rare dans cette



Photo 10 : Alyte accoucheur

partie du département et la présence de l'espèce est **peu probable** à Lasseube..

Le **Triton palmé** est **présent sur l'ensemble de la commune** quand les habitats de reproduction sont disponibles (petits points d'eau non courante type fossés, bras morts, petites mares, dépressions humides). Le **Triton marbré** n'a **pas été observé** durant nos prospections mais sa présence est envisageable dans certaines mares profondes et bien végétalisées de la commune.

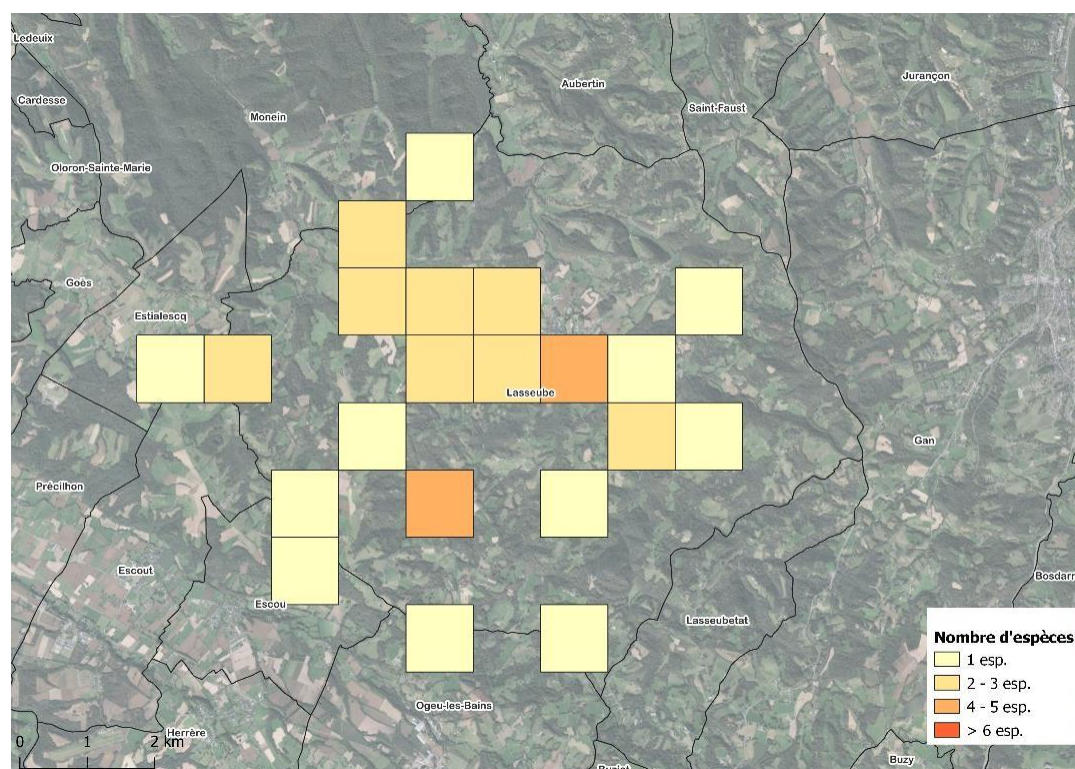
La **Grenouille agile** a été observée de façon **ponctuelle** sur l'ensemble du territoire. Ce sont des individus en déplacement qui ont été observés çà et là. La **Grenouille rousse**, en revanche, semble plus **localisée**, une seule observation a été faite et elle se reproduit dans un boisement humide au lieu-dit Brana. La **Grenouille verte** *Pelophylax sp.*, ici en limite d'aire de répartition, est **rare et localisée** sur Lasseube. Elle a été observée en deux plans d'eau de la commune. Enfin, la **Rainette méridionale**, rare voire absente dans le secteur, **n'a pas été entendue** et est probablement absente de la commune.

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

L'ensemble des amphibiens est protégé sur le territoire français et parmi ceux-ci 4 espèces bénéficient d'un statut de protection européen (An. IV de la Directive Habitat-Faune-Flore). A l'échelle départementale, seule le Grenouille rousse, lorsqu'elle est présente en dessous de 300 m, est désignatrice ZNIEFF. Enfin, aucune de ces espèces n'a sa population en danger d'extinction d'après la Liste Rouge Régionale.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Pro. nat.	DHFF	Espèce ZNIEFF	LR Aquitaine
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	Art. 3	-		LC
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	Art. 2	An. IV		LC
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	Art. 3	-		LC
Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	Art. 3	-		LC
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Art. 2	An. IV		LC
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	Art. 4	An. V	< 300 m	LC
Complexe Grenouille verte	<i>Pelophylax sp.</i>	Art. 3	An. IV		DD
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	Art. 2	An. IV	Oui	LC
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	Art. 2	An. IV		NT
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	Art. 2	An. IV		LC

Tableau 9 : Synthèse des enjeux de conservation des amphibiens



Carte 10 : Répartition du nombre d'espèces d'amphibiens considérées à enjeux par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube

De façon générale, les enjeux de conservation sur la commune porte :

- La préservation de l'alyte accoucheur et des habitats qui lui sont associés, qui représente un enjeu moyen. Au regard de sa proximité avec le bâti et les jardins, le maintien des populations passe par une prise en compte de la gestion des espaces verts et du patrimoine bâti (vieux

- murs, maisons...).
- La préservation des sites de reproduction des grenouilles brunes (Grenouille rousse et Grenouille agile) en maintenant des zones d'eau temporaires ou permanentes en contexte forestier.
- La mortalité routière sur les routes principales au sortir du village où de nombreux crapauds sont écrasés. La présence de bâti et de fossés routiers à proximité du village constitue autant de zones refuges pour accomplir leur cycle biologique mais souvent morcelées par les infrastructures routières. Une réflexion de mise en place de crapauduc à des endroits stratégiques pour réduire la mortalité serait à mener.
- Si la présence du triton marbré est avérée un jour, celui-ci constituerait un enjeu fort pour la commune. C'est une espèce très rare dans le secteur.

4 - LES REPTILES

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE



Les inventaires ont été conduits au printemps 2021 et 2022. Les prospections se sont faites de façon active et par la pose de plaques à reptiles au sein de différents milieux représentatifs de la commune. L'ensemble des grands types de milieux a été couvert sans toutefois représenter un échantillonnage statistiquement structuré de la couverture géographique des habitats.

Photo 11 : Couleuvre d'esculape

B- RESULTAT D'INVENTAIRE

Les prospections de terrain ont permis de réaliser **107 observations** de reptiles et de recenser **8 espèces** sur la commune. 5 autres espèces de reptiles sont potentiellement présentes mais n'ont pas été contactées. Le cortège est constitué d'1 espèce de Lézard, 5 espèces de serpents, 1 espèce de tortue et 1 espèce de tarente.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nombre d'obs.	Nombre d'indiv.
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	78	171
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	15	25
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	1	1
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	5	5
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	1	1
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	1	1
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	5	11
Tarente de Maurétanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	1	1
Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	0	0
Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	0	0
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	0	0
Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	0	0
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	0	0

Tableau 10 : Synthèse des observations des reptiles

Actuellement, 83 données d'observation de 8 espèces de reptiles ont pu être recensées sur Lasseube. En ce qui concerne la précision temporelle, 87 % des données d'observation de chiroptères retrouvées sur Lasseube ont pu être recensées durant les 10 dernières années.

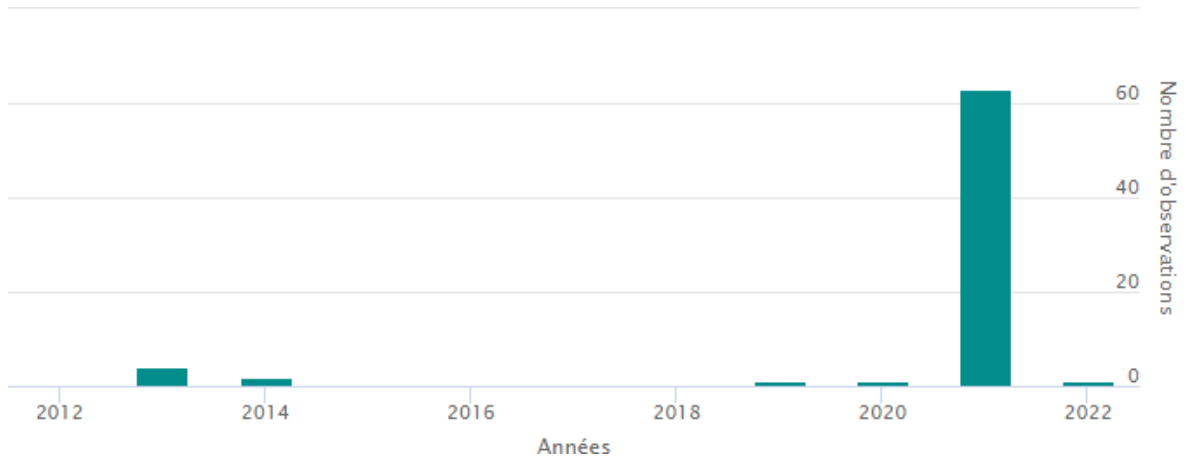
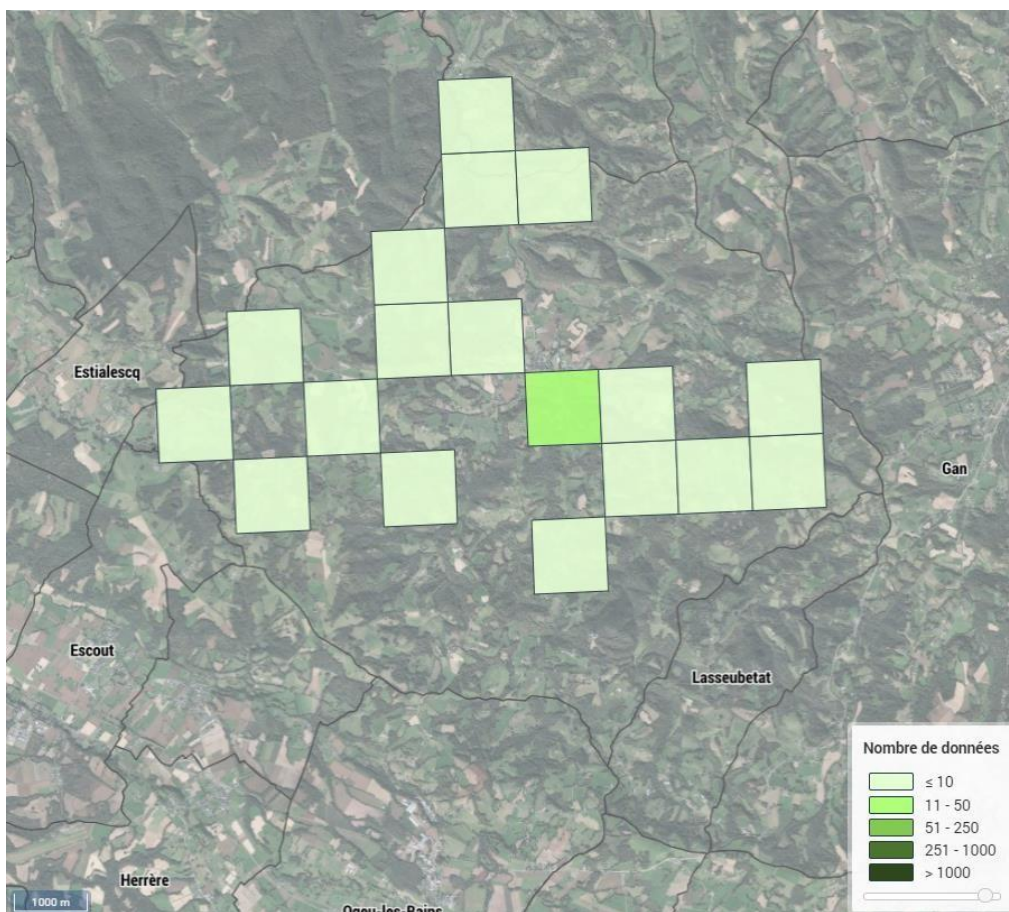


Figure 7 : Répartition des données d'observation de reptiles par année sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

Le groupe des reptiles ayant un référentiel régional, il est possible de comparer la liste d'espèces communale à la liste départementale. Le référentiel espèces de Nouvelle-Aquitaine dénombre 22 espèces reptiles présentes en Pyrénées-Atlantiques. L'analyse de la proportion du nombre d'espèces contactées sur la commune par rapport au nombre d'espèces présentes en Pyrénées-Atlantiques permet de montrer que **27,3% des espèces présentes sur le département ont été contactées sur la commune.**



Carte 11 : Répartition du nombre de données de reptiles par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

Le cortège communal de reptiles observés est **typique** d'une zone bocagère mais l'absence ou la rareté de certains milieux en fait un **cortège appauvri**. Le faible nombre d'individus contactés reflète l'état de conservation et la disponibilité des habitats.

Le **Lézard des murailles** est, de très loin, l'espèce la plus **présente** de la commune. Il est présent partout en abondance. Il s'agit du seul lézard observé sur la commune. Etonnamment, le **Lézard à deux raies** (ex. Lézard vert) n'a pas été contacté, alors que la présence de nombreuses lisières boisées constituant son habitat permettrait une observation abondante de l'espèce. L'**Orvet fragile** n'a **pas été observé** non plus mais c'est une espèce discrète qui, lorsqu'elle est peu abondante, se rencontre difficilement. Sa présence reste donc tout à fait envisageable. Le **Lézard vivipare** est une espèce rare et localisée en plaine, cantonnée aux **zones de tourbières et de landes humides**. Ces habitats rares sur Lasseube expliquent que l'espèce **n'a pas pu être contactée**. Sa présence y est peu probable.

A noter l'observation ponctuelle d'une **Tarente de Maurétanie** (individu isolé, donnée transmise par un particulier), **espèce introduite** ici et là dans le Sud-Ouest. Il n'y a probablement pas de reproduction à l'heure actuelle et ne pose pas de problème sur les populations indigènes.

Les deux serpents les plus communs sur la commune sont la **Couleuvre verte et jaune** et la **Couleuvre vipérine**. Cette dernière reste très localisée (essentiellement le long de la Baïse et des autres cours d'eau) mais peut être localement très abondante (plusieurs individus observés sur un même site de présence sur les habitats aquatiques et terrestres qui lui sont favorables). La **Couleuvre helvétique** (ex. Couleuvre à collier) n'a été observée qu'à une seule reprise, ce qui est étonnamment peu pour cette espèce parfois abondante et dont de nombreux habitats favorables sont présents.



Photo 12 : Habitat à Couleuvre vipérine

La **Couleuvre d'Esculape** n'a été observée qu'à une seule reprise, le long de la route d'Oloron-Sainte-Marie, au lieu-dit Pélayer. C'est une espèce discrète et difficile à observer, nul doute que l'espèce est présente aux abords d'autres massifs.

La **Vipère aspic** n'est cantonnée que dans des habitats bien spécifiques (landes plus ou moins humides et lisières en bon état de conservation). La faible proportion de ces habitats sur Lasseube explique pourquoi seul un individu a été contacté, en contre-bas de la route d'Escou dans une des dernières zones de landes de la commune.

Enfin, belle surprise, la **Cistude d'Europe** a été observée au sein d'un étang forestier au lieu-dit Brana. Cette espèce est rare et localisée dans le secteur, dont il s'agit de la station la plus méridionale connue à ce jour. Plusieurs individus mâles et femelles ont été comptabilisés et la population semble de belle taille.

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

L'ensemble des **reptiles** bénéficie d'une **protection à l'échelle nationale** et **4 espèces** présentent un **intérêt communautaire**. Dans ce cortège, **3 espèces ont leur population menacée à l'échelle régionale**, à la lecture de la liste rouge des reptiles : la Vipère aspic est considérée comme vulnérable

(VU) et la Couleuvre d'Esculape et la Cistude d'Europe ont toutes deux leur population quasi-menacée (NT).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Pro. nat.	DHFF	LR Aquitaine	Statut dans le secteur	
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Art. 2	An. IV	LC	Abondant	
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	Art. 2	-	VU	Localisée mais parfois abondante	
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	Art. 2	-	LC	Peu abondante	
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Art. 2	An. IV	LC	Relativement abondante	
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	Art. 2	An. IV	Oui	NT	Localisée ?
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	Art. 2	-	Oui	VU	Rare et localisée
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	Art. 2	An. II & IV	Oui	NT	Relativement abondante
Tarente de Maurétanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	Art. 3	-	Naa		Introduite accidentellement
Lézard vivipare	<i>Zootoca vivipara</i>	Art. 3	-	LC		Très localisé
Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	Art. 2	An. IV	LC		Rare ?
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	Art. 3	-	VU		Rare ?
Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	Art. 3	-	Oui	NT	Très rare et localisée
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	Art. 2	An. IV	Oui	VU	Localisée

Tableau 11 : Enjeux de conservation des reptiles

Les enjeux de conservation des reptiles sont **importants** sur la commune, considérant les faibles effectifs observés et la rareté de certaines espèces.

Il convient de **protéger la population remarquable de Cistude d'Europe** identifiée au lieu-dit Brana. L'étang doit prendre en compte la présence de cette population dans sa gestion d'entretien. Une convention d'assistance technique pour la gestion de l'étang pourrait être envisagée auprès du propriétaire pour préserver la population.



Photo 13 : Cistude d'Europe

On note des rassemblements importants de **couleuvres vipérines**, de façon localisés, particulièrement aux abords du village et des zones humides, dont leur préservation est cruciale pour le maintien des populations.

Les **secteurs de landes**, rares et localisés sur la commune, sont importants pour de nombreux reptiles : Vipère aspic, Coronelle lisse (non observée) et le Lézard vivipare. Ces milieux remarquables sont à préserver, c'est pourquoi une démarche auprès du propriétaire de la lande remarquable sise dans le secteur Laberrere, pour un accompagnement de gestion du site, tout en prenant en compte les enjeux écologiques, pourrait être réalisée par la Cellule d'Assistance Technique (CAT) Landes.

La mise en place d'un **entretien raisonné des lisières forestières** qui constituent des habitats favorables pour toute une guilde de reptiles (Couleuvre d'esculape, Lézard vert...) pourrait être envisagée. Ces habitats sont très présents sur la commune mais peuvent souvent faire l'objet d'une gestion trop intensive et ne présentant pas une lisière complexe structurée.

5 - LES LIBELLULES (ODONATES)

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE



Photo 14 : *Aeschna bleue*

Les inventaires ont été menés de mai à octobre sur les deux années du projet. Les observations ont été faites à vue par la recherche d'imago mais également par la recherche d'exuvies. Les milieux ciblés ont été les plans d'eau stagnants (mares, étangs) et les cours d'eau.

Les prospections ont été réalisées en ciblant les différents milieux :

- Milieux lotiques (eau courante) ouverts ou boisés ;
- Milieux lenticules (eau stagnante) : mares et étangs.

B- RESULTAT DE L'INVENTAIRE

Avant la campagne d'inventaire, seules 7 espèces d'odonates étaient connues sur la commune. A la suite des prospections réalisées dans le cadre de l'ABC, ce sont **30 espèces de libellules** qui ont été inventoriées. L'inventaire a constitué **203 contacts d'odonates** répartis sur l'ensemble des milieux aquatiques de la commune.

Nom vernaculaire	Nom latin	Nombre de données
Aeschna bleue	<i>Aeschna cyanea</i>	2
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	8
Aeschna paisible	Boyeria irene	9 (2)
Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	4
Caloptéryx vierge	Calopteryx virgo	30 (3)
Caloptéryx occitan	<i>Calopteryx xanthostoma</i>	7
Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	5
Agrion de Mercure	Coenagrion mercuriale	13 (1)
Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	11
Cordulégastré annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	5
Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>	2
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	2
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	1
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	1
Gomphe joli	<i>Gomphus pulchellus</i>	3
Gomphe semblable	<i>Gomphus simillimus</i>	1 (ou2)
Gomphe vulgaire	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	4
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	7
Libellule déprimée	Libellula depressa	4 (2)
Gomphe à pinces	Onychogomphus forcipatus	12 (1)
Gomphe à crochets	<i>Onychogomphus uncatus</i>	4
Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>	1 (ou 2)
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	1
Orthétrum bleuisant	Orthetrum coerulescens	15 (1)

Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	5
Agrion orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>	13
Agrion blanchâtre	<i>Platycnemis latipes</i>	24 (1)
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	4
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	3
Trithémis annelé	<i>Trithemis annulata</i>	2

Tableau 12 : Détail du nombre de données par espèce d'odonates sur la commune de Lasseube (les données disponibles avant les inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC)



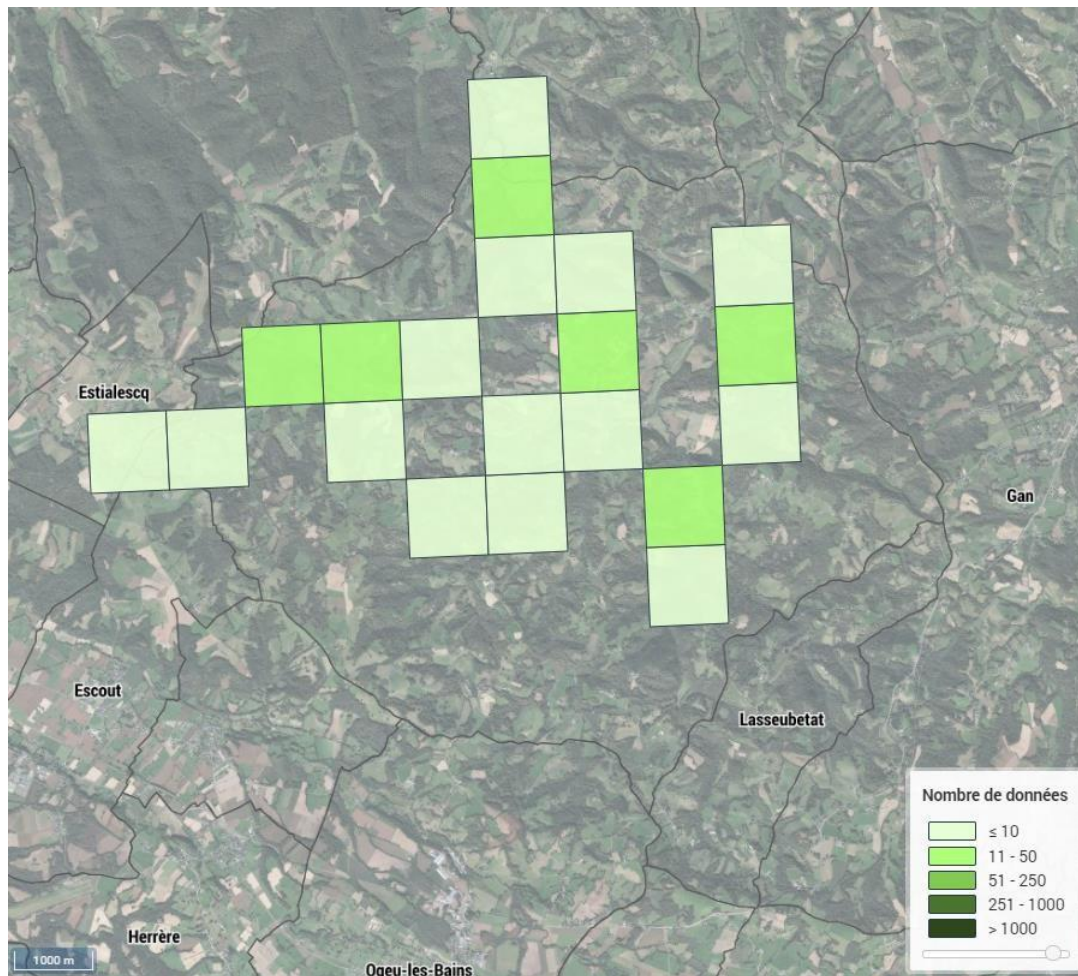
Photo 15 : *Orthétrum réticulé*

Actuellement, ce sont donc 222 données d'observation de 30 espèces d'odonates qui sont recensées sur Lasseube. En ce qui concerne la précision temporelle, 97 % des données d'observation d'odonates retrouvées sur Lasseube ont pu être recensées durant les 10 dernières années.



Figure 8 : Répartition des données d'observation d'odonates par année sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

Le groupe des odonates ayant un référentiel régional, il est possible de comparer la liste d'espèces communale à la liste départementale. L'analyse de la proportion du nombre d'espèces contactées sur la commune par rapport au nombre d'espèces présentes en Pyrénées-Atlantiques permet de montrer que **44,8 % des espèces présentes sur le département ont été contactées sur la commune.**



Carte 12 : Répartition du nombre de données d'odonates par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

Le cortège des milieux lotiques est beaucoup plus représenté sur la commune que le cortège de milieux stagnants. En termes de données, 74 % des observations ont été faites sur les cours d'eau et 26 % sur les eaux stagnantes. Les nombreux cours d'eau et la faible présence de milieux stagnants expliquent cette proportion.

Les espèces les plus couramment observées lors de ces inventaires sont le **Caloptéryx vierge**, l'**Agrion blanchâtre** et l'**Orthétrum bleissant**. Ces trois espèces sont typiques des petits cours d'eau qui sont les habitats favorables aux libellules sur la commune de Lasseube. Davantage ubiquiste, l'Agrion blanchâtre a également été observé sur les eaux stagnantes. Les 4 espèces des genres **Gomphus** et **Onychogomphus** sont typiques des eaux courantes, tout comme la **Cordulie à corps fin**, l'**Agrion de Mercure** et le **Cordulégastré annelé**.

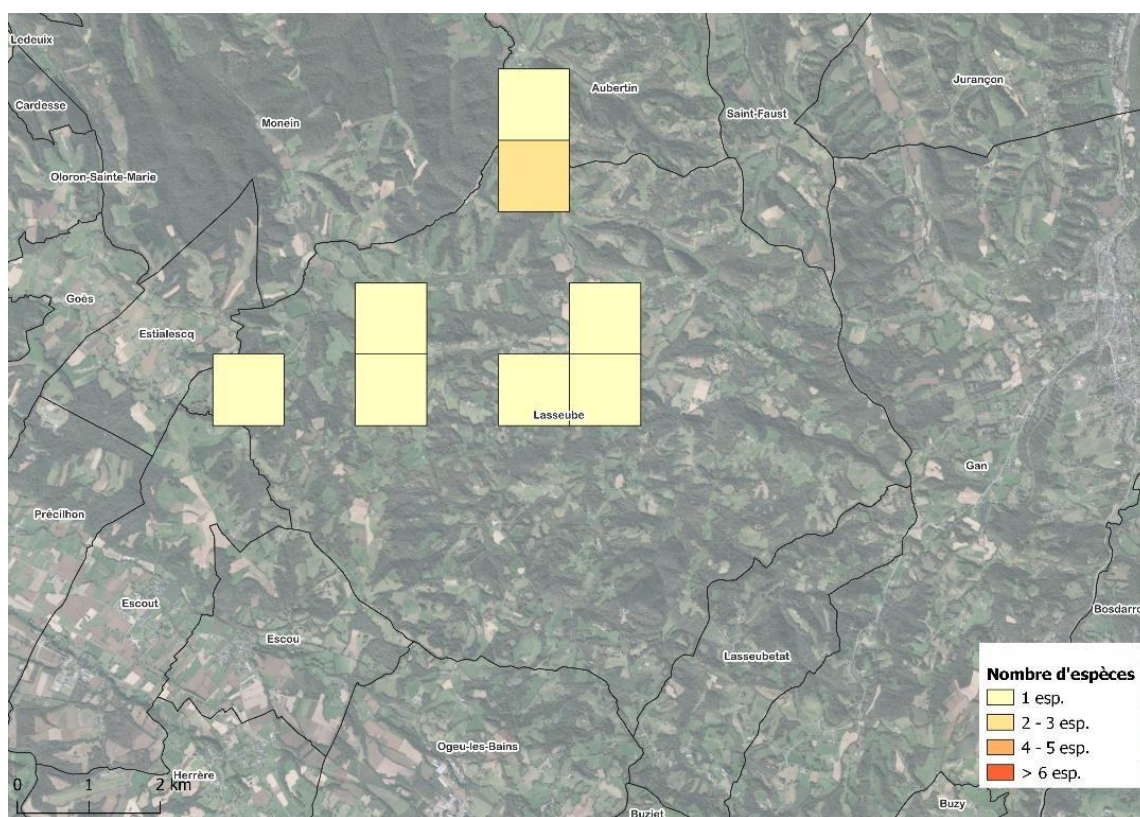
Le cortège des milieux stagnants est composé principalement de l'**Aeschna bleue**, l'**Agrion porte-coupe**, l'**Agrion de Vander Linden** et l'**Orthétrum réticulé**. Ce cortège est **sous représenté** par rapport à la moyenne nationale en raison de leur faible représentativité sur la commune (seulement 6 mares ou étangs identifiés).

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

Sur la commune, 2 espèces d'odonates présentent un enjeu de conservation fort : l'Agrion de Mercure et la Cordulie à corps fin.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Pro. nat.	DHFF	LR Aquitaine
Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Art. 3	An. II	LC
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	Art. 2	An. II, An. IV	LC

Tableau 13 : Enjeux de conservation des odonates



Carte 13 : Répartition du nombre d'espèces d'odonates considérées à enjeux par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube

L'**Agrion de Mercure** a été observé plutôt sur la partie nord de la commune où les **petits ruisselets deviennent plus calmes, plus végétalisés et ensoleillés**. Il a été observé sur **6 secteurs** avec des populations importantes, aux lieux-dits Mousis (partie amont du Laring), sur la Bastarde à Lapastoure, et Setze (canal parallèle à la Baïse). La **conservation** de cette espèce sur la commune est un enjeu majeur, du fait de la fragilité de son habitat. La sensibilisation des propriétaires à la présence de cette espèce est recommandée pour favoriser cette espèce.

La **Cordulie à corps fin** n'a été observée que sur un seul **secteur de la Baïse**, au niveau du lieu-dit Setze, en amont du Moulin de Lavigne. La ripisylve bien conservée sur ce secteur permet le développement

larvaire de l'espèce. En effet, aucun adulte n'a été observé mais 5 exuvies⁹ y ont été découvertes, attestant de la reproduction de l'espèce sur la commune. Ce tronçon de la Baïse constitue sans conteste **le site où les enjeux odonatologiques sont les plus importants** sur la commune. Il doit être préservé, et en particulier sa ripisylve.

Ces deux libellules sont inféodées au cours d'eau. De façon générale, pour les préserver il convient de maintenir le régime hydrique, la qualité physico-chimique de l'eau et d'éviter une fermeture complète des cours d'eau.

E- LIBELLULES REPRESENTATIVES OU REMARQUABLES



AGRION DE MERCURE

Patrimoniales

Coenagrion mercuriale

Taille : 2,7 à 3,1 cm **Observation :** Mai à août

Habitats : Eaux courantes à débit faible ou modéré (ruisseaux, fossés et chenaux riches en plantes aquatiques).

L'Agrion de mercure est une libellule de couleur bleue et noire avec une tache sur le second segment de son abdomen en forme de casque de viking. Cette libellule est peu mobile avec de faibles déplacements (25m). Les adultes sont insectivores (moucheron, pucerons...) et les larves se nourrissent de zooplancton et micro-invertébrés. La femelle pond dans la partie immergée des plantes, en tandem avec le mâle.

En France, cette espèce est bien répandue, particulièrement dans la moitié sud où se trouvent les plus importantes populations européennes. Ce qui fait de la Nouvelle-Aquitaine une région très importante pour la conservation de l'espèce à l'échelle mondiale.



CORDULIE A CORPS FIN

Patrimoniales

Oxygastra curtisii

Taille : 2,7 à 3,1 cm **Observation :** Mai à août

Habitats : Parties calmes des grandes rivières aux ripisylves bien développées mais aussi ponctuellement dans des plans d'eau (mares, étangs, lacs, anciennes gravières).

La Cordulie à corps fin se reconnaît à son abdomen vert métallique orné de taches jaunes allongées. Insectivores, elle fréquente les cordons boisés des cours d'eau où les larves se développent dans les débris végétaux (feuilles mortes) et se servent du tronc comme support d'émergence.

La Cordulie à corps fin est endémique du sud-ouest de l'Europe et présente sur la quasi-totalité de territoire métropolitain.

⁹ Exuvie : dépouille nymphale abandonnée après chaque mue. Lors de la dernière mue, au moment de l'émergence, l'exuvie reste fixée sur divers supports à proximité du milieu aquatique

6 - LES GRILLONS, CRIQUETS ET SAUTERELLES (ORTHOPTERES)

Les Orthoptères sont considérés comme de bons indicateurs de la richesse et de la qualité des habitats naturels du fait de leur grande sensibilité aux changements de structures de la végétation, des plus xériques aux plus humides¹⁰. D'une manière très générale, les criquets fréquentent les habitats plutôt ras, laissant apparaître le sol, alors que les sauterelles sont liées à des habitats plus denses et riches en végétation herbacée, parfois arbustive et arborée. De plus, ces insectes sont pour la plupart facilement identifiables au chant ou à vue.

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

L'inventaire des Orthoptères a été réalisé au gré des déplacements sur les différents types d'habitats présents sur la commune. Les orthoptères sont détectés :

- à vue lorsqu'ils s'enfuient au moment du passage de l'observateur ;
- par fauchage dans la végétation au moyen d'un filet, réalisé de façon aléatoire ;
- par points d'écoute pour localiser voire identifier directement les individus chanteurs. L'identification à l'ouïe est même indispensable pour distinguer dans cet échantillonnage les mâles du Criquet mélodieux *Gomphocerippus biguttulus* de ceux du Criquet duettiste *Gomphocerippus brunneus*.

L'effort de prospection a été principalement porté sur les milieux herbacés humides et secs et les lisières et fourrés. Les arbres et arbustes ont également été inspectés par battage des feuillages pour le recueil des sauterelles arboricoles du genre *Meconema*, parfois celles du genre *Phaneroptera*.

L'identification s'est faite en grande majorité sur site, par l'observation des critères déterminants, en relâchant ensuite les animaux. La prise de photographies des critères a parfois été utilisée pour des identifications ultérieures. A noter que seuls les adultes ont été identifiés au niveau spécifique, l'identification des larves étant le plus souvent délicate, voire impossible.

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

30 espèces d'Orthoptères ont été observées sur la commune de Lasseube, dont 13 espèces d'Ensifères (courtilières, sauterelles, grillons) et 17 espèces de Caelifères (criquets). Actuellement, 309 données d'observation d'orthoptères ont été recensées sur Lasseube. En ce qui concerne la précision temporelle, la totalité des données d'observation d'orthoptères retrouvées sur Lasseube a pu être recensée durant les 10 dernières années, et même lors de cet ABC.

¹⁰ Bonnet & al., 1997. Analyse temporelle et structurale de la relation orthoptères-végétations. *Ecologie*, **28**(3) : 109-216.



Figure 9 : Répartition des données d'observation d'orthoptères par année sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

Le groupe des orthoptères ayant un référentiel régional, il est possible de comparer la liste d'espèces communale à la liste départementale. L'analyse de la proportion du nombre d'espèces contactées sur la commune par rapport au nombre d'espèces présentes en Pyrénées-Atlantiques permet de montrer que **33 % des 90 espèces actuellement attestées dans les Pyrénées-Atlantiques** (Bonifait & Duhazé, 2020) ont été contactées sur la commune.

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

Aussi, plusieurs cortèges d'espèces ont été observés sur la commune de Lasseube. Il y a le cortège des espèces liées :

- aux prairies humides avec *Aiolopus thalassinus*, *Chorthippus albomarginatus*, *Chorthippus dorsatus*, *Chrysochraon dispar*, *Mecostethus parapleurus*, *Pseudochorthippus parallelus*, *Ruspolia nitidula*, *Stethophyma grossum* et *Conocephalus fuscus* ;
- aux milieux exondés et aux bords d'eau stagnante ou courante avec *Gryllotalpa gryllotalpa*, *Paratettix meridionalis*, *Pteronemobius heydenii* et *Tetrix subulata* ;
- aux milieux secs et ras (pelouses calcaires, ...) avec *Aiolopus strepens*, *Calliptamus barbarus* et *Gomphocerippus brunneus* ;
- aux prairies mésophiles avec *Gomphocerippus biguttulus*, *Gryllus campestris*, *Omocestus rufipes*, *Euchorthippus declivus* ;
- à la végétation arbustive ou arborée avec *Locusta migratoria*, *Gomphocerippus rufus*, *Meconema meridionale*, *Meconema thalassinum*, *Nemobius sylvestris*, *Phaneroptera nana*, *Pholidoptera griseoaptera*, *Tettigonia viridissima* et *Zeuneriana abbreviata*.

Le **cortège des milieux humides** est celui qui a été le **plus observé** sur la commune. Il est d'ailleurs le plus intéressant d'un point de vue fonctionnel. En effet, lorsque la présence simultanée d'une majorité de ces espèces est attestée, c'est le signe d'un **habitat en bon état de conservation**.

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

Aucun Orthoptère inventorié sur la commune de Lasseube ne possède de **statut de protection**.

Néanmoins, **4 espèces sont considérées comme menacées** dans le domaine biogéographique subméditerranéen aquitain selon la liste rouge de Sardet & Defaut (2004) : la **Courtillière commune** - *Gryllotalpa gryllotalpa* (Linnaeus, 1758), le **Criquet des Roseaux** - *Mecostethus parapleurus* (Hagenbach, 1822), le **Tetrix des plages** - *Paratettix meridionalis* (Rambur, 1838) et le **Criquet ensanglanté** - *Stethophyma grossum* (Linnaeus, 1758).

Par ailleurs, **3 espèces sont considérées comme assez rares** d'après le Référentiel des Orthoptères d'Aquitaine¹¹ de Bonifait & Duhazé (2021) : le **Gomphocère roux** - *Gomphocerippus rufus* (Linnaeus, 1758), le **Criquet ensanglanté** - *Stethophyma grossum* (Linnaeus, 1758) et la **Decticelle d'Aquitaine** - *Zeuneriana abbreviata* (Audinet-Serville, 1838). Bien que n'ayant pas de statut particulier et commune dans les Pyrénées-Atlantiques, la Decticelle aquitaine mérite qu'on s'y attarde car il s'agit d'une espèce endémique des Pyrénées occidentales (françaises et ibériques) mais qui s'étend en plaine vers le nord jusque dans les Landes, le Gers et la Gironde.

Enfin, une analyse croisée du degré de menace et du degré de rareté fait apparaître que seul le **Criquet ensanglanté** - *Stethophyma grossum* (Linnaeus, 1758) peut être considéré comme une espèce à **enjeu « modéré »**. Le maintien de prairies humides est indispensable au maintien des populations. La fermeture des milieux par la colonisation des ligneux lui est défavorable ainsi que les pratiques de fauche ou de broyage en juin et juillet (espèce tardive dont les larves sont petites et vulnérables au moment de la fauche). Le maintien des pratiques pastorales sur les prairies humides lui est favorable.

Les autres espèces sont soit menacées mais communes ou alors assez rares mais non menacées.

11 Remarque : le statut de rareté est évalué à dire d'expert à l'échelle de l'ensemble de l'Aquitaine suivant la grille suivante : CC : très commun ; C : commun ; AC : assez commun ; AR : assez rare ; R : rare ; RR : très rare ; NRR : non revu récemment (après 2000).

Il n'existe pas d'atlas de répartition des Orthoptères d'Aquitaine, les connaissances étant encore fragmentaires sur ce groupe. Les statuts ont donc été évalués à partir de la répartition provisoire (base de données de Locusta et de ses membres ; Collectif, 2019) et des connaissances des Orthoptères d'Aquitaine. Dans certains cas (espèces très discrètes et peu mentionnées), les statuts ont été en partie définis par extrapolation. De plus, le fait d'évaluer le statut à l'échelle de la région et non par domaine biogéographique implique que les statuts ne sont que partiellement comparables entre eux, car dépendant du type de distribution du taxon considéré. Par exemple, le même statut « R » peut être attribué à une espèce répartie sur l'ensemble de la région mais sur des stations très ponctuelles et à une espèce commune mais seulement présente dans les Pyrénées, ces deux espèces présentant une distribution très différente l'une de l'autre. En conséquence, la rareté est mentionnée à titre indicatif et provisoire, en l'état des connaissances actuelles. Il est d'ailleurs probable que l'amélioration des connaissances dans les années à venir entraîne une réévaluation de certains statuts. Ces limites doivent être bien comprises, tout particulièrement si ces statuts sont utilisés dans la définition d'enjeux patrimoniaux ; en cas d'incertitude, le principe de précaution doit prévaloir.

E- ORTHOPTERES REPRESENTATIFS OU REMARQUABLES



CRIQUET ENSANGLANTE
Stetophyma grossum

Patrimoniales

Taille : 1,2 à 3,9 cm **Observation :** juin à novembre

Habitats : Milieux herbacés humides inondés durant une partie de l'année : prairies humides diverses, végétations de ceintures d'étangs, marais et tourbières, ... Ces milieux doivent être bien exposés et avec des patches de sol nu ou à végétation rase, nécessaires à la ponte.

La Criqueur ensanglanté est de couleur variable, verdâtre à brun, les mâles peuvent être jaune vif et les femelles maculées de rouge. C'est une espèce phytophage et son chant est particulier : il ressemble à celui des générateurs de clôtures électriques, mais audible qu'à faible distance.

Il est présent dans tous les départements de l'Aquitaine sauf dans le Lot-et-Garonne et a fortement régressé durant ces dernières décennies à cause des perturbations anthropiques sur ses milieux de prédilections (mise en culture, drainage, fauche ou pâturage à la mauvaise période).



DECTICELLE AQUITAINE
Zeuneriana abbreviata

Représentative

Taille : 1,5 à 2,2 cm **Observation :** juin à novembre

Habitats : Ourlets forestiers, les landes et les prairies.

Le Decticelle Aquitaine est d'une coloration brune, avec les pattes brun orangé et les élytres larges et verts. Les mâles ont des cerques courts et très élargis à la base, avec une très forte dent interne. Les femelles ont une plaque sous génitale à lobe très long et effilé.

Endémique d'Aquitaine, cette espèce est présente dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques et quelques stations en Gironde. Elle est très abondante au sein de son aire de répartition et est très présente sur l'ensemble de la commune. C'est une espèce qui est capable de s'adapter à de nombreuses pressions.

7 - LES PAPILLONS DE JOURS

(RHOPALOCERES)

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE



Photo 16 : Machaon

L'inventaire a été réalisé entre mars et septembre au cours des années 2021 et 2022. Les prospections ont été réalisées à vue avec capture des imagos pour éventuelle détermination *in situ*. La recherche des œufs d'espèces cibles sur les plantes hôtes a également été effectuée.

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

408 observations de papillons de jour et de zygènes ont été réalisées sur la commune et ont permis de recenser 50 espèces de papillons de jour (rhopalocères) et 1 espèce de zygène. Un total actuel de 576 données d'observation de **52 espèces de rhopalocères** ont pu être recensées sur Lasseube. En ce qui concerne la précision temporelle, 90 % des données d'observation de rhopalocères retrouvées sur Lasseube ont pu être recensées durant les 10 dernières années.

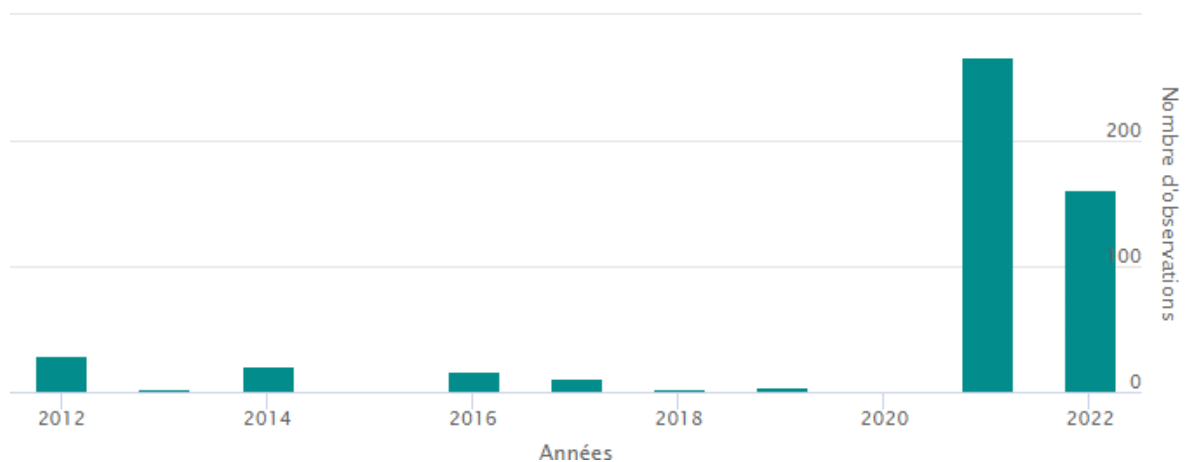
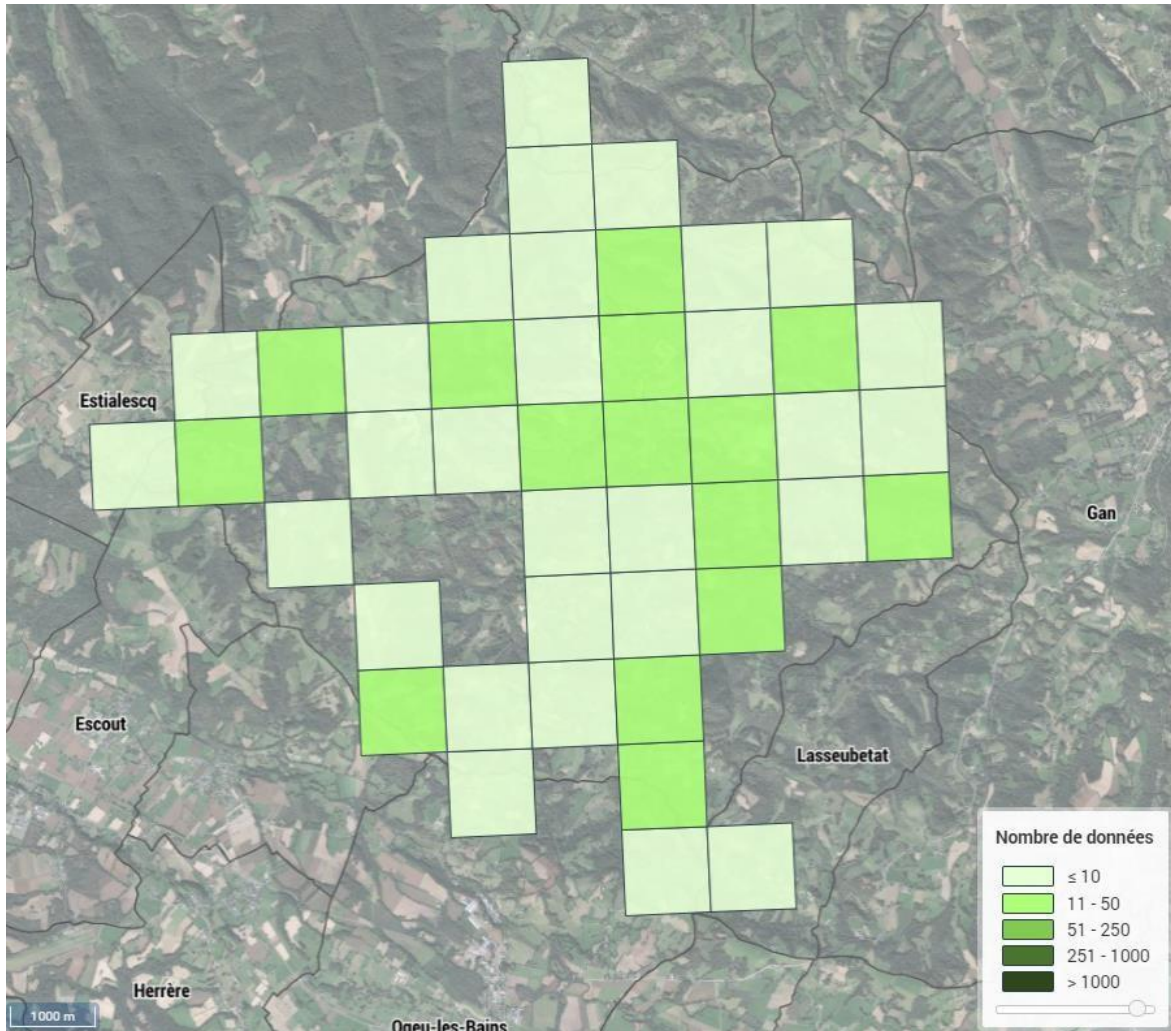


Figure 10 : Répartition des données d'observation de rhopalocères par année sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

A titre de comparaison, l'Atlas des papillons de jour d'Aquitaine (Gourvil & Sannier, 2022), sur la période 2000-2020 a recensé 69 espèces de rhopalocères sur la maille 10 x 10 km qui englobe la majorité de la commune de Lasseube. Les espèces non observées sur la commune de Lasseube correspondent principalement à des espèces des milieux thermophiles ouverts (côteaux argilo-marneux ou calcaires), des habitats peu présents sur la commune.

Le groupe des rhopalocères ayant un référentiel régional, il est possible de comparer la liste d'espèces communale à la liste départementale. Le référentiel espèces de Nouvelle-Aquitaine dénombre 148 espèces de rhopalocères présentes en Pyrénées-Atlantiques, parmi lesquelles 52 espèces ont pu être

aperçues sur la commune dont 51 entre 2012 et 2022. L'analyse de la proportion du nombre d'espèces contactées sur la commune par rapport au nombre d'espèces présentes en Pyrénées-Atlantiques permet de montrer que **35,1% des espèces présentes sur le département ont été contactées sur la commune.**



Carte 14 : Répartition du nombre de données de rhopalocères par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

En découpant la commune en mailles de 1 x 1 km, on remarque que 36 mailles ont fait l'objet d'au moins une observation de papillon de jour sur les 68 mailles de la commune (soit 53 % des mailles). Les données sont relativement bien réparties géographiquement, avec une prédominance des données dans les secteurs proches du bourg.

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

Les espèces recensées sur la commune de Lasseube peuvent être regroupées en 5 cortèges d'habitats, dont certaines espèces sont associées à plusieurs habitats :

- 32 espèces (64%) associées aux bords de routes, bords de zones cultivées ou aux parcs et jardins ;
- 29 espèces (58%) associées aux prairies et friches mésophiles ;
- 15 espèces (30%) associées aux milieux forestiers et leurs lisières ;
- 7 espèces (14%) associées aux côteaux thermophiles ;
- 3 espèces (6%) associées aux prairies humides ;
- 1 espèce (2%) associée aux ripisylves.

De façon générale, le cortège de papillons de jour observé est **typique des milieux bocagers**, structuré par des zones boisées, des haies et des habitats pastoraux ouverts. A noter également la forte présence de rhopalocères associée aux habitats anthropisés, routes, cultures, parcs et jardins.

Au regard du nombre d'espèces contactées, **la connaissance du cortège** des papillons de jour **semble bonne**. Quelques espèces restent encore à rechercher au regard des habitats présents :

- Hespérie des Potentilles (*Pyrgus armoricanus*) : sur les friches, prairies et côteaux
- Hespérie des Sanguisorbes (*Spialia sertorius*) : sur les côteaux à petite pimprenelle
- Céphale (*Coenonympha arcania*) : sur les côteaux thermophiles
- Flambé (*Iphiclides podalirius*) : sur les côteaux thermophiles embroussaillés, les haies bien exposées riches en prunellier
- Zygène du Pied-de-Poule (*Zygaena filipendulae*) : sur les friches, prairies et côteaux

A noter, la présence d'**une espèce introduite établie** sur la commune : le Brun du pélargonium (*Cacyreus marshalli*).

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

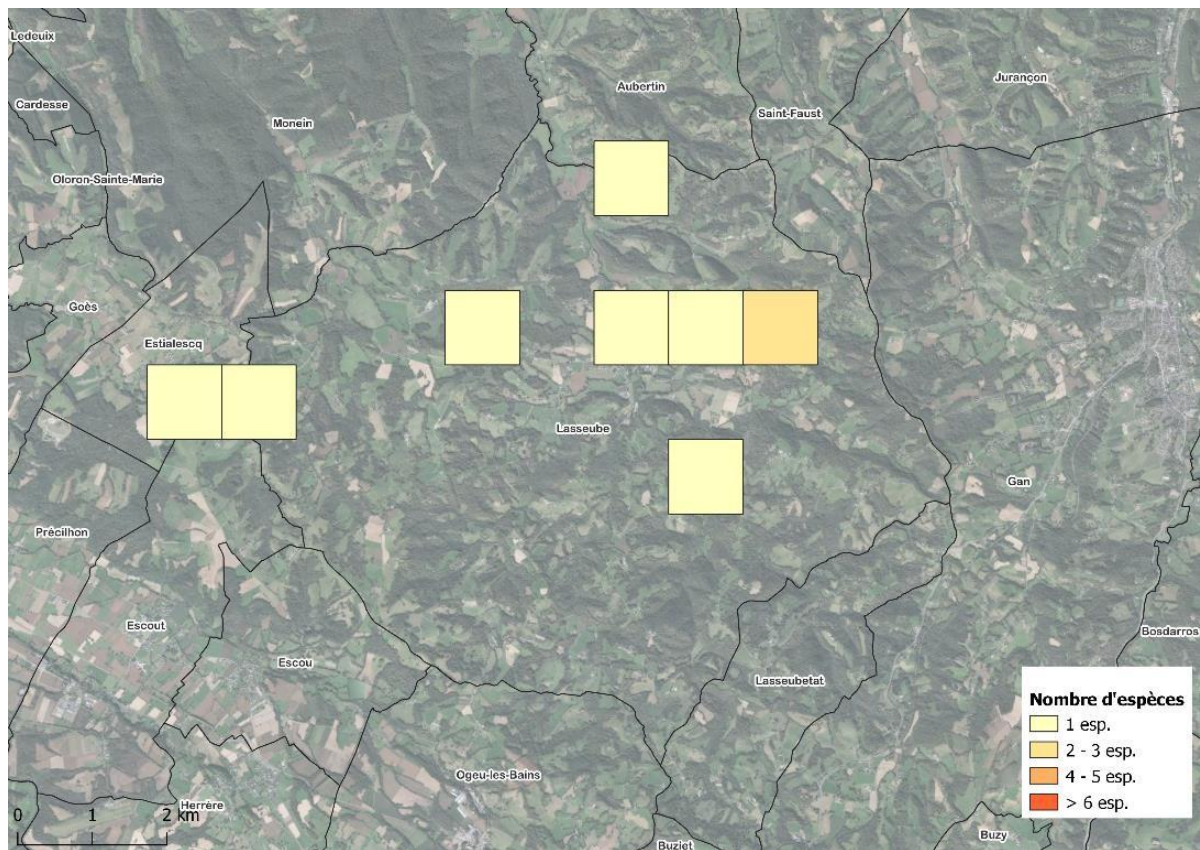
Plusieurs espèces protégées ou rares sont présentes sur la commune, comme l'Azuré du Serpolet (*Phengaris arion*), le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) et le Cuivré des marais (*Lycarna dispar*), trois espèces protégées au niveau national et européen bénéficiant d'un Plan National d'Actions. Ces trois espèces sont actuellement très localisées sur la commune, souvent sur des secteurs délaissés par l'agriculture ou l'urbanisation, comme des friches humides de fond de vallon, ou d'anciens côteaux thermophiles cultivés en voie de fermeture. Les bords de routes et lisières forestières sont cependant très importantes pour ces espèces, où elles peuvent trouver des ressources nectarifères importantes, parfois des zones de reproduction, et les utiliser comme corridor de déplacement.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Pro. nat.	DHFF	LR Aquitaine
Cuivré des marais	<i>Lycarna dispar</i>	Art. 2	An. II An. IV	NT
Azuré du serpolet	<i>Phengaris arion</i>	Art. 2	An. IV	NT
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	Art. 3	An. II	LC

Tableau 14 : Enjeu de conservation des rhopalocères

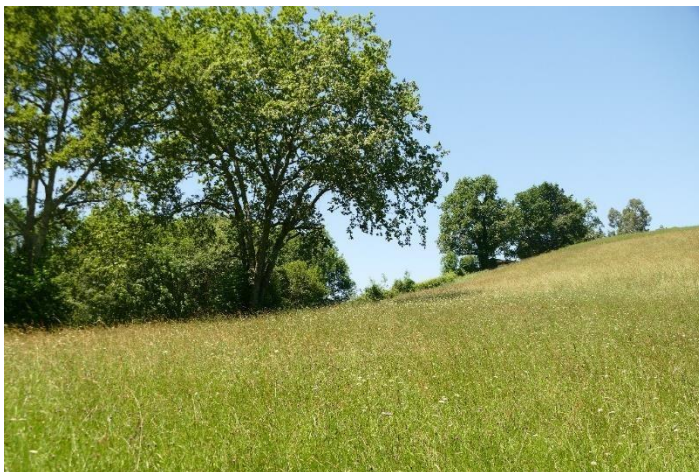
L'Azuré du Serpolet reste localisé sur la commune de Lasseube car les côteaux ouverts restent rares. Il

bénéficie cependant de lisières exposées au sud et de talus herbeux entretenus de manière à conserver la végétation herbacée et les origans qui s’y développent



Carte 15 : Répartition du nombre d'espèces de rhopalocères considérées à enjeux par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube

Les enjeux pour les papillons de jour sur la commune de Lasseube correspondent majoritairement aux secteurs bocagers comprenant des prairies diversifiées et des haies d'essences locales, mais également les secteurs de landes encore entretenues ou peu embroussaillées, ainsi que les talus, lisières de forêts ou bordures de chemins. Ces habitats expliquent la majorité des observations de papillons de jour sur la commune. Ils sont des éléments essentiels, fournissant une ressource nectarifère importante pour les adultes mais abritant également des zones de reproduction.



L'homogénéisation des prairies liées à des entretiens trop fréquents (par fauche ou pâturage) ou à un mélange de graines trop limité lors de l'installation (ray-grass et trèfle blanc), sont des facteurs de dégradations importants pour les papillons de jour.

Photo 17 : Prairie diversifiée sur la commune de Lasseube, abritant un cortège de papillons de jour important

E- RHOPALOCERES REPRESENTATIFS OU REMARQUABLES



AZURE DU SERPOLET

Patrimoniales

Phengaris arion

Taille : 3,2 à 4,4 cm **Observation :** juin à septembre

Habitats : Talus herbeux et côteaux thermophiles avec de l'Origan (*Origanum vulgare*), plant-hôte du papillon.

L'Azuré du serpolet a des ailes bleues foncées dessus avec des bordures noires et des taches brunes sur les ailes antérieures chez le mâle. Chez la femelle les bordures sont plus larges et les ailes antérieures plus enfumées. L'espèce vit en symbiose avec une fourmi du genre *Myrmica*, laquelle élève les chenilles au moyen de phéromones chimiques particulières. Il s'agit d'une larve échappée de la fourmilière qui sera donc hébergée et nourrie l'hiver par les fourmis avant de faire sa mue au printemps prochain et sortir rapidement de la fourmilière.

Le maintien des populations d'Azuré du serpolet est complexe en raison de son cycle biologique complexe dépendant de deux êtres vivants : l'Origan et la fourmi.



CUIVRE DES MARAIS

Patrimoniales

Lycaena dispar

Taille : 3,4 à 4,0 cm **Observation :** mai à août

Habitats : Friches et prairies humides où se développent des espèces d'oseilles sauvages (*Rumex spp.*), sa plante-hôte.

Le Cuivré des marais est le joyau des prairies humides : ses ailes oranges en font un papillon peu discret. Le mâle est territorial et passe du temps à surveiller sa prairie depuis le haut d'une herbe haute, chassant tout intrus passant à proximité ou harcelant les femelles. Très adapté aux milieux humides inondés l'hiver, la chenille est capable de résister à des inondations de plusieurs jours, remontant ponctuellement à la surface pour respirer.

Le Cuivré des marais est une espèce protégée en Europe et en France, car elle a subi la disparition des zones humides, par mise en culture, construction ou drainage. Sa présence sur la commune de Lasseube est donc précieuse et met en avant l'intérêt de conserver des milieux humides ouverts.



THECLA DU BOULEAU

Représentative

Thecla betulae

Taille : 3,2 à 3,8 cm **Observation :** juillet à octobre

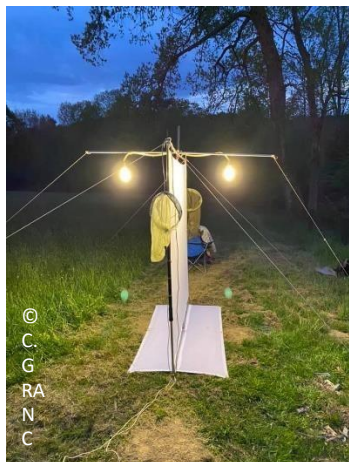
Habitats : Secteurs bocagers constitués de haies, de clairières forestières, de lisières riches en jeunes pieds de Prunellier (*Prunus spinosa*), sa plante-hôte.

Le Thécla du Bouleau est un papillon discret malgré ses couleurs orange et blanche. Les adultes restent la plupart du temps perchés haut dans les arbres, ne descendant que pour boire la rosée et pour pondre. En général, ce sont les œufs qui permettent de détecter l'espèce : ils sont d'un blanc pur et pondus à l'aisselle de jeunes branches ou d'épines de Prunellier et visibles tout l'hiver. Pour se nourrir, les mâles butinent les ombellifères, les ronces et les sureaux alors que les femelles aiment profiter des fruits de la fin d'été telles les mûres.

C'est un papillon commun qui est emblématique des secteurs bocagers. Il vole assez tard dans la saison par rapport à beaucoup de lépidoptères.

8 - LES PAPILLONS DE NUIT (HETERO CERES)

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE



La campagne s'est déroulée sur les années 2021 et 2022. Les inventaires ont été réalisés principalement de façon nocturne à l'aide de lampe UV projeté sur un drap blanc. Des refuges à l'abri de la lumière (pots retournés) sont également positionnés à proximité pour attirer les quelques espèces de rhopalocères qui seraient lucifuges. Quelques observations ont cependant été effectuées de façon diurne.

Photo 18 : Dispositif d'éclairage

B- RESULTAT DE L'INVENTAIRE

7 prospections nocturnes ont été réalisées et ont permis d'inventorier 139 espèces de papillons de nuit en 242 observations. Ce qui fait un total actuel de 316 données d'observation de **154 espèces d'hétérocères** (et zygènes) qui ont pu être recensées sur Lasseube. En ce qui concerne la précision temporelle, 9 9% des données d'observation d'hétérocères retrouvées sur Lasseube ont pu être recensées durant les 10 dernières années, et plus particulièrement lors de cet ABC.

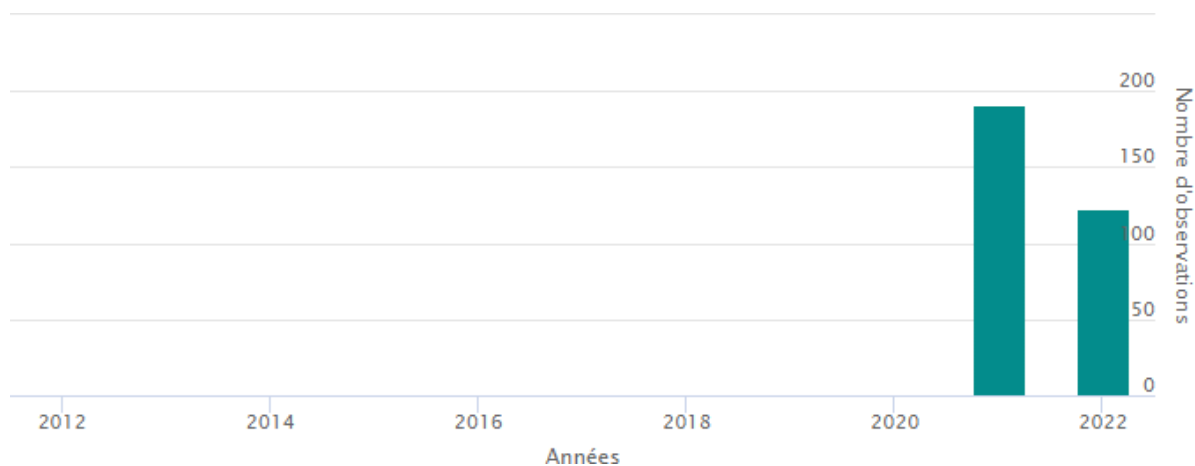
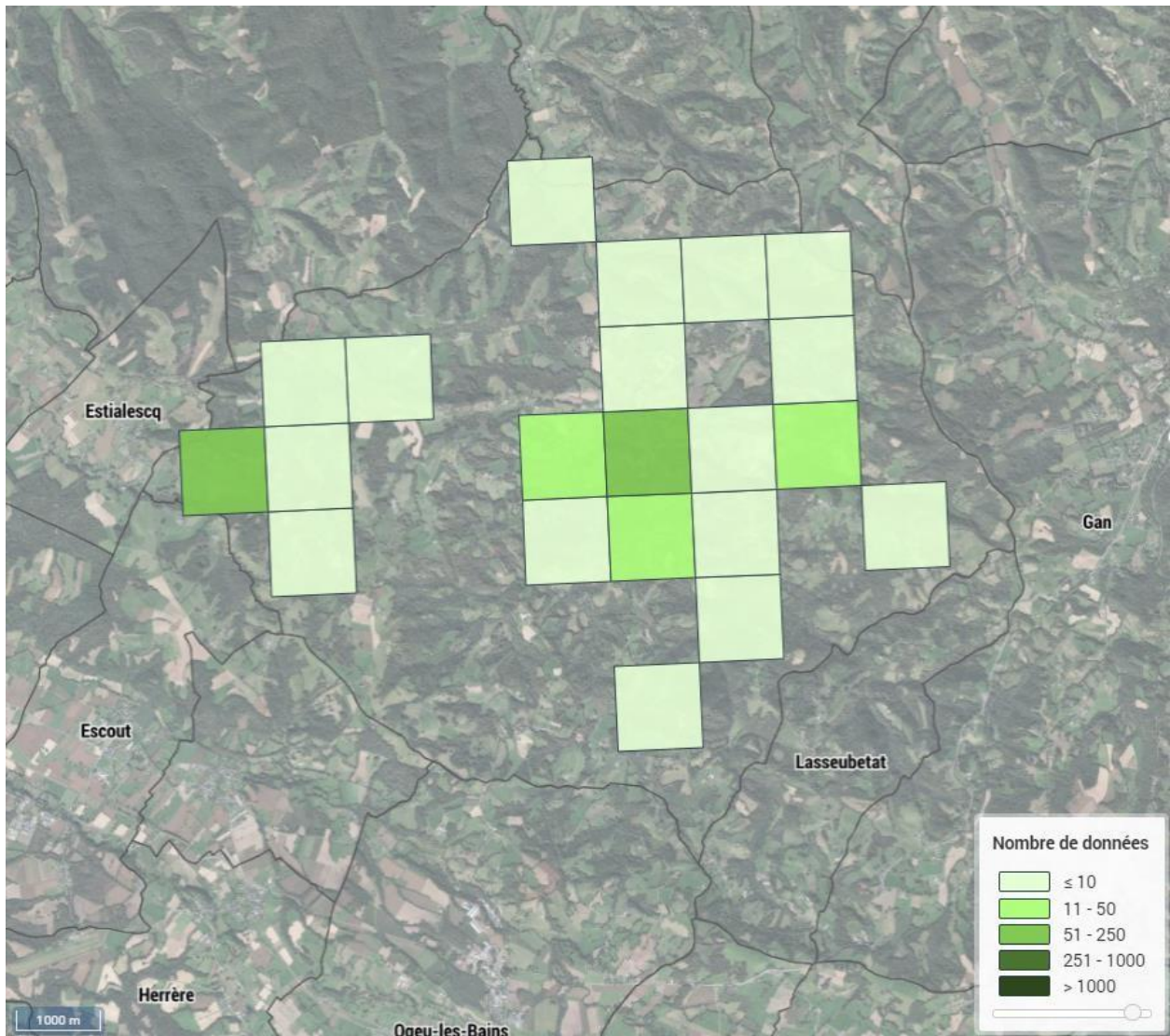


Figure 11 : Répartition des données d'observation d'hétérocères par année sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

Au regard des 773 espèces de macro-hétérocères inventoriées à ce jour dans les Pyrénées-Atlantiques, le cortège recensé sur la commune représente **18 % de la diversité locale**. Au regard des habitats présents sur Lasseube, ce résultat constitue une **première base d'inventaire** qui mérite d'être poursuivi. En effet, la complexité de recherche et l'écologie des espèces nécessite un travail d'inventaire plus complet et sur du long terme pour avoir une vision plus complète de la diversité du cortège.



Carte 16 : Répartition du nombre de données d'hétérocères par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

A noter la présence d'une espèce d'hétérocères introduite non établie recensée : *Sinibotys butleri*.

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

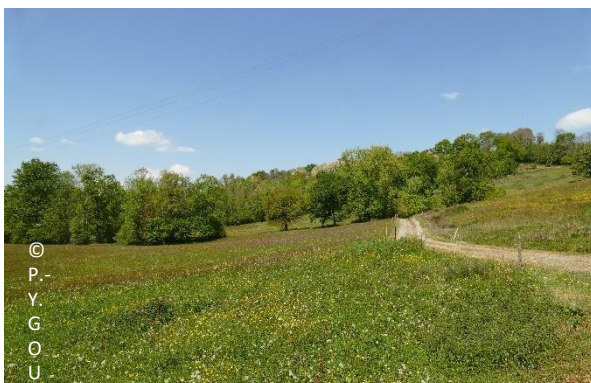


Photo 19 : Paysage bocager lasseubois

La structure bocagère constitue le déterminant écologique fort expliquant le cortège. En effet, une majorité de ces espèces a pour plantes-hôtes des arbres et des arbustes. C'est pourquoi la présence de peuplements forestiers mixtes est importante : Hêtre, Chênes, Charmes, Bouleaux, Saules... Les haies et lisières bien structurées constituées de pruneliers, aubépines, chênes etc. constituent une part non négligeable de la communauté de rhopalocères observés. Enfin, les jardins et friches bien exposés sont également le support d'une variété du cortège observé sur la commune.

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

Aucune espèce ne possède de statut de protection ni même un statut de rareté que ce soit à l'échelle nationale ou départementale. Cependant, la diversité des hétérocères observés reflète une certaine **qualité des habitats prairiaux** et boisés de la Commune.

Les **enjeux pour la conservation** des hétérocères sur la commune résident en la préservation :

- du **maillage bocager**, voir une augmentation du linéaire de **haies champêtres** avec des essences locales ;
- des **vieux feuillus** sur le territoire ;
- des **prairies diversifiées** et des friches bien exposées ;
- d'un environnement sans pollution lumineuse. Cette dernière constitue un piège affectant la reproduction et la survie des hétérocères.

E- RHOPALOCERES REPRESENTATIFS OU REMARQUABLES



LE COSSUS GATE-BOIS

Représentatif

Cossus cossus

Taille : 7 à 8 cm

Observation : fin mai à début août

Habitats : Secteurs boisés de feuillus : bosquets, forêts, haies et vergers.

Grand papillon de nuit, aux ailes beiges ornées de lignes transversales sombres et sinueuses lui permettant de passer inaperçu en journée sur l'écorce des arbres. La chenille, xylophage, se développe dans l'écorce puis dans le bois des saules, peupliers, chênes, aulnes, tilleuls, noyers, pommiers... Le cycle larvaire dure trois ans. Le Cossus gâte-bois était anciennement un ravageur de culture redouté des arboriculteurs, mais la disparition des vieux arbres fruitiers a considérablement diminué la densité des populations de l'espèce et donc sa nuisance.

L'espèce est devenue rare dans certains secteurs du Béarn. Sa présence est liée à la présence de vieux arbres feuillus sur la commune de Lasseube.



LA FEUILLE MORTE DU CHENE

Représentatif

Gastropacha quercifolia

Taille : 7 à 8 cm **Observation :** juin à juillet

Habitats : Secteurs boisés de feuillus : bosquets, forêts, haies et vergers.

L'adulte, nocturne, vole dans les forêts de feuillus et les vergers, sa chenille, polyphage, se développe sur de nombreux arbres et arbustes tels que chênes, saules, aubépines... . Au repos, l'adulte replie ses ailes de telle sorte qu'il ressemble à une feuille et se dissimule ainsi de ses prédateurs.

Espèce eurasiatique, présente presque partout en France, mais qui semble en régression. Sa présence est plutôt liée à de vieux arbres fruitiers que l'on retrouve encore dans les secteurs bocagers préservés comme c'est le cas sur la commune de Lasseube.



LE VERDELET

Représentatif

Comibaena bajularia

Taille : 3,0 à 3,5 cm **Observation :** juin à juillet

Habitats : Les chênaies, les jardins, les friches bien exposées

L'adulte, nocturne, vole rapidement dès le crépuscule. Il se reconnaît à sa couleur vert pomme avec des taches beiges aux bases de ses ailes. La chenille, phytophage, se camoufle dans un fourreau de débris végétaux et se développe sur divers arbres âgés : chênes principalement, hêtres, pruniers ; elle hiverne au premier stade.

Espèce paléarctique tempérée, présente dans toute la France. Sa présence sur la commune de Lasseube s'explique par le maintien de structures boisées dans le paysage.

9 – LES ABEILLES SAUVAGES (APOIDES)

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

Les inventaires ont été réalisés sur 2021 et 2022 en deux temps : avec une **campagne de prospections** pour captures sur le terrain et la **détermination** réalisée pour la plupart des spécimens *a posteriori* en laboratoire.

La campagne de prospection a fait l'objet d'un plan d'échantillonnage afin de visiter les différents milieux présents sur la commune, et les passages ont été effectués entre le **mois de mars et septembre**. Ceci afin d'avoir un cortège représentatif dans sa globalité.

Les inventaires de terrain ont été réalisés aux moyens :

- d'une **capture passive** par des assiettes colorées. Ces dernières sont des coupelles en bagasse peintes en trois couleurs (bleu, jaune et blanc) avec une peinture réfléchissant les U.V. Elles sont ensuite remplies d'eau avec un peu de savon (écologique, incolore et inodore) pour enlever la tension de surface de l'eau évitant aux insectes de couler.
- d'une **chasse active à vue** au **filet** et à l'**aspirateur** à insectes. Cette méthode sélective permet de cibler les spécimens à capturer et d'inventorier les plus gros (Bourdons) qui sont peu attirés par les coupelles colorées. Les individus capturés et gardés sont mis dans des flacons de chasse avec de l'acétate d'éthyle.

Les spécimens capturés ont ensuite été mis dans des pots en plastiques et conservés au congélateur jusqu'au moment de la détermination. La détermination s'est réalisée sous loupe binoculaire.

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Actuellement, 113 données d'observation **35 espèces d'hyménoptères** dont 33 espèces d'abeilles et 2 frelons ont pu être recensées sur Lasseube (cf. Annexe 1). En ce qui concerne la précision temporelle, la totalité des données d'observation d'hyménoptères retrouvées sur Lasseube ces 10 dernières années ont pu être recensées durant cet ABC. dont la quasi-intégralité lors de cet ABC. Ces résultats ne reflètent pas la réelle diversité des peuplements car la pression d'inventaire ne le permet pas et des spécimens n'ont pu être déterminés au-delà du genre.

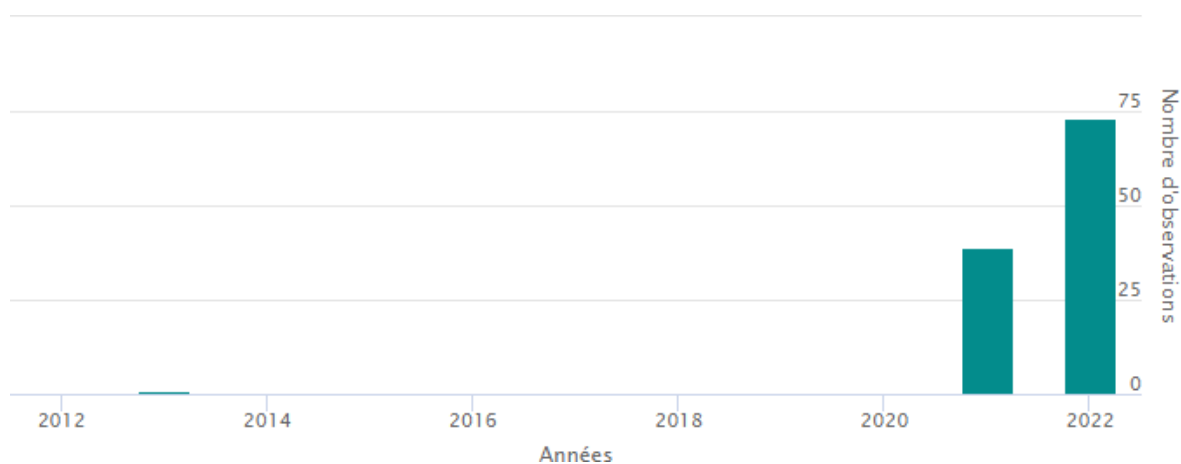
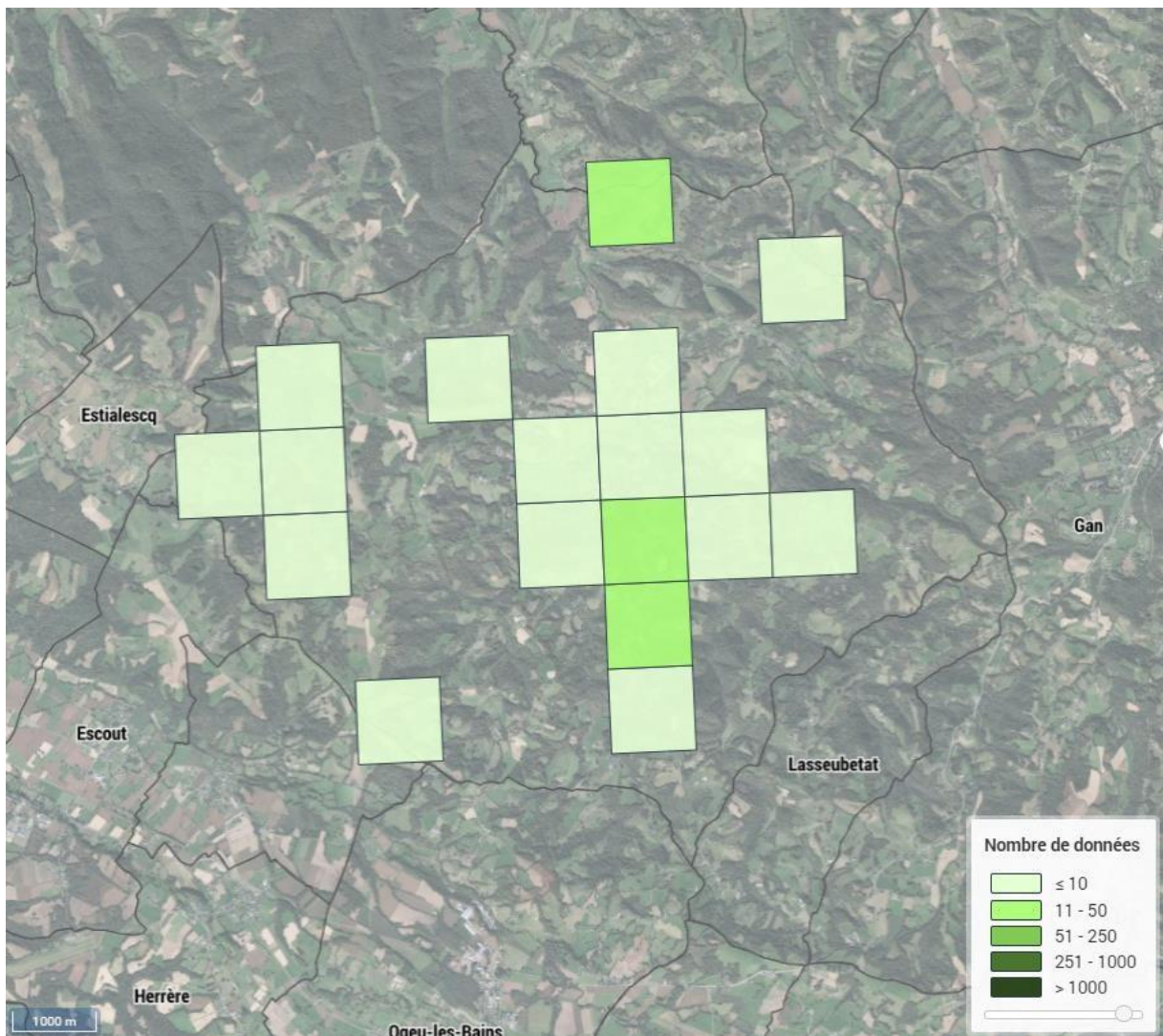


Figure 12 : Répartition des données d'observation d'hyménoptères par année sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

Le groupe des hyménoptères n'ayant pas de référentiel régional, il n'est pas possible de comparer la liste d'espèces communales à la liste départementale.



Carte 17 : Répartition du nombre de données d'hyménoptères par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

Le cortège identifié au sein de la commune de Lasseube reflète les différents milieux présents. La majorité des espèces sont **caractéristiques du contexte bocager** alternant milieux ouverts mésophiles et secteurs boisés. Le cortège des bourdons est bien représenté avec 8 espèces, toutes fréquentes, comprenant des espèces d'affinité plutôt forestière (*Bombus hypnorum*, *Bombus hortorum*, *Bombus pratorum*), de lisière (*Bombus lapidarius*, *Bombus lucorum*) et ouverte (*Bombus confusus*) et d'autres des ubiquistes en contexte bocager (*Bombus pascuorum*, *Bombus terrestris*). Les Lasioglosses constituent une guilda très présente dont au moins 7 espèces ont été identifiées. A ces espèces on peut également y adjoindre *Seladonia subaurata*. Ces espèces sont caractéristiques des milieux ouverts où elles ont été observées tant dans les prairies, les pelouses que les gazons. A ce cortège des milieux ouverts prairiaux peuvent y être ajouté *Anthophora plumipes*, *Halictus scabiosae* et *Eucera nigrescens*. D'autres espèces des milieux bocagers sont également présentes à l'image *Halictus quadricinctus* et *Xylocopa spp.* (ces dernières nichent dans le bois mort). Des espèces anthropophiles, vivant près des habitations avec un jardin ou des espaces de nature à proximité, ont également été observées comme *Colletes hederæ*, *Osmia bicornis*, *Megachile centuncularis* et *Andrena bicolor*. Deux espèces d'abeilles coucou ont été observées (*Nomada sexfasciata* et *Sphecodes monilicornis*), des espèces qui parasitent les nids de leurs espèces hôtes. Leur présence témoigne donc de la présence de celles-ci qui sont respectivement des Eucères (dont *Eucera nigrescens* bien présent sur la commune) et des Lasioglosses (dont *Lasioglossum albipes* et *L. calceatum* présent sur la commune). Enfin, l'abeille à miel (*Apis mellifera*) a systématiquement été rencontrée lors de chacun des lieux prospectés.

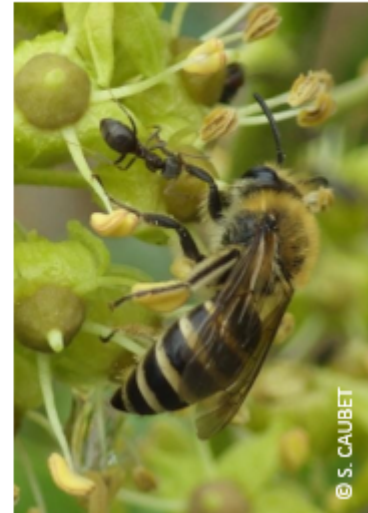


Photo 30 : Collète du Lierre

A noter la présence d'une espèce introduite établie sur la commune : le Frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*).

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

Aucune espèce d'abeille sauvage identifiée ne possède un statut de protection.

Néanmoins des enjeux peuvent être appréhendés :

- Les Halictidés (genres *Halictus* et *Lasioglossum*), bien représentés sur la commune, sont des abeilles creusant leur nid dans le sol ou les talus peu ou non végétalisés. La préservation de **terrain nu ou peu végétalisé** est primordial pour préserver ces espèces. Les talus routiers constituent des refuges pour ces abeilles dès l'instant que des plages de sol nu sont présentes. Il convient de les préserver ou d'en créer (un coup d'épaveuse fait très bien l'affaire).
- Préserver et développer des **zones de lisières bien structurées**. Une grande partie du cortège apidologique communal est caractéristique des zones bocagères et de lisières. Les espèces nichent dans les arbres et s'en nourrissent ou butinent sur les milieux ouverts à proximité.
- Certains lasioglosses (*Lasioglossum flavicorne*, *Lasioglossum leucozonium*) sont typiques des **milieux calcicoles** (pelouses et landes) et de la végétation associée. Il convient de préserver ces milieux très rares sur la commune et en cours de fermeture.
- Les **milieux prairiaux**, et particulièrement les prairies fleuries, fournissent une ressource importante pour les abeilles. Certaines d'entre elles sont même spécialisées sur les légumineuses (*Eucera spp.*, *Bombus spp.*, *Xylocopa spp.*).



Photo 31 : Talus et entrée de nid

E- APOÏDES REPRESENTATIFS OU REMARQUABLES



L'HALICTE DE LA SCABIEUSE

Représentative

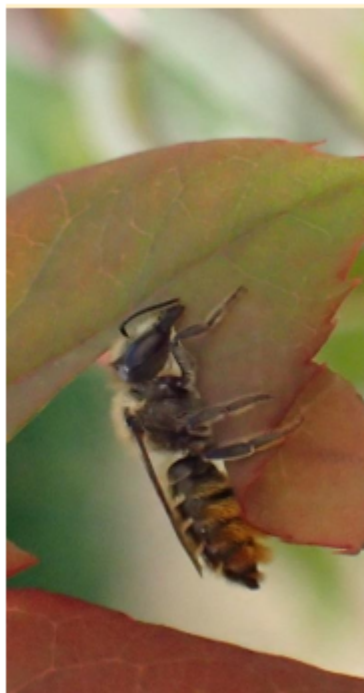
Halictus scabiosae

Taille : 12 à 15 mm Observation : Juin à septembre

Habitats : Pelouses sèches, zones rudérales, milieux agricoles.

L'Halicte des Scabieuses a un corps allongé, une pilosité brun-ocre dense sur le thorax et se reconnaît facilement aux doubles bandes de poils jaunes ocre sur les segments de son abdomen. Même si elle est considérée comme une abeille solitaire, il s'agit d'une abeille dite « sociale primitive ». Les femelles partagent un nid commun dont l'entrée est marquée d'un cône de terre fine constituée des débris de l'excavation. C'est l'abeille dominante qui garde l'entrée du nid pendant que les autres creusent et font les provisions. La dominante va ensuite pondre et chasser les autres femelles. Elles ne butinent pas seulement sur la Scabieuse mais aussi les chardons, Centaurées, Epervières...

C'est une abeille très commune.



LE MEGACHILE DU ROSIER

Représentative

Megachile centuncularis

Taille : 10 à 18 mm **Observation :** Mai à septembre

Habitats : Milieux ouverts : prairies, lisières, jardins.

Le Megachile du rosier est de couleur sombre avec les segments de l'abdomen séparés par des lignes jaunes (vif à pâle) et a une brosse à pollen de poils jaunes sous l'abdomen. Des poils garnissent également le thorax. C'est une abeille solitaire qui niche dans des galeries préexistantes (tiges creuses, galeries creusées dans le bois, trous de ventilation des fenêtres...). Le Mégachile a la particularité de découper des feuilles d'arbres variés pour en tapisser le fond de son nid. Elles seront enroulées à la façon d'un cigare mais creusées à l'intérieur pour abriter les larves et les réserves.

C'est une abeille relativement courante que l'on peut rencontrer dans son jardin pour peu qu'il soit un peu diversifié.



LE BOURDON DES CHAMPS

Représentative

Bombus pascuorum

Taille : 8 à 18 mm **Observation :** Toute l'année

Habitats : Presque tous les milieux : agricoles, jardins...

Le Bourdon des champs a des couleurs très variables dont les tons peuvent aller du blanc ou brun-roux. C'est pourquoi il est difficile de le distinguer à coup sûr d'autres espèces de bourdons roux sans analyses approfondies. Les reines passent l'hiver dans une cachette (hibernaculum) puis au printemps construisent un pot de cire dans lequel elles pondent et couvent grâce à sa chaleur. Elle nourrissent les larves qui seront les futures ouvrières.

C'est un bourdon très pacifique et l'un des principaux pollinisateurs des plantes cultivées (fruitiers, légumes) en Europe.

C'est l'un des bourdons les plus communs, qui reste quand toutes les autres espèces ont disparu localement.

10 - LES COLEOPTERES

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

2 campagnes de piégeage au moyen de **pièges d'interception** ont été réalisées sur les périodes favorables d'avril à août en 2021-2022. Ces inventaires passifs ont été complétés par des recherches actives par **battage et fauchage** de la végétation et des **recherches ciblées** sur différents habitats (champignons lignicoles, excréments d'herbivores, arbres morts, cavités à terreau...).

Les individus prélevés ont ensuite été déterminés *a posteriori* en laboratoire.

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Un cortège de **226 espèces** a pu être inventorié sur la durée de l'étude à partir de **455 contacts**. En ce qui concerne la précision temporelle, la totalité des données d'observation de coléoptères retrouvées sur Lasseube a pu être recensée durant cet ABC.

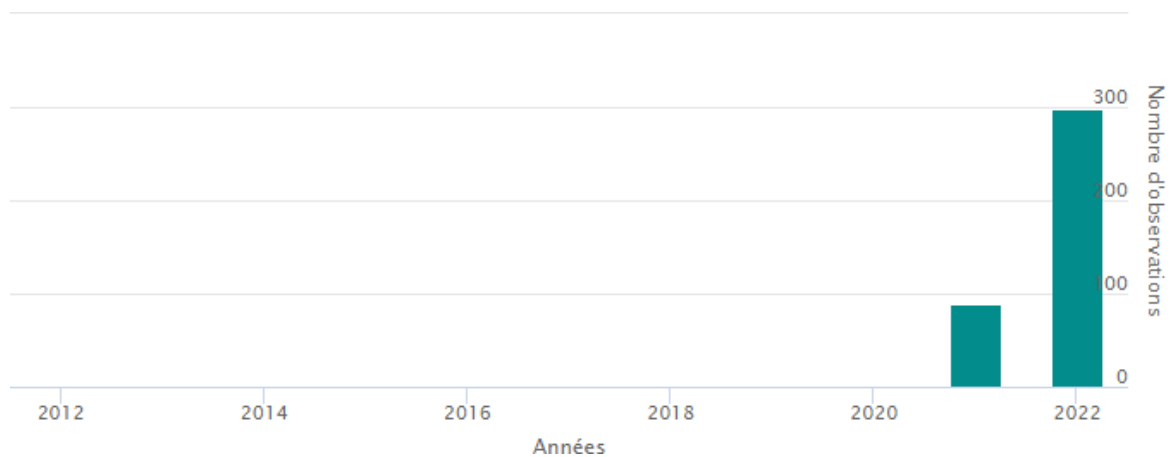
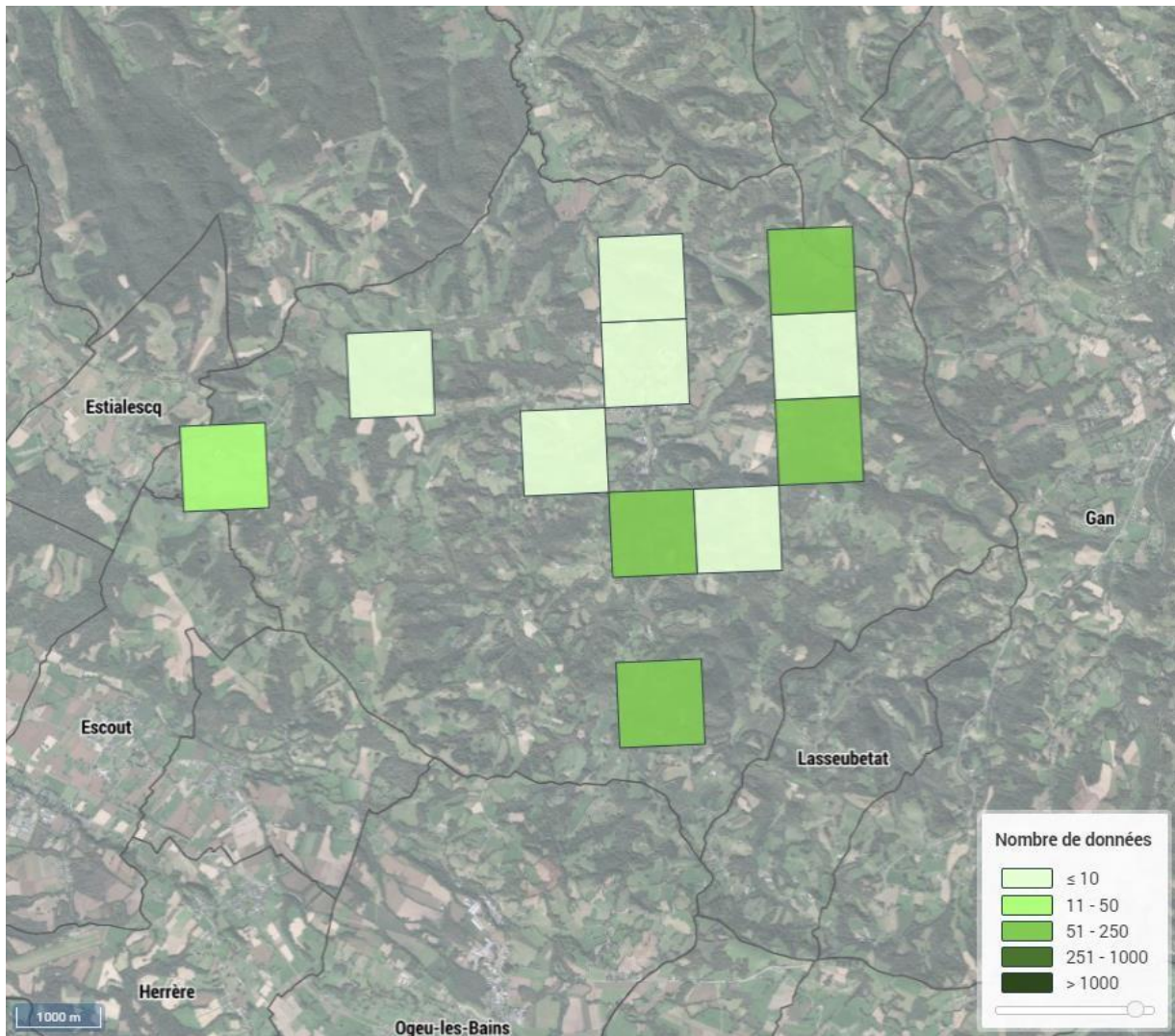


Figure 13 : Répartition des données d'observation de coléoptères par année sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

Le groupe des coléoptères n'ayant pas de référentiel régional, il n'est pas possible de comparer la liste d'espèces communale à la liste départementale.



Carte 18 : Répartition du nombre de données de coléoptères par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube (entre 2012 et 2022)

A noter la présence de 4 espèces introduites non établies (*Omonadus floralis*, *Hypothenemus eruditus*, *Xylosandrus germanus* et *Dinoderus japonicus*) ainsi qu'une espèce introduite établie (Coccinelle asiatique - *Harmonia axyridis*) sur la commune.

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

1 espèce de coléoptères présente un **statut de protection** : Le lucane cerf-volant.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Pro. nat.	DHFF	LR
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>		An. II	LC

Tableau 15 : Enjeu de conservation des coléoptères

Cette première base d’inventaire révèle la présence de certaines espèces saproxyliques **très exigeantes** en termes d’habitats, reflétant un **bon état de conservation** des milieux boisés, avec notamment des sujets **d’arbres matures importants**. Ces derniers présents en contextes forestiers, de haies ou isolés, doivent héberger un cortège bien plus diversifié que celui dressé lors de ces deux années.

E- COLEOPTERES REPRESENTATIFS OU REMARQUABLES



LE LUCANE CERF-VOLANT

Patrimonial

Lucanus cervus

Taille : 2,0 à 5,0 cm **Observation :** mai à juillet

Habitats : Chênaies, bois morts et particulièrement les racines et souches rémanentes.

Le Lucane cerf-volant est la plus grande espèce de coléoptère de France métropolitaine. Les mâles sont visibles pendant environ 1 mois au début de l'été, les femelles recherchent les lieux de ponte jusqu'en août. C'est également une espèce saproxylique qui se développe principalement sur *Quercus ssp.* et dont la présence signe celle de bois morts de gros volumes. La larve vit au dépend de bois morts ou dépérissant de grosses sections de différentes essences feuillues (chênes, peupliers, saules, frênes, etc.) et dont la croissance peut durer plus de cinq ans.

Le Lucane cerf-volant est commun et se trouve sur l'ensemble du territoire métropolitain. Néanmoins, les populations sont en régression mais la reconquête forestière et la maturation des peuplements actuellement observée lui serait favorable.



Patrimonial

Brachygonius dubius

Taille : 0,9 à 1,2 cm **Observation :** mai à juillet

Habitats : Chênes et hêtres

Cet Elateridae occupe la moitié Est de la France de l'Oise au Var avec une répartition discontinue. Des données récentes étendent maintenant sa répartition au département des Landes et des Pyrénées-Atlantiques. C'est une espèce très rare en France. Sur les 5 espèces que compte ce genre, *Brachygonus dubius* semble la plus exigeante en termes de qualité d'habitat. La présence de 4 des 5 espèces du genre dans l'inventaire de la commune signe un patrimoine arboré de qualité avec la présence d'arbres matures porteurs de cavités.



LA CETOINE CUIVREE

Esthétique

Potosia cuprea

Taille : 1,8 à 2,2 cm **Observation :** mai à septembre

Habitats : Cavités à terreau d'arbres feuillus debout ou au sol mais aussi des habitats de substitution tels que les composts.

La Cétoine cuivrée doit son nom à sa couleur qui est vert bronzé métallique. Sur ces élytres colorées, elle possède de petites taches blanches. Les adultes floricoles se rencontrent sur les chardons, les fruits mûrs ou les plaies des arbres. Les larves se nourrissent dans le terreau des arbres, mais également dans les composts ou concentration de matières végétales en décomposition dans lesquels elles se développent. Elles ont un cycle de 2 à 3 ans.

La Cétoine cuivrée est commune dans toute la France, et elle est remarquable non pas pour son écologie ou sa rareté mais plutôt par son esthétique qui peut faire penser à un bijou.

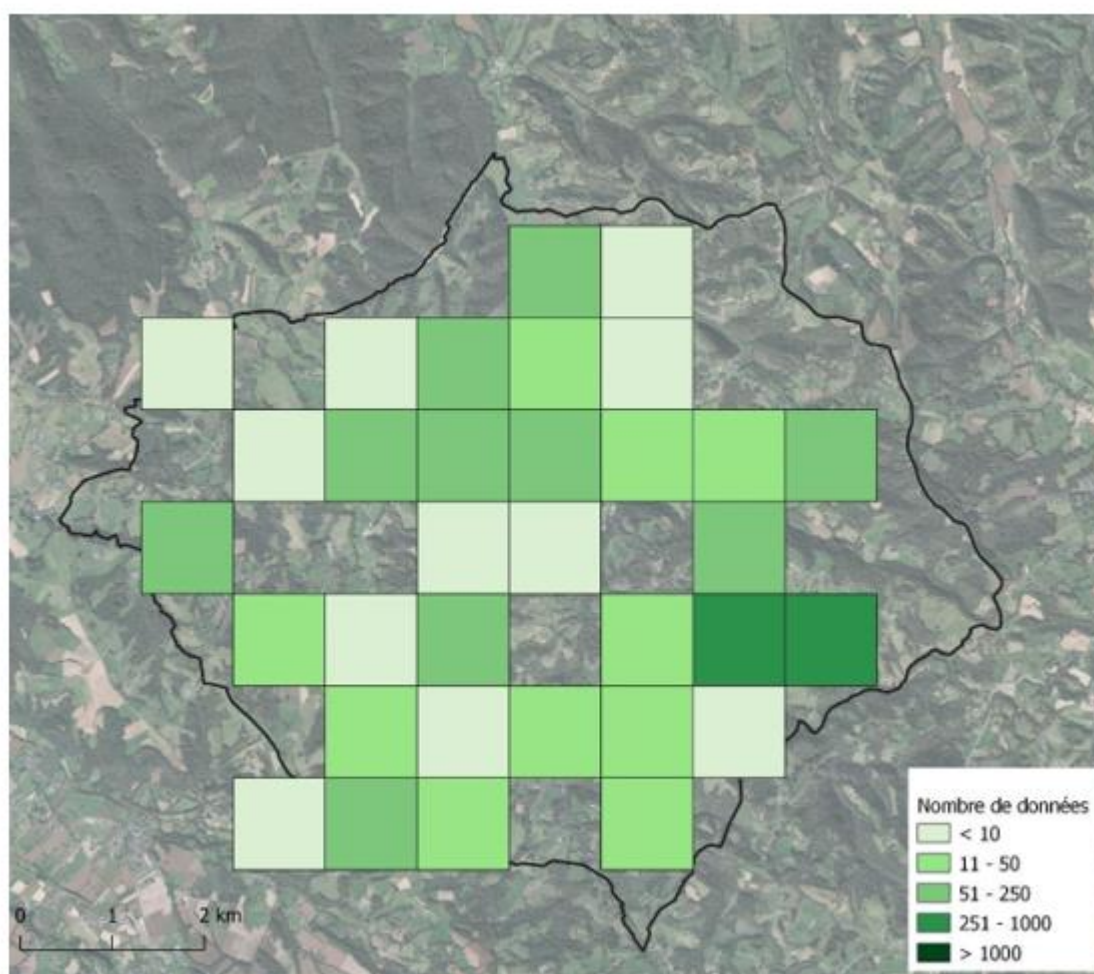
11 - LA FLORE

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

L'inventaire de la flore a été réalisé sur la base des **inventaires de terrain** couplé à l'inventaire des végétations. **Aucune prospection particulière** n'a été effectuée car l'état de la connaissance de la flore était jugé suffisant. Les données floristiques de l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine (<https://obv-na.fr/>) ont été utilisées pour dresser la liste des taxons présents sur la commune.

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

La commune de Lasseube totalise 4093 données de flore vasculaire (groupe rassemblant les plantes à fleurs et les fougères) dont 2933 données recueillies sur la période récente (>2000), et 33 données pour les espèces des autres groupes (mousses, champignons et lichens). Les données anciennes ont été principalement recueillies par le CRPF et l'ONF dans les années 1990. La grande majorité des données récentes ont été collectées par le CBNSA et le CBNPMP au cours du programme d'inventaires systématiques de la flore sauvage du département des Pyrénées-Atlantiques mené entre 2014 et 2019. D'autres données ont aussi été recueillies ponctuellement par le CEN Aquitaine sur certaines parcelles de la commune.



Carte 19 : Répartition du nombre de données floristiques par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube

Au niveau floristique, la commune est relativement bien prospectée sur la période récente avec 138 relevés floristiques réalisés qui se répartissent sur la grande majorité du territoire communal. Aujourd'hui, la commune de Lasseube apparaît comme **relativement riche sur le plan floristique** avec une richesse spécifique qui s'élève à **614 taxons**¹² toutes périodes confondues, dont 538 taxons ont été vus où **revus récemment** (cf. Annexe 3).

D'un point de vue des groupes taxonomiques, la composition du cortège connu est composé de :

- **18 taxons de bryophytes** dont 15 (mousses au sens strict) et 3 hépathiques ;
- **25 taxons de fougères et plantes affines** dont 20 taxons de ptéridophytes (fougères au sens strict), 4 taxons de prêles et 1 taxon d'ophioglosse ;
- **614 taxons** de plantes à fleurs.

A noter également l'inventaire de **50 champignons** au sens large (cf. Annexe 2) dont 8 ascomycètes, 40 basidiomycètes et 2 myxomycètes.

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

La flore est représentative d'un cortège de **milieux bocagers en contexte de piémont pyrénéen**. Ce dernier se fait ressentir par la présence de quelques **espèces d'affinité montagnarde** qui trouvent refuge dans les boisements les plus frais mais aussi dans les secteurs rupicoles à l'image des vieux murs. On peut noter comme espèce l'Anémone à feuilles de renoncule (*Anemone ranunculoides*), l'Epière des Alpes (*Stachys alpina*), la Saxifrage hérissée (*Saxifraga hirsuta*), l'Isopyre faux-Pigamon (*Isopyrum thalictroides*), la Scrophulaire des Alpes (*Scrophularia alpestris*) et la Parisette (*Paris quadrifolia*) dans les boisements frais et l'Erine des Alpes (*Erinus alpinus*), espèce montagnarde des parois observée sur les murs de l'Eglise. Les milieux ouverts peuvent également héberger des plantes d'affinités montagnardes telles que le Trèfle des montagnes (*Trifolium montanum*). Enfin, à noter la présence sur la commune de l'Orme glabre (*Ulmus glabra*), un arbre montagnard.

Parmi ce cortège, **118 taxons sont indicateurs d'un sol humide**, c'est-à-dire avec un engorgement en eau une grande partie de l'année. Bien que certaines soient très courants, leurs habitats est en raréfaction.

Enfin, **53 taxons** sont considérés comme des **plantes exotiques** dont 32 avec un caractère invasif.

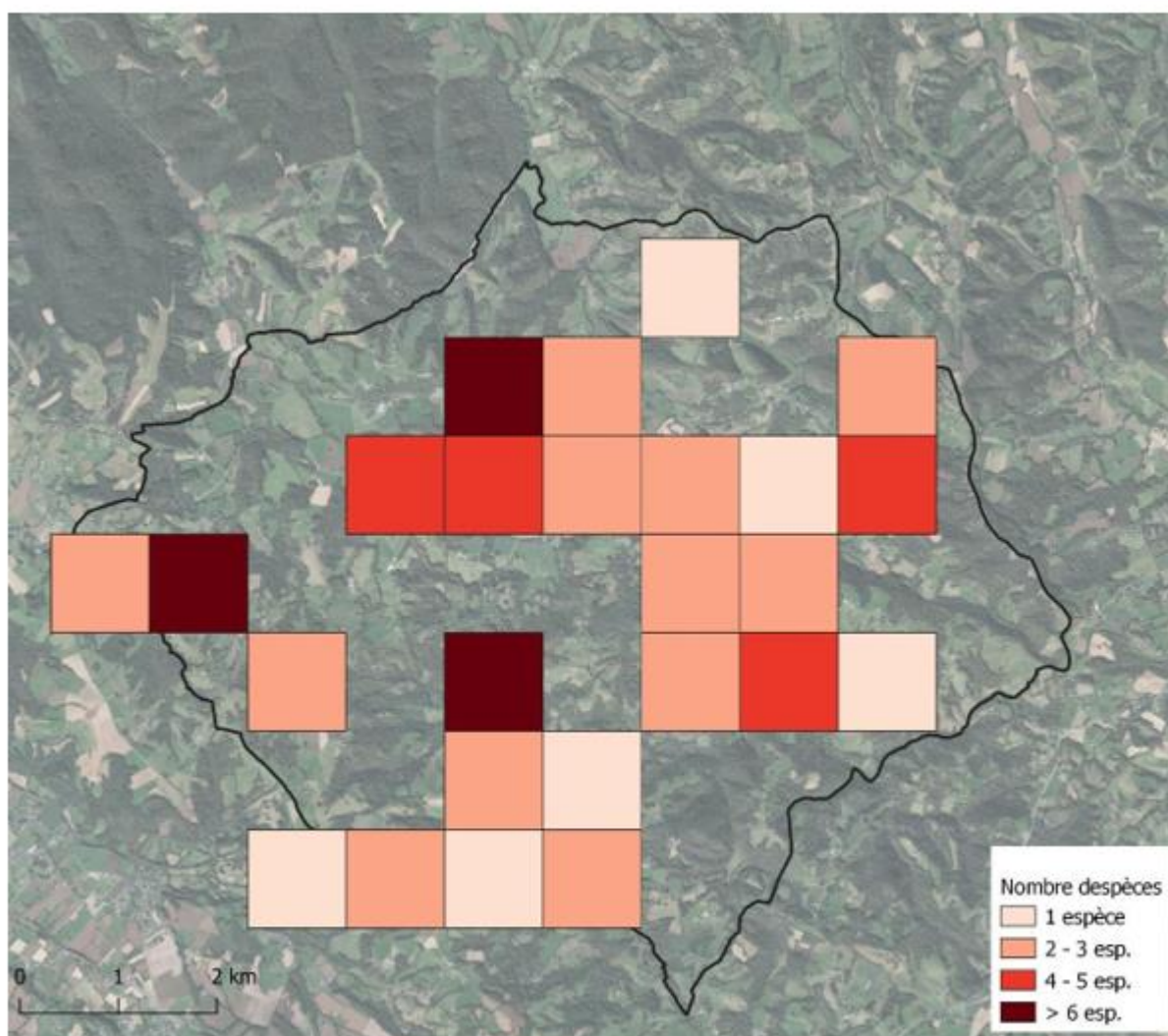
D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

Près d'une quarantaine d'espèces présentes sur le territoire communal sont d'un intérêt patrimonial et présentent des enjeux de conservation. Parmi les espèces répertoriées, 5 espèces bénéficient d'un statut réglementaire, 1 espèce protégée au niveau national et 5 espèces protégées au niveau régional. Parmi ces dernières, 2 espèces, *Globularia nudicaulis* et *Scorpiurus subvillosus*, n'ont pas été revues récemment et sont des observations anciennes (1986) de M. Jean Vivant. Ces 2 espèces seraient à rechercher sur les secteurs de pelouses et rocailles calcicoles de la commune. Aussi 4 espèces sont classées comme quasi-menacées et 3 espèces sont considérées comme vulnérables sur la liste rouge de la flore vasculaire d'Aquitaine. Pour finir, 2 espèces font partie des plantes messicoles faisant l'objet d'un plan national d'action : le Coquelicot (*Papaver rhoeas*) et le Glaïeul des moissons (*Gladiolus italicus*). Ces dernières sont inféodées aux champs de cultures et en très forte régression depuis des décennies en raison d'une intensification des pratiques (mécanisation et traitement).

12. Un taxon correspondant à un genre, une espèce, une sous-espèce, forme ou variété.

Nom du taxon	Statut de protection	Statut Liste rouge d'Aquitaine	Dernière année d'observation
<i>Dianthus superbus</i> L., 1755	PN	LC	2015
<i>Fritillaria meleagris</i> L., 1753	PR	NT	2022
<i>Gladiolus italicus</i> Mill., 1768	PR	LC	2016
<i>Globularia nudicaulis</i> L., 1753	PR	LC	1986
<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau, 1909	PR	LC	2015
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	-	NT	2021
<i>Carex hostiana</i> DC., 1813	-	VU	2013
<i>Carex pulicaris</i> L., 1753	-	NT	2021
<i>Iris graminea</i> L., 1753	-	VU	1986
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	-	NT	2013
<i>Scorpiurus subvillosus</i> L., 1753	-	VU	1986

Tableau 16 : Espèces floristiques d'enjeu patrimonial fort



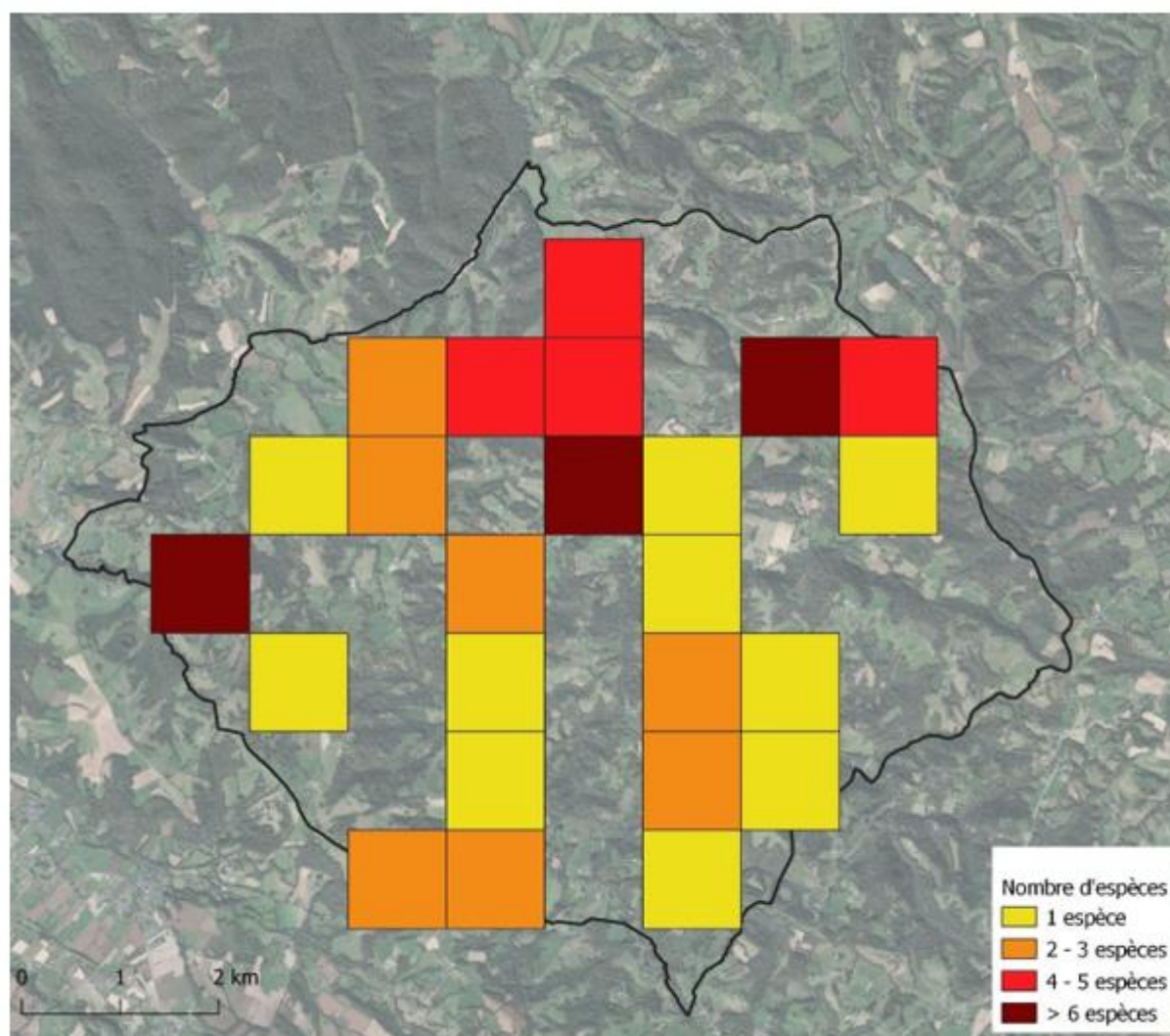
Carte 20 : Répartition du nombre d'espèces de plantes considérées à enjeux par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube

Sur la période récente, **53 espèces exotiques** ont été répertoriées sur la commune dont **33 espèces qui présentent un caractère envahissant** d'après la « Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine » (CBNSA, à paraître). Parmi ces dernières, **16 espèces sont classées comme PEE à impact majeur** répandue en Nouvelle-Aquitaine, et correspondent à des plantes étant très impactantes et largement répandues dans la région. Les 17 espèces restantes sont classées comme PEE à impact modéré et répandues en Nouvelle-Aquitaine.

Non du taxon	Statut exotique	Dernière année d'observation
<i>Buddleia davidii</i> Franch., 1887	PEE à impact majeur répandue	2015
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	PEE à impact majeur répandue	2022
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	PEE à impact majeur répandue	2022
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	PEE à impact majeur répandue	2022
<i>Erigeron karvinskianus</i> DC., 1836	PEE à impact majeur répandue	2022
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833	PEE à impact majeur répandue	2021
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	PEE à impact majeur répandue	2015
<i>Paspalum dilatatum</i> Poir., 1804	PEE à impact majeur répandue	2022
<i>Paspalum distichum</i> L., 1759	PEE à impact majeur répandue	2022
<i>Potentilla indica</i> (Andrews) Th.Wolf, 1904	PEE à impact majeur répandue	2015
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	PEE à impact majeur répandue	2022
<i>Quercus rubra</i> L., 1753	PEE à impact majeur répandue	2015
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	PEE à impact majeur répandue	2021
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	PEE à impact majeur répandue	2021
<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers., 1805	PEE à impact majeur répandue	2021
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	PEE à impact majeur répandue	2022
<i>Abutilon theophrasti</i> Medik., 1787	PEE à impact modérée répandue	2015
<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	PEE à impact modérée répandue	2013
<i>Ceratochloa cathartica</i> (Vahl) Herter, 1940	PEE à impact modérée répandue	2021
<i>Eleusine indica</i> (L.) Gaertn., 1788	PEE à impact modérée répandue	2022
<i>Eleusine tristachya</i> (Lam.) Lam., 1792	PEE à impact modérée répandue	2022
<i>Erigeron bonariensis</i> L., 1753	PEE à impact modérée répandue	2021
<i>Euphorbia maculata</i> L., 1753	PEE à impact modérée répandue	2022
<i>Galinsoga quadriradiata</i> Ruiz & Pav., 1798	PEE à impact modérée répandue	2021
<i>Gamochaeta coarctata</i> (Willd.) Kerguelen, 1987	PEE à impact modérée répandue	2021
<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	PEE à impact modérée répandue	2021
<i>Lepidium virginicum</i> L., 1753	PEE à impact modérée répandue	2021
<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	PEE à impact modérée répandue	2021
<i>Oxalis articulata</i> Savigny, 1798	PEE à impact modérée répandue	2021
<i>Panicum capillare</i> L., 1753	PEE à impact modérée répandue	2013
<i>Panicum dichotomiflorum</i> Michx., 1803	PEE à impact modérée répandue	2022
<i>Platanus x hispanica</i> Mill. ex Münchh., 1770	PEE à impact modérée répandue	2013
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	PEE à impact modérée répandue	2021
<i>Anemone hortensis</i> subsp. <i>pavonina</i> (Lam.) Arcang., 1882	Plante exotique non envahissante actuellement	2015

<u><i>Avena sativa</i></u> L., 1753	Plante exotique non envahissante actuellement	2012
<u><i>Cymbalaria muralis</i></u> G. Gaertn., B. Mey. & Scherb., 1800	Plante exotique non envahissante actuellement	2021
<u><i>Ficus carica</i></u> L., 1753	Plante exotique non envahissante actuellement	2013
<u><i>Juglans regia</i></u> L., 1753	Plante exotique non envahissante actuellement	2013
<u><i>Liriodendron tulipifera</i></u> L., 1753	Plante exotique non envahissante actuellement	2012
<u><i>Malus domestica</i></u> Borkh., 1803 [nom. cons.]	Plante exotique non envahissante actuellement	2013
<u><i>Thuja plicata</i></u> Donn ex D. Don, 1824	Plante exotique non envahissante actuellement	2012
<u><i>Vicia sativa</i></u> L., 1753	Plante exotique non envahissante actuellement	2013
<u><i>Zea mays</i></u> L., 1753	Plante exotique non envahissante actuellement	2013

Tableau 17 : Espèces floristiques exotiques et leur impact



Carte 21 : Répartition du nombre d'espèces de plantes considérées comme exotiques envahissantes (avérées et potentielles) par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube

E- FLORES REPRESENTATIVES OU REMARQUABLES



L'ŒILLET SUPERBE

Patrimonial

Dianthus superbus

Taille : 20 à 40 cm **Observation :** juin à septembre

Habitats : Prés humides pauvres en éléments nutritifs et ourlets assez secs des côteaux calcaires.

L'œillet superbe se réfugie régulièrement sur des pelouses et fossés en bord de route en raison de la destruction de son habitat. C'est le cas sur la commune de Lasseube où l'espèce a été observée en deux endroits : sur les rocailles calcaires au niveau de la Côte blanche, et sur des talus en bord de route au sud de la commune, au niveau des lieux-dits de Bidache et Lembeye. Il apparaît important d'être vigilant sur ces secteurs lors de l'entretien des bords de routes, et d'adapter les périodes de fauches sur ces zones afin de laisser le temps à l'espèce de réaliser son cycle de développement.

L'œillet superbe est protégé au niveau national. En France, les deux principaux foyers se situent dans le Jura et sur le piémont des Pyrénées occidentales, notamment dans le Béarn en vallée d'Aspe et d'Ossau. La région Nouvelle-Aquitaine a donc une grande responsabilité pour la conservation de cette plante.



L'ERINE DES ALPES

Esthétique

Erinus alpinus

Taille : 5 à 15 cm **Observation :** mai à octobre

Habitats : Milieux calcicoles pierreux : pelouses, rochers, éboulis et dans les fissures des vieux murs en pierres calcaires.

L'Erine des Alpes est une petite plante gazonnante avec des fleurs non symétriques (rose à violet pâle) petites et élégantes. Elle est adaptée aux climats froids avec un hiver long.

L'espèce n'est pas menacée dans son aire de répartition naturelle, en montagne. En revanche en zone de piémont elle se fait plutôt rare notamment par la destruction des vieux murs. A Lasseube, elle trouve refuge sur les vieux murs de l'église.



LA FRITILLAIRE PINTADE

Patrimonialement

Fritillaria meleagris

Taille : 20 à 40 cm **Observation :** Février à mars

Habitats : Prairies inondables et forêts alluviales claires inondables.

La Fritillaire pintade tape dans l'œil avec ses grandes fleurs en forme de cloche roses colorées par un damier de mauve. Son nom fait référence à un cornet utilisé pour jeter les dés (forme de la fleur) et à la pintade et son plumage tacheté. C'est une plante à bulbe qui lui permet de vivre de nombreuses années. La fleur est d'abord penchée afin de maintenir à l'abri de l'humidité les pièces florales puis se redresse une fois pollinisée. Les graines, légères, sont pourvues de petites ailettes pour être prises en charge par le vent. Mais la plupart tomberont au sol pour être emportées lors d'inondations.

La Fritillaire pintade est rare et ses populations ont décliné en raison de la destruction de son habitat ou du régime hydrique. Autrefois fréquente en Béarn, des témoignages rapportent qu'elle égayait les jardins d'agrément au sol humide. La station de Lasseube est la plus méridionale connue à ce jour sur la région.

12 - LES VEGETATIONS

A- METHODOLOGIE D'INVENTAIRE

L'inventaire des différentes végétations a été réalisé au cours de **3 journées de terrain** effectuées en 2021. Ce travail est réalisé selon la méthodologie de la **phytosociologie** sigmatiste. La phytosociologie est une discipline de la botanique qui vise à étudier les communautés végétales et leur relation avec le milieu. Les habitats sont décrits à partir de relevés floristiques le plus complet possible permettant alors de décrire des **végétations** et les nommer selon une classification similaire à celle du vivant.

Cette approche est couplée par le programme national **CarHab**. Déployé depuis 2020 sur le département des Pyrénées-Atlantiques, il a pour objectif la cartographie des habitats naturels selon des méthodes de modélisations supervisées. Elles forment des cartographies prédictives des physionomies et des biotopes et informent sur les habitats présents sur la commune.

B- RESULTATS DE L'INVENTAIRE

L'inventaire a mis en avant **34 végétations différentes** (de la Classe à l'association végétale) sur la commune (cf. Annexe 4).

C- ANALYSE GENERALE DU CORTEGE

MILIEU FORESTIER

Les boisements sont bien représentés et occupent de belles surfaces sur le territoire communal. Les **fonds de vallons** sont principalement occupés par des **chênaies-frênaies** (alliance du *Fraxino excelsioris* – *Quercion robori*) légèrement humides, collinéennes et typiques du piémont pyrénéen. Elles hébergent régulièrement plusieurs espèces patrimoniales, notamment de nombreuses espèces vernalles montagnardes comme *Anemone ranunculoides*, *Tractema lilio-hycinthus*, *Stachys alpina*, *Saxifraga hirsuta*, *Isopyrum thalictroides*, *Scrophularia alpestris* ou encore *Paris quadrifolia*. C'est également dans ce milieu qu'a été découverte en 2021 une station de *Fritillaria meleagris*, espèce protégée régionalement. Enfin, ces vallons hébergent localement des **communautés bryophytiques de sources de grande valeur patrimoniale**, dominées notamment par des hépatiques à thalles. Très spécialisées, ces communautés sont assez vulnérables et très **dépendantes de la qualité des eaux**.

Les **versants** sont occupés par des boisements de feuillus mésophiles appartenant à l'alliance du *Carpino betuli-Fagion sylvaticae* et principalement par la **hêtraie-chênaie collinéenne à Androsème du piémont pyrénéen** qui se retrouve sur l'ensemble de la commune sur les secteurs légèrement acides à neutres. Des Chênaies pubescentes à *Quercus pubescens* se développent ponctuellement sur les secteurs calcicoles de la commune, comme sur le coteau Peyruquet avec des chênaies pubescentes qui ont la particularité d'accueillir du Chêne vert (*Quercus ilex*), espèce méditerranéenne rare dans les Pyrénées-Atlantiques. Enfin, des **hêtraies-chênaies acidiphiles** peuvent se rencontrer ponctuellement sur des **hauts de versants** et plateaux plus lessivés, notamment sur l'ouest et la moitié sud de la commune.

MILIEU OUVERT, LANDICOLE ET PRAIRIAL

Les prairies représentent de grandes surfaces sur la commune et sont localisées essentiellement sur les plateaux et versants des coteaux. Ces prairies sont dominées par une flore herbacée vivace (Graminées, Fabacées, Astéracées, etc.) qui varie en fonction du contexte hydrique (prairies sèches vs

prairies humides), de la trophie (prairies maigres ou prairies enrichies) et par le mode de gestion pratiqué (fauche, pâturage ou régime mixte).

Les **prairies maigres de fauches**, rattachables à l'alliance du *Brachypodio rupestris* – *Centaureion nemoralis* sont **présentes ponctuellement** sur le territoire communal et concentrent les **principaux enjeux de ce milieu**. Ces prairies accueillent en effet une flore plus diversifiée, plus riche en plantes à fleurs (dicotylédones), représentant ainsi une source importante de nectar et de pollen pour les insectes, et hébergent localement des espèces floristiques d'intérêt comme *Anacamptis laxiflora* ou *Carex distans*. Au niveau régional, ces prairies sont en **régression constante** depuis plusieurs années et leur devenir est étroitement lié aux pratiques agricoles. Une gestion par fauche exportatrice en début d'été doit être poursuivie sur ces prairies pour maintenir leur bon état de conservation tandis que la fertilisation, le pâturage intensif ou le retournement des prairies doit être proscrit.

Sur les **zones acides et pauvres** en éléments nutritifs se rencontrent des **pelouses vivaces oligotrophes** rattachables à l'alliance de l'*Agrostion curtisii* et sont dominées par des graminées telles qu'*Agrostis curtisii*, *Pseudarhenatherum longifolium*, ou encore *Carex pilulifera*. Ces pelouses se développent régulièrement en mosaïque avec les végétations liées dynamiquement que sont des landes acides (*Ulicion minoris*), dominées par les bruyères (*Erica vagans*, *Erica ciliaris*, *Erica cinerea*) et les ajoncs (*Ulex gallii* et *Ulex europaeus*), et des ourlets à Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). A la faveur de suintements sur certains versants, des **prairies humides oligotrophes** à Molinie bleue (*Molinia caerulea*) et des **bas-marais** (alliance du *Juncion acutiflori*) sont ponctuellement présents au sein de ces pelouses. Ils abritent des espèces comme *Juncus acutiflorus*, *Cirsium filipendulum*, *Trocdaris verticillatum*, *Lobelia urens*, *Succisa pratensis* et certaines **espèces patrimoniales** telles que *Carex pulicaris* ou *Carex hostiana*. Ces milieux sont notamment présents à l'ouest du territoire communal sur différentes parcelles au sud de l'arboretum.

Sur le secteur de la Côte Blanche, à l'ouest du bourg, la présence d'une roche mère calcaire permet le développement de diverses **végétations calcicoles** qui concentrent de **nombreux enjeux floristiques**. Ainsi, sur les zones ouvertes, des **pelouses et ourlets calcicoles diversifiés** se rencontrent sur les affleurements rocheux et on y observera des espèces telles que *Brachypodium rupestre*, *Carex flacca*, *Origanum vulgare*, *Genista tinctoria*, *Seseli montanum*, *Blackstonia perfoliata*, etc. Ce milieu abrite notamment plusieurs orchidées comme *Anacamptis pyramidalis*, *Ophrys scolopax* et *Ophrys apifera* ainsi que de nombreuses espèces patrimoniales telles que *Dianthus superbus*, *Sedum sediforme*, *Teucrium pyrenaicum*, *Ophiglossum vulgatum*, *Tirfolium montanum* ou encore *Gladiolus italicus*. La déprise agricole sur certaines parcelles de ce coteau entraîne une fermeture progressive du milieu et le développement de fourrés hauts à *Juniperus communis* et *Viburnum lantana*. En dehors de la Côte Blanche, ces **milieux calcicoles sont rares sur la commune** et ont été observés très ponctuellement comme par exemple au niveau du coteau de Peyruquet.

MILIEU ARTIFICIEL ET AGRICOLE

Les **milieux urbains et artificiels** de la commune (bourg, axes de communication, zones anthropisées, etc) accueillent une multitude de milieux différents et présentent une **richesse floristique relativement importante**. L'altération des milieux originels (rudéralisation, eutrophisation, assèchement, etc.) suite à l'intervention humaine favorise le développement des espèces généralistes, opportunistes et rudérales et qui sont pour la plupart relativement communes. Les **plantes exotiques envahissantes sont aussi particulièrement présentes** sur ces milieux où elles bénéficient d'une faible concurrence et de voies de dispersion facilitées (axes de communication notamment).

Les **anciennes bâtisses de la commune et les vieux murs**, abritent par endroit des **cortèges rupicoles** inféodés aux interstices des murets en pierre (alliance *Cymbalario muralis* – *Asplenion rutae-murariae*) et se caractérisent par la présence d'*Asplenium trichomanes*, *Asplenium ruta-muraria* ou encore *Cymbalaria muralis*. Notons la présence d'*Erinus alpinus*, **espèce montagnarde** inféodée aux roches et

pelouses rocailleuses calcaires, bien plus **rare en plaine**.

Les **bermes routières et fossés** sont assez diversifiés et constituent régulièrement des zones refuges pour une multitude d'espèces dont l'habitat est en régression comme par exemple *Dianthus superbus*. Le long des fossés, des **végétations de mégaphorbiaies** plus ou moins eutrophes sont présentes ponctuellement (alliance du *Convolvulion sepium*) et sont caractérisées par la présence de grandes herbacées généralement à larges feuilles comme *Filipendula ulmaria*, *Convolvulus sepium*, *Lythrum salicaria*, *Lysimachia vulgaris*, *Phalaris arundinacea*, *Urtica dioica*, etc. Dans les fossés, des **végétations semi-aquatiques** (alliance de l'*Apion nodiflori*) constituées d'espèces comme *Nasturtium officinale*, *Veronica beccabunga* et *Callitriche sp.* ponctuent également.

De nombreuses autres végétations se rencontrent dans le **milieu urbain** : pelouses urbaines, pelouses d'espèces annuelles vernaies à *Draba verna*, *Cardamine hirsuta*, *Saxifraga tridactylites* présentes par exemple au cimetière, des végétations hyperpiétinées à *Sagina procumbens* sur les trottoirs, des végétations de friches sur les zones de remblais, bords de chemin ou d'habitation, etc.

Pour finir, des grandes surfaces de la commune sont occupées par des **cultures**, en particulier du maïs et de la vigne. Ces milieux présentent **peu d'enjeux floristiques** et hébergent des végétations commensales, annuelles, nitrophiles appartenant majoritairement à la classe des *Stellarietea mediae*. Constitués très majoritairement d'espèces communes, des espèces annuelles vernaies telles que *Poa annua*, *Stellaria media*, *Lysimachia arvensis*, se développent avant la croissance des espèces cultivées ou entre les rangs de vignes. Plus tard en saison, des cortèges d'espèces tardi-estival apparaissent : *Setaria pumila*, *Chenopodium album*, *Digitaria sanguinalis*. Notons enfin que ces milieux remaniés et souvent enrichis sont particulièrement **favorables à l'expression de la flore exotique** dont plusieurs espèces présentent un caractère envahissant en Nouvelle-Aquitaine comme *Paspalum dilatatum*, *Cyperus eragrostis*, *Abutilon theophrasti*, *Amaranthus retroflexus*, *Ceratochloa cathartica*, *Eleusine indica*, etc.

D- DEFINITION DES ENJEUX LOCAUX DE CONSERVATION

Parmi les végétations inventoriées, **24 syntaxons présentent un intérêt patrimonial** dont 20 syntaxons sont des végétations humides (dont 4 dépendent du cortège végétal) et 15 syntaxons revêtent un intérêt communautaire (dont 8 dépendent du contexte).

Nom du syntaxon	Rang	Zone humide	Intérêt communautaire
<i>Mentha suaveolentis-Festucetum arundinaceae</i> (P. Allorge ex B. Foucault 2008) Prairie hygrophile, neutrophile à acidoclinophile, pâturée-piétinée, sur substrats argileux, thermo-atlantique	ASS	X	
<i>Pulicario dysentericae-Juncetum inflexi</i> (B. Foucault 2008) Prairie hygrophile, acidoclinophile à basiphile, pâturée-piétinée, sur substrats argileux ou argilo-limoneux, atlantique	ASS	X	
<i>Ranunculo repentis-Cynosurion cristati</i> (H. Passarge 1969) Prairies pâturées acidoclinophiles à acidiphiles	ALL	X	
<i>Lino biennis-Cynosuretum cristati</i> (P. Allorge ex Tüxen & Oberd, 1958) Prairie mésohygrophile, neutrophile, mésotrophile, de fauche, thermo-atlantique			X

Cynosurion cristati (Tüxen 1947) Végétations mésohygrophiles à mésoxérophiles, mésotrophiles à eutrophiles, planitiaires à montagnardes

ALL

(X)

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

<i>Urtico dioicae-Sambucetum ebuli</i> ((Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Gajewski, Wraber & Walas 1936) Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952) Végétation mésohygrophile à mésophile, nitrophile, neutrobasiclinophile, méditerranéo-atlantique	ASS	X	(X)
<i>Ulici minoris-Ericenion ciliaris</i> ((Géhu 1975) Géhu & Botineau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux & Touffet 2004) Landes hygrophiles à mésohygrophiles à acidiphiles, atlantiques	S-ALL	(X)	X
<i>Ulicenion minoris</i> (Géhu & Botineau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux & Touffet 2004) Landes mésophiles à xérophiles, acidiphiles, atlantiques	S-ALL		X
<i>Saxifrago hirsutae-Quercetum roboris</i> (Corriol 2012) Chênaie pédonculée-frênaie, édaphohygrocline, thermo-hyperatlantique, eutrophile, de basses terrasses, de vallons, du pays basque	ASS	X	
<i>Festuco-Brometea</i> (Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944) Pelouses vivaces, mésophiles à xérophiles, sur substrats carbonatés ou basiques, planitiaires à montagnardes, européennes à ouest-sibériennes	CLA		X
<i>Epilobio hirsuti-Equisetetum telmateiae</i> (B. Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006) Mégaphorbiaie eutrophile basiphile, subatlantique, sur marnes et argiles parfois suintantes, éventuellement pionnière des lieux érodés et ravinements	ASS	X	(X)
<i>Urtico dioicae-Phalaridetum arundinaceae</i> (D. Schmidt 1981) Mégaphorbiaie-roselière eutrophile, de bas niveau topographique occupant les berges de cours d'eau à crues épisodiques	ASS	X	(X)
<i>Eupatorio cannabini-Convolvuletum sepium</i> (Görs 1974) Mégaphorbiaie basiphile eutrophile, nord- à subatlantiques-continentale, souvent sur tourbe minéralisée	ASS	X	(X)
<i>Aegopodion podagrariae</i> (Tüxen 1967)	ALL	(X)	(X)
<i>Geo urbani-Alliarion petiolatae</i> (W. Lohmeyer & Oberd. ex Görs & T. Müll. 1969) Ourlets vivaces, sciaphiles, mésophiles, rudéraux	ALL	(X)	
<i>Carici pendulae-Eupatorietum cannabini</i> (Hadač, Terray, Klescht & Andresová 1997)	ASS	X	(X)
<i>Nasturtietum officinalis</i> (P. Seibert 1962) Végétation héliophytique basse des sources et ruisseaux à eau riche en bases	ASS	X	
<i>Littorelletea uniflorae</i> (Braun-Blanq. & Tüxen ex V. Westh., J. Dijk, Passchier & G. Sissingh 1946) Pelouses vivaces amphibies, mésotrophiles à oligotrophiles, des bordures de plans d'eau,	CLA	X	
<i>Cratoneuretum commutati</i> ((Gams 1927) K.H. Walther 1942)	ASS	X	X
<i>Juncion acutiflori</i> (Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952) Prairies hygrophiles à mésohygrophiles, acidiclinophiles à acidiphiles, oligotrophiles à mésotrophiles, des sols paratourbeux à sableux, atlantiques	ALL	X	
<i>Caro verticillati-Juncetum acutiflori</i> ((G. Lemée 1937) Korneck 1962) Prairie hydrophile, acidiphile, oligotrophile à oligomésotrophile, des substrats tourbeux engorgés par une eau oxygénée sans mouvement vertical, atlantique	ASS	X	X
<i>Agrostion curtisii</i> (B. Foucault 1986) Pelouses vivaces, mésohygrophiles à mésophiles, acidiclinophiles à acidiphiles, oligotrophiles, thermo- à eu-atlantiques	ALL		X
<i>Sparganietum erecti</i> (H. Roll 1938) Parvoroselière pionnière, hygrophile, méso-eutrophile à eutrophile, des boires, annexes fluviales, canaux, en conditions toujours très envasées, longuement inondée mais à eaux de faible profondeur	ASS	X	
<i>Magnocaricetalia</i> (Pignatti 1954) Végétations des sols riches en matière organique, à éléments fins, mésotrophes à eutrophes, à inondations de moyenne durée	ORD	X	
<i>Quercion pyrenaicae</i> (Rivas Goday ex Rivas Mart. 1965) Chênaies-charmaies (-hêtraies) mésophiles à xérophiles, acidiphiles, thermoclinophiles, thermo-atlantiques	ALL		X
<i>Rubo ulmifolii-Viburnion lantanae</i> (B. Foucault & Julve ex B. Foucault & J.-M. Royer 2016) Fourrés mésophiles à mésoxérophiles, basiphiles à plus rarement acidiclinophiles, thermo-atlantiques	ALL		(X)
<i>Trifolio medii-Geraniienion sanguinei</i> (van Gils & Gilissen 1976) Ourlets héliophiles, mésoxérophiles, basiclinophiles ou neutroclinophiles, plus rarement acidiclinophiles, thermophiles	S-ALL		(X)

De façon générale, les végétations présentant un intérêt patrimonial sont les milieux suivants :

- Les **zones humides**, caractérisées par un engorgement permanent ou sur une grande partie de l'année du sol. A l'exception des **prairies humides** sur sols riches, peu d'autres végétations de « grandes surfaces » sont à noter. La plupart de la diversité des zones humides d'intérêt

patrimonial sont des végétations de **faible surface** et d'aspects linéaires : ourlets, fossés, bords de plans d'eau. Elles sont souvent sur des sols riches (**mégaphorbaies** et **roselières**). A noter toutefois la présence des **Chênaies-frênaies** présentes localement de façon importante sur les fonds de vallons de Lasseube. Elles revêtent un intérêt patrimonial d'autant plus intéressant qu'elles sont le refuge d'une flore d'affinité montagnarde. Les zones humides ont **très fortement régressé** depuis 70 ans essentiellement du fait du **drainage** qui les a asséchées. Leur conservation passe par un bon maintien du **fonctionnement hydro-pédologique**. Sur Lasseube, elles sont rares et doivent être préservées et restaurées.

- Les **landes**, représentées par la présence des éricacées (Bruyères et Callune) et Ajoncs (appelées localement « touya ») qui sont **peu nombreux** sur la communes et souvent localisés. Une grande partie de ces milieux est concentrée dans la partie ouest de la commune et quelques autres disséminés çà et là. La plus belle lande de Lasseube se situe dans le **secteur Laberrere**. Ces habitats, bien que fréquents en Béarn, sont **endémiques de la façade atlantique**. En très forte régression depuis des décennies à cause de la déprise agro-pastorale, ils étaient autrefois fauchés (soustrage) pour en faire de la litière. Ce sont des habitats à préserver et à réhabiliter qui revêtent un intérêt écologique mais aussi économique.
- Les **pelouses** sont présentes sur la commune dans le secteur de **Côte Blanche** et de façon très localisée ailleurs. Elles sont caractérisées par la présence de graminées de tailles réduites caractéristiques de ces milieux. Le substrat géologique (acide ou basique) est un facteur déterminant pour le cortège floristique. Ce sont sur ces pelouses calcaires que s'observent de nombreuses orchidées. C'est un habitat naturel agro-pastoral qui, en raison de faible production fourragère, a été délaissé ou bien reconverti pour la culture de la vigne. Cet abandon et ce changement d'usage a conduit à leur raréfaction, ce qui est le cas sur la commune de Lasseube où elles sont **très rares** et dans un **mauvais état de conservation**. Elles représentent un enjeu de conservation fort pour le territoire.
- Les **prairies** dites « **maigre de fauche** », c'est-à-dire des milieux moyennement riches et humides. Ce sont des habitats agro-pastoraux qui traditionnellement étaient fauchés plus ou moins régulièrement mais peu amendés et pâturés de façon extensive. Ce sont des prairies denses et hautes relativement riches en fleurs. Ces prairies sont en raréfaction car étroitement liées aux pratiques agricoles, dont leurs principales menaces sont la fertilisation et le pâturage intensif, qui amène un appauvrissement de la richesse floristique. Elles sont représentées çà et là sur Lasseube, mais certaines sont de véritables joyaux écologiques.
- Les **chênaies mixtes** où le Chêne tauzin (*Quercus pyrenaica*) domine accompagné du Chêne pédonculé (*Quercus robur*).

E- VEGETATIONS REPRESENTATIVES OU REMARQUABLES



LA PRAIRIE MAIGRE DE FAUCHE

Patrimoniales

Brachypodio rupestris – *Centaureion nemoralis*

CB/EUNIS : 38.21 / E2.21 **Observation :** avril à juillet

Cortège :

Brome en grappes (*Bromus racemosus*), Fétuque élevée (*Festuca arundinacea*), Jonc à fleurs aiguës (*Juncus acutiflorus*), Lotier des fanges (*Lotus uliginosus*), Oenanthe faux-boucage (*Oenanthe pimpinelloides*), Lotier à feuilles étroites (*Lotus corniculatus*)...

Ce sont des prairies mésophiles de fauche, denses et hautes, qui se développent sur les plateaux, les versants des côtes, les plaines et les terrasses rarement inondées. Elles sont régulièrement fauchées et pâturées de façon extensive en fin de saison. Elles ne sont pas (ou peu) fertilisées, permettant une flore relativement riche. Ce sont des parcelles agricoles gérées en prairies naturelles.

Ces milieux sont en raréfaction en raison d'un changement de gestion agricole. La fertilisation et le surpâturage modifie le cortège floristique malheureusement moins diversifié.



LES LANDES

Patrimoniales

Ulicion minoris

CB/EUNIS : 31.1-31.2 / F4.1-F4.2 **Observation :** avril à octobre

Cortège :

Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*), Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), Bruyère à 4 angles (*Erica tetralix*), Ajonc de le gall (*Ulex gallii*), Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*)...

Ces milieux dominés par les éricacées et les ajoncs peuvent se rencontrer sur des sols humides ou secs. Les landes sont le plus souvent d'origine secondaire (régressive) et se sont substituées à la forêt climacique. Elles sont le résultat d'une exploitation passée ou actuelle du milieu naturel par l'Homme (fauche, pâturage extensif, écobuage...). En Béarn, traditionnellement la fauche des landes (*soustrage*) servait de paillage pour les bêtes.

Ces végétations sont endémiques de la façade atlantique (Europe de l'ouest) et abrite des espèces végétales et animales remarquables. Sans compter qu'elles sont un refuge pour toute une faune (reptiles, oiseaux) et sont et très appréciées des insectes pollinisateurs en raison d'une floraison abondante et tardive. Elles sont d'un grand intérêt patrimonial mais en constante régression en raison de leur abandon agro-pastoral. Elles évoluent alors vers des fourrés pré-forestiers.



LA CHENAIE-FRENAIE

Représentative

Fraxino excelsioris – Quercion robori

CB/EUNIS : 41.2 / G1.A1 **Observation : mars à avril**

Cortège : Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Hêtre (*Fagus sylvatica*) non dominant, Ficaire (*Ranunculus ficaria*), Circée de Paris (*Circaea lutetiana*), Primevère élevée (*Primula eliator*), Lysimaque des bois (*Lysimachia nemorum*)...

Forêts qui se développent dans les fonds de vallons et terrasses alluviales. Ces boisements sont souvent traités en taillis sous futaie, dominés par le Chêne pédonculé et le Frêne élevé. Mais de nombreuses autres essences secondaires sont présentes (*Prunus avium*, *Carpinus betulus*, *Acer campestre*, *Tilia sp.pl*). La strate herbacée est dominée par de plantes à bulbes à floraison précoce et parfois abondante. Ces sont des forêts climaciques des sols à très bonne réserve hydrique.

Ces forêts très riches floristiquement dépendent d'une bonne réserve en eau soit par le système alluvial soit par la pluviométrie et le contexte topographique. C'est ce dernier cas qui explique leur présence sur Lasseube. Les principales menaces qui pèsent sur ces végétations sont le drainage (notamment pour conversion en peupleraie), un tassement du sol par l'exploitation ou modification des hydrosystèmes (abaissement de nappe pour limiter l'inondation).

PARTIE 4

SYNTHESE DES DONNEES ET DES ENJEUX ECOLOGIQUES COMMUNAUX



1 – SYNTHÈSE DES DONNÉES

Dans le cadre du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de la commune de Lasseube, **3 728 données** ont pu être intégrées à la plateforme régionale du SINP, FAUNA. Ainsi intégrées, ces données constituent le jeu de données (JDD) exploité pour les différentes analyses présentées dans ce rapport. Toutefois, seulement 3 623 données sont entièrement incluses dans la commune, soit environ 97 % des données. C'est pourquoi, certaines analyses ne prennent pas l'ensemble du jeu mais seulement les données entièrement incluses dans la commune. Les données chevauchant les limitations de celle-ci, ne sont pas assez précises pour être considérées.

A- SYNTHÈSE DU NOMBRE DE DONNÉES

Depuis le bilan des connaissances réalisé fin 2021, **3 394 données supplémentaires**, issues de la campagne terrain et de contributions opportunistes, ont pu être intégrées sur le territoire de Lasseube, ce qui correspond à 91 % des données actuellement centralisées pour le projet. Globalement, l'analyse des différents groupes fonctionnels présente une augmentation du nombre de données recensé, hormis pour les chiroptères pour lesquels 85 % des données ont été invalidées depuis 2021, à savoir toutes les données rattachées à la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*). Nous pouvons noter également, l'acquisition de données pour 3 des groupes taxonomiques étudiés, à savoir les hétérocères (316 données), les coléoptères (388 données) et les orthoptères (309 données).

Groupes fonctionnels	Nombre de données		Gain		Dernières années d'obs.
	12/2021	11/2022	Nb de données supplémentaires	% gagné	
Mammifères (non volant)	16	67	51	76%	2022
Chiroptères	37	20	-17	-85%	2021
Amphibiens	32	54	22	41%	2022
Reptiles	66	83	17	20%	2022
Oiseaux	26	384	358	93%	2022
Poissons	58	647	589	91%	2021
Rhopalocères	33	576	543	94%	2022
Hétérocères	/	316	316	100%	2022
Odonates	8	222	214	96%	2022
Coléoptères	/	388	388	100%	2022
Orthoptères	/	309	309	100%	2022
Hyménoptères	/	113	113	100%	2022
Araignées	3	5	2	40%	2022
Autres	55	544	489	90%	2022
Total général	334	3 728	3 394	91%	2022

Tableau 16 : Répartition du nombre de données par groupe fonctionnel et de leur dernière année d'observation

L'histogramme des données récoltées jusqu'à mai 2023 permet d'illustrer que 90 % des données ont été observées depuis 2012 et **58 % ces 2 dernières années**.

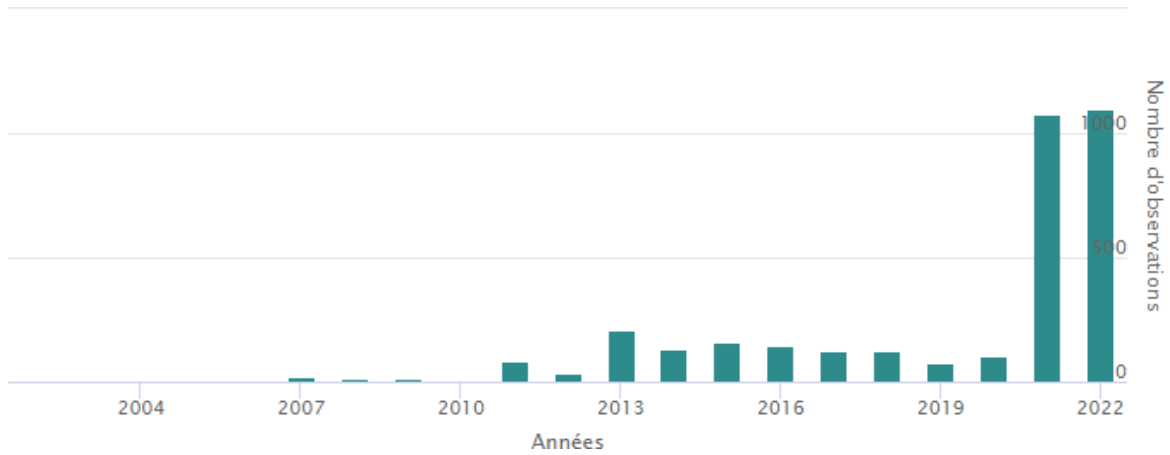
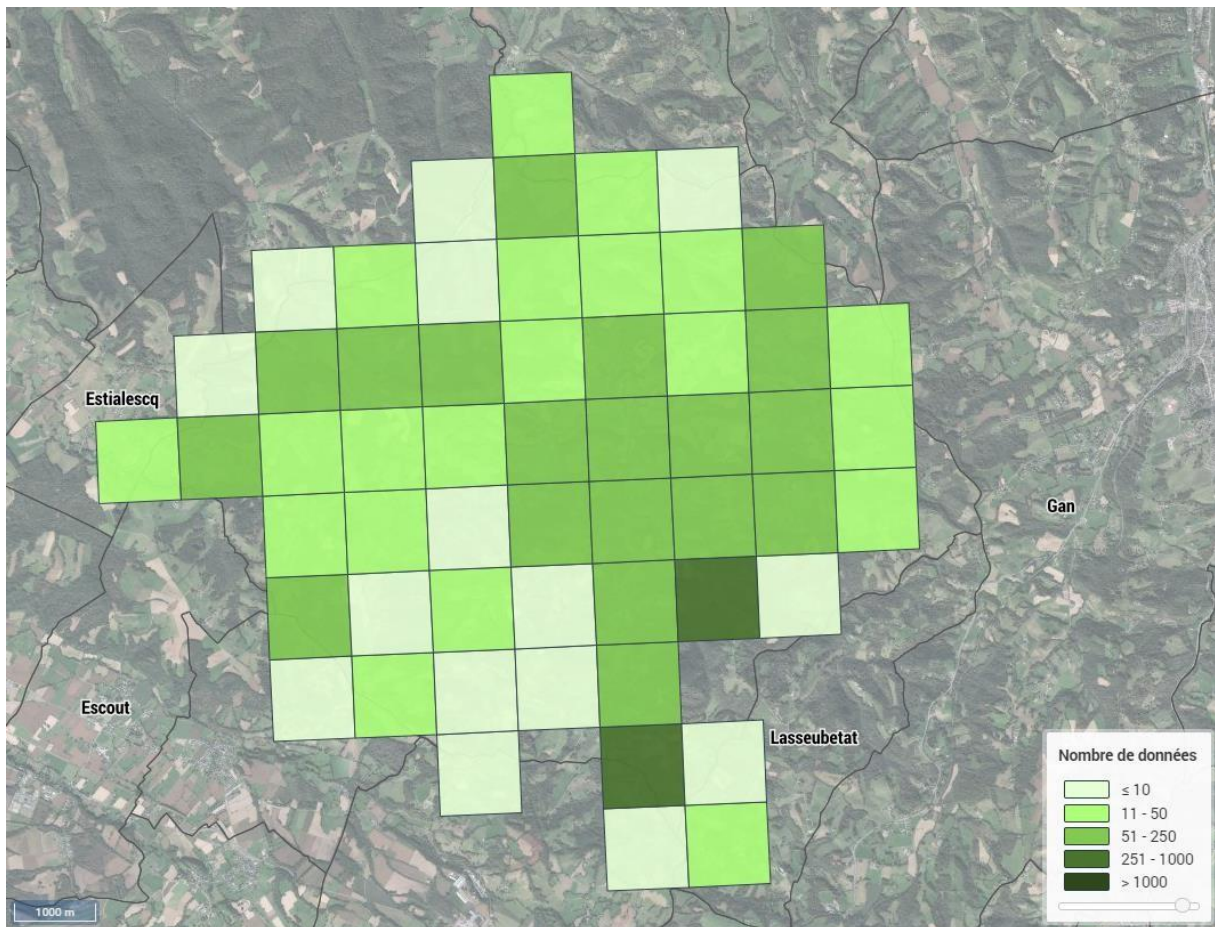
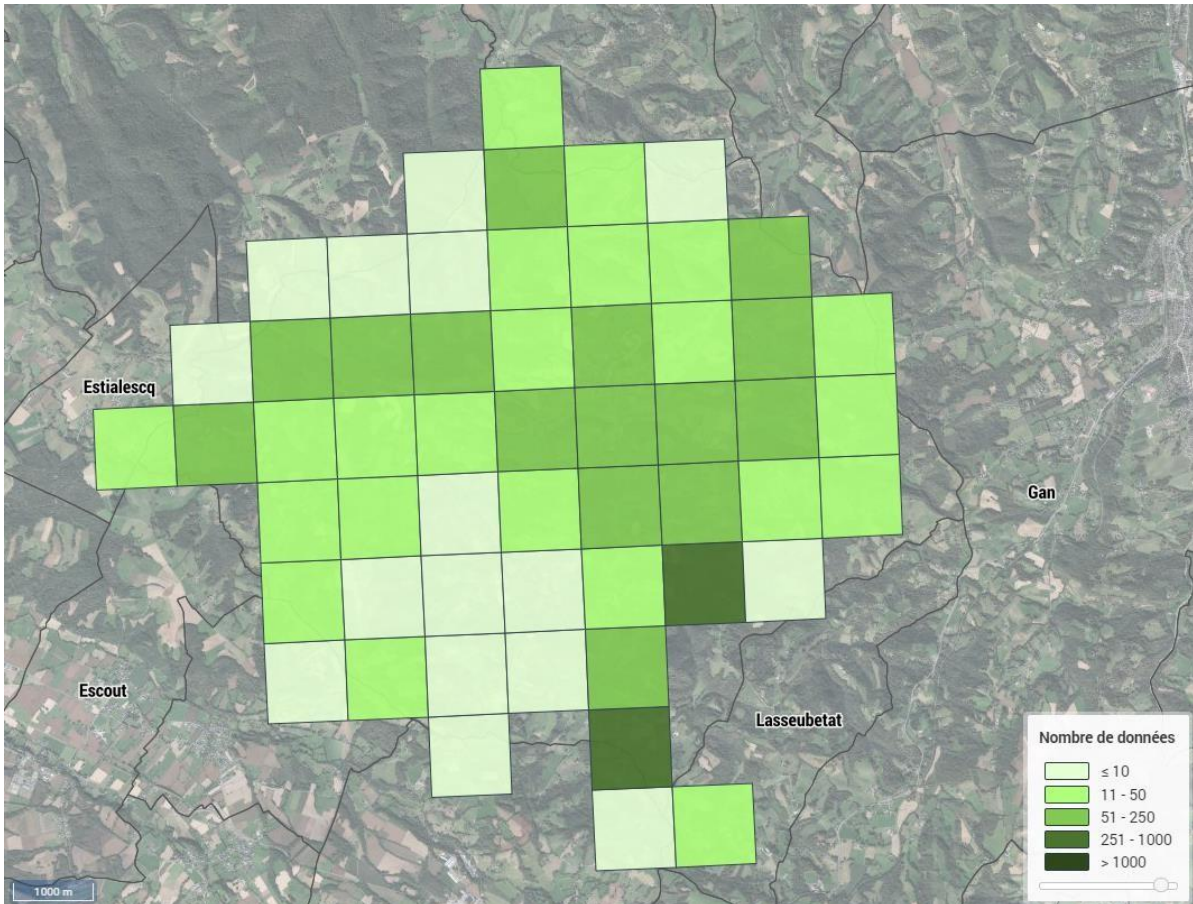


Figure 14 : Répartition des données par année sur le territoire de Lasseube

Actuellement, **93 % des données sont qualifiées de précises** (Point, Linéaire ≤ 2 km, Polygone ≤ 1 km² ; Maille 1x1 km) et sont exploitables pour les analyses à la maille 1x1 km soit 3 465 données. Toutefois, parmi les données référencées à la maille 1x1 km, une partie se trouve à cheval sur les délimitations de la commune et ne seront pas toujours exploitées dans les analyses.



Carte 19 : Répartition du nombre de données par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube



Carte 20 : Répartition du nombre de données par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube entre 2012 et 2022 (calculée à partir de 3 182 données et 615 espèces)

B- SYNTHÈSE DU NOMBRE D'ESPÈCES

Afin de mettre en place la stratégie d'échantillonnage prévue en 2021/2022, il a été nécessaire de connaître la répartition des données recueillies par espèce et groupe fonctionnel. Un référentiel espèce a été réalisé à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine¹² et décliné par département. Cela permet de lister les espèces présentes dans les Pyrénées-Atlantiques. La comparaison des deux référentiels espèces (communal et départemental) met en avant des lacunes sur certains des groupes taxonomiques étudiés. Néanmoins, **le nombre d'espèces contactées sur la commune a augmenté de 88 %**. Toutefois, cette augmentation n'est pas homogène sur l'ensemble des groupes et présente de grosses disparités entre chacun d'eux. A noter qu'en plus du groupe des chiroptères et malgré l'augmentation du nombre de données, une espèce de poisson, la Loche franche (*Barbatula barbatula*) a également été retirée du référentiel communal, son absence dans le département ayant été confirmée.

¹² BARNEIX M. & PERRODIN J. (coord), 2021. Méthodologie pour l'élaboration et la diffusion du référentiel-espèces sur la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine. Domaine continental et marin. Version 2.1. Observatoire de la Faune Sauvage de Nouvelle-Aquitaine. Pessac, 22 p.

Groupes fonctionnels	Référentiel espèces Lasseube		Gain		Référentiel espèces Pyrénées-Atlantiques
	12/2021	11/2022	Nb d'espèces supplémentaires	% gagné	
Mammifères (non volant)	12	22	10	45%	53
Chiroptères	5	4	-1	-25%	28
Amphibiens	6	7	1	14%	18
Reptiles	5	6	1	17%	22
Oiseaux	12	77	65	84%	386
Poissons	8	7	-1	-14%	59
Rhopalocères	17	52	35	67%	148
Hétérocères	1	154	153	99%	/
Odonates	6	30	24	80%	67
Coléoptères	/	179	179	100%	/
Orthoptères	/	28	28	100%	86
Hyménoptères	/	34	34	100%	/
Araignées	2	3	1	33%	516
Autres	4	35	31	89%	/
Total général	78	638	560	88%	1 383

Tableau 17 : Répartition du nombre d'espèces par groupes fonctionnel depuis 2021

Ce tableau n'a pas fait l'objet d'expertise. En effet, toutes les espèces, identifiées à ce rang ou au rang inférieur sous-spécifique, possédant au moins une donnée valide dans la base du SINP sur le territoire ont été considérées dans cette analyse. Les données chevauchant les limites de la commune n'ont pas été considérées.

Comme illustré ci-dessus, seuls les groupes suivants disposent d'un référentiel départemental consolidé : Mammifères non volants / Chiroptères / Amphibiens / Reptiles / Oiseaux / Poissons / Rhopalocères / Odonates / Orthoptères / Araignées / Mollusques.

Les autres groupes n'ont pas été consolidés, il n'est donc pas possible de comparer la liste d'espèces communale à la liste départementale. Ainsi, l'analyse de la proportion du nombre d'espèces contactées sur la commune par rapport au nombre d'espèces présentes dans les Pyrénées-Atlantiques permet de montrer qu'en moyenne **27 % des espèces** (hors mollusques) **présentes sur le département ont été contactées sur la commune.**

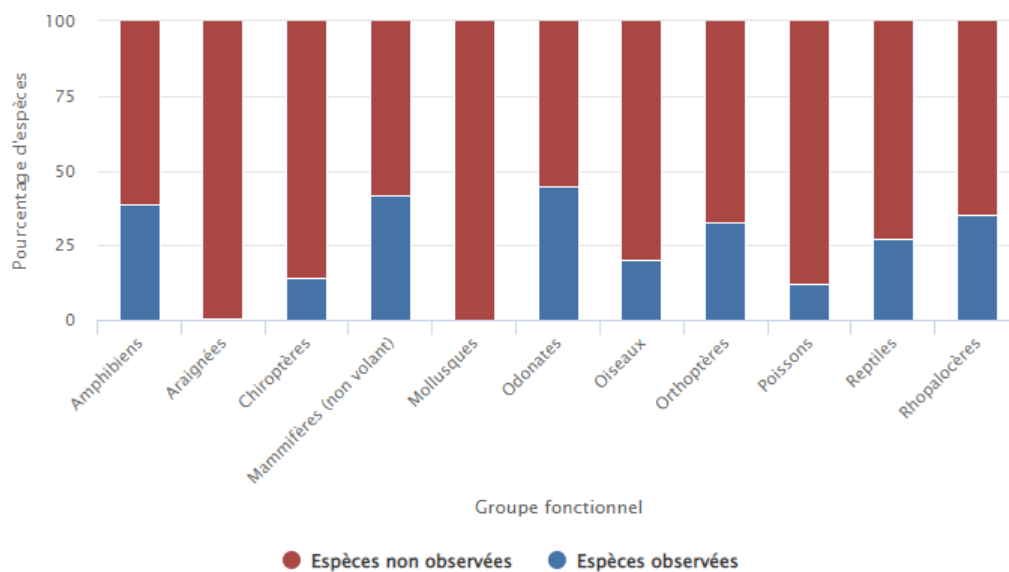


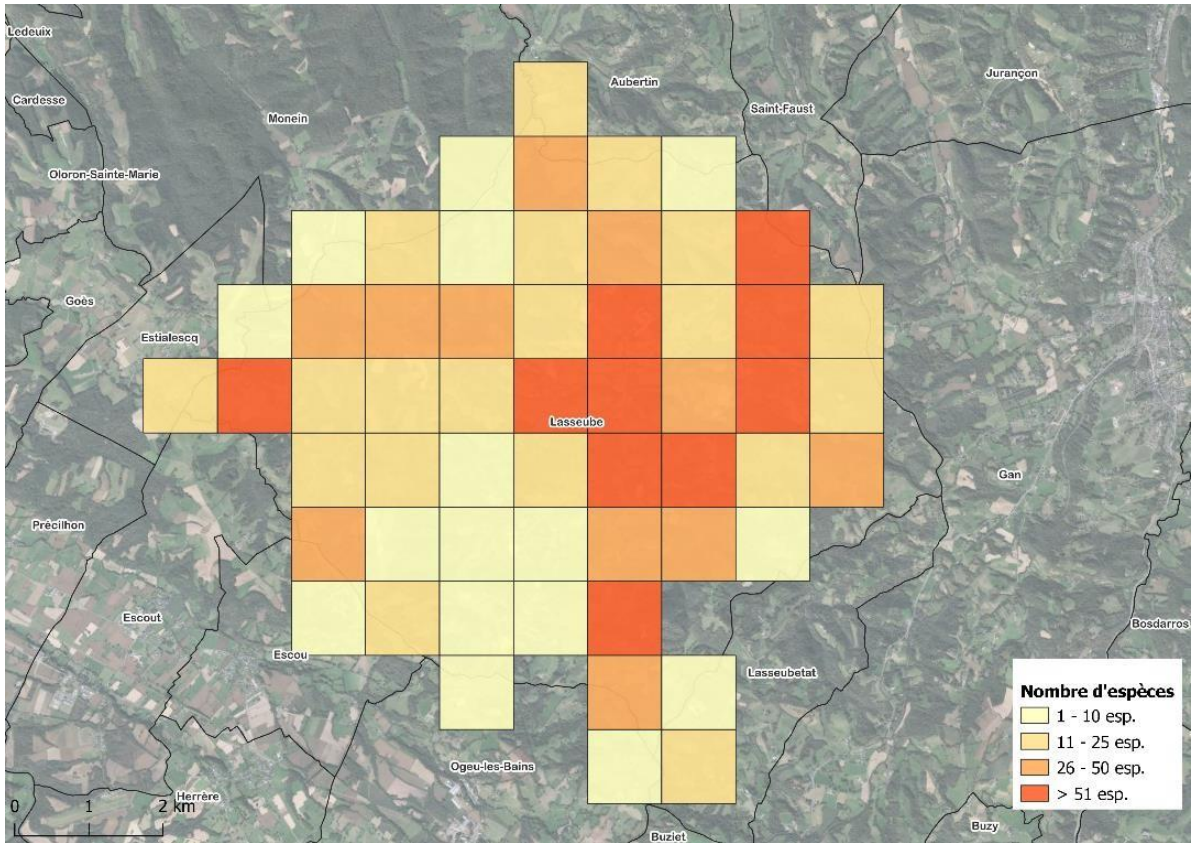
Figure 15 : Pourcentage d'espèces observées par groupe fonctionnel

Pour chaque groupe fonctionnel, ce graphique présente le pourcentage d'espèces observées parmi l'ensemble des espèces potentiellement présentes sur le territoire du projet. Seules les données totalement incluses dans les communes sont prises en compte.

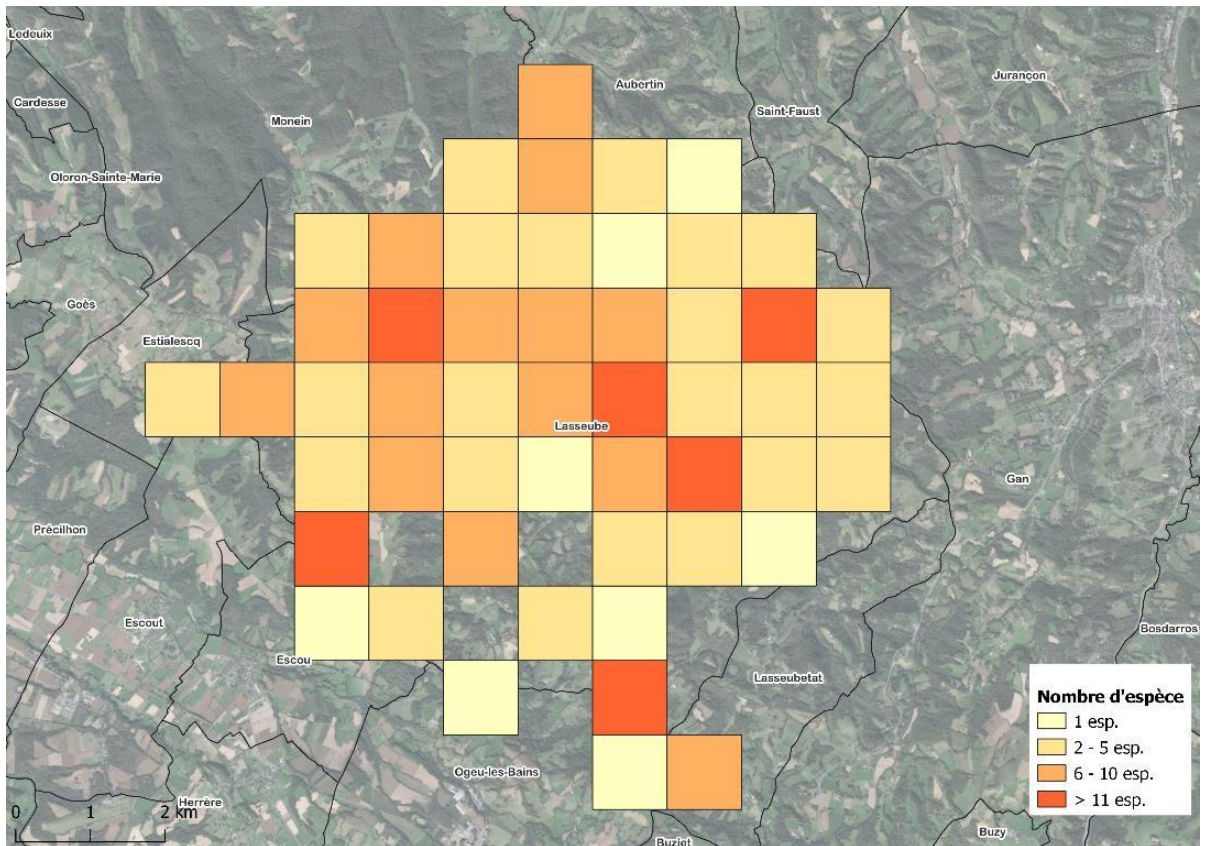
2 – SYNTHÈSE DES ENJEUX

A- SYNTHÈSE DES ENJEUX FAUNISTIQUES

Les données exploitées pour la réalisation des cartes suivantes sont uniquement tirées du jeu de 3 465 données et 632 espèces disponibles sur FAUNA. En effet, les représentations étant à un maillage de 1x1 km, seules les données rattachées à une maille 1x1 km ont pu être exploitées. Les données dont la géométrie dépassent la maille 1x1 km ou chevauchant une maille 1x1 km n'ont pas été exploitées.



Carte 21 : Répartition du nombre d'espèces par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube



Carte 22 : Répartition du nombre d'espèces considérées à enjeux par maille 1x1 km sur le territoire de Lasseube

La **menace des espèces contactées sur Lasseube** a été évaluée à partir des statuts attribués par les **Listes Rouges Régionales (LRR)**. Néanmoins, si les taxons ne font pas l'objet d'une évaluation sur une LRR, le statut de la Liste Rouge Nationale (LRN) a alors été considéré (c'est le cas pour les oiseaux, les poissons et les araignées). Les groupes ne possédant pas de liste n'ont pas été pris en compte. Finalement, 215 espèces sont considérées dans cette analyse.

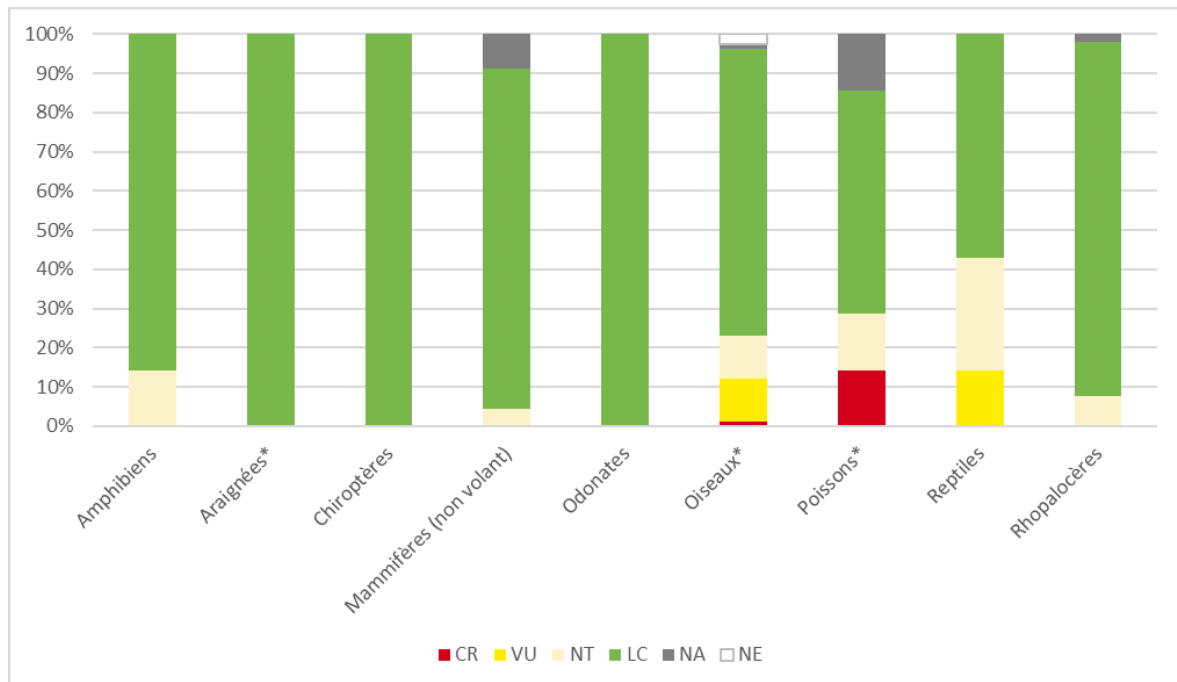


Figure 16 : Proportion d'espèces selon leur statut sur la Liste Rouge Régionale (LRR) ou Nationale (LRN) par taxon

Ce graphique permet de visualiser la proportion d'espèces pour chacune des classes de la liste rouge : CR (en danger critique), EN (en danger), VU (vulnérable), NT (quasi menacé), LC (préoccupation mineure), NA (non applicable) et NE (non évaluée). Cette figure met en évidence que la majorité des espèces présentes est comprise dans la classe LC. Toutefois, **le groupes des oiseaux, des poissons et des reptiles présentent respectivement 12%, 14% et 14% d'espèces menacées (CR et VU)** selon les listes rouges appliquées.

Toutes les espèces observées sur la commune **ne sont pas obligatoirement indigènes** à la région. En effet, ces espèces se répartissent en différents statuts d'indigénat régional qui sont : Indigène, Introduite établie, Introduite non établie. De plus, le statut d'une partie des espèces considérées telles que des hétérocères, des coléoptères ou encore des hyménoptères, n'a pas pu être attribué (indéterminé ou non évalué). De ce fait, ces espèces n'ont pas été considérées pour l'analyse suivante. Au final, 253 espèces ont été prises en compte soit 40 %.

Au total, **5 % des espèces recensées sur la commune sont introduites** (12 espèces sur 253). Une seule espèce de poissons, d'oiseaux et de rhopalocères est "introduite établie", ainsi que 63 % des espèces de coléoptères évaluées. Toutes les espèces d'amphibiens, de reptiles, de chiroptères ou encore d'odonates sont indigènes.

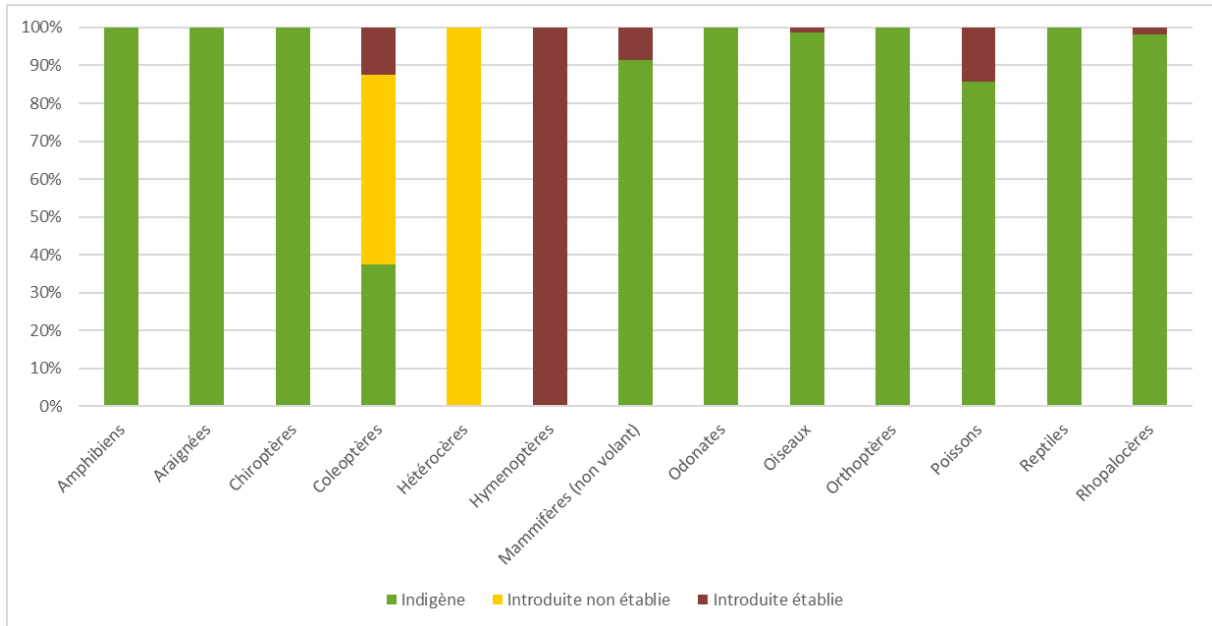
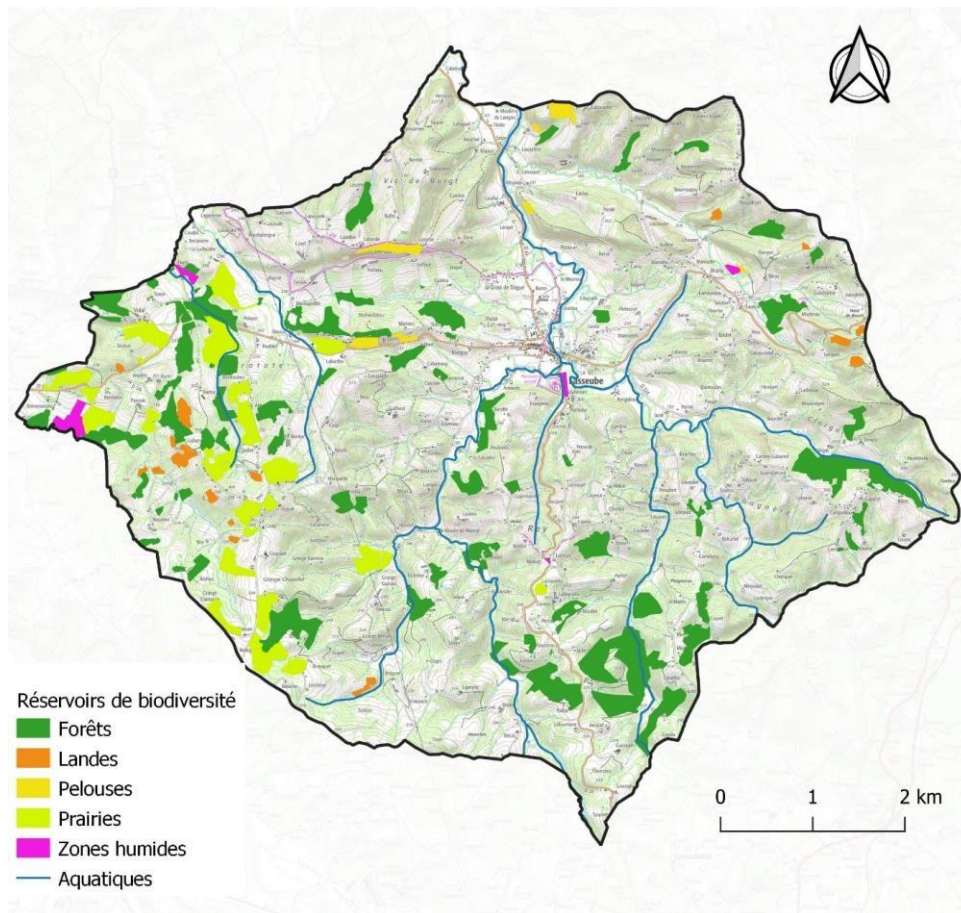


Figure 17 : Pourcentage d'espèces selon leur statut d'indigénat régional par groupe fonctionnel

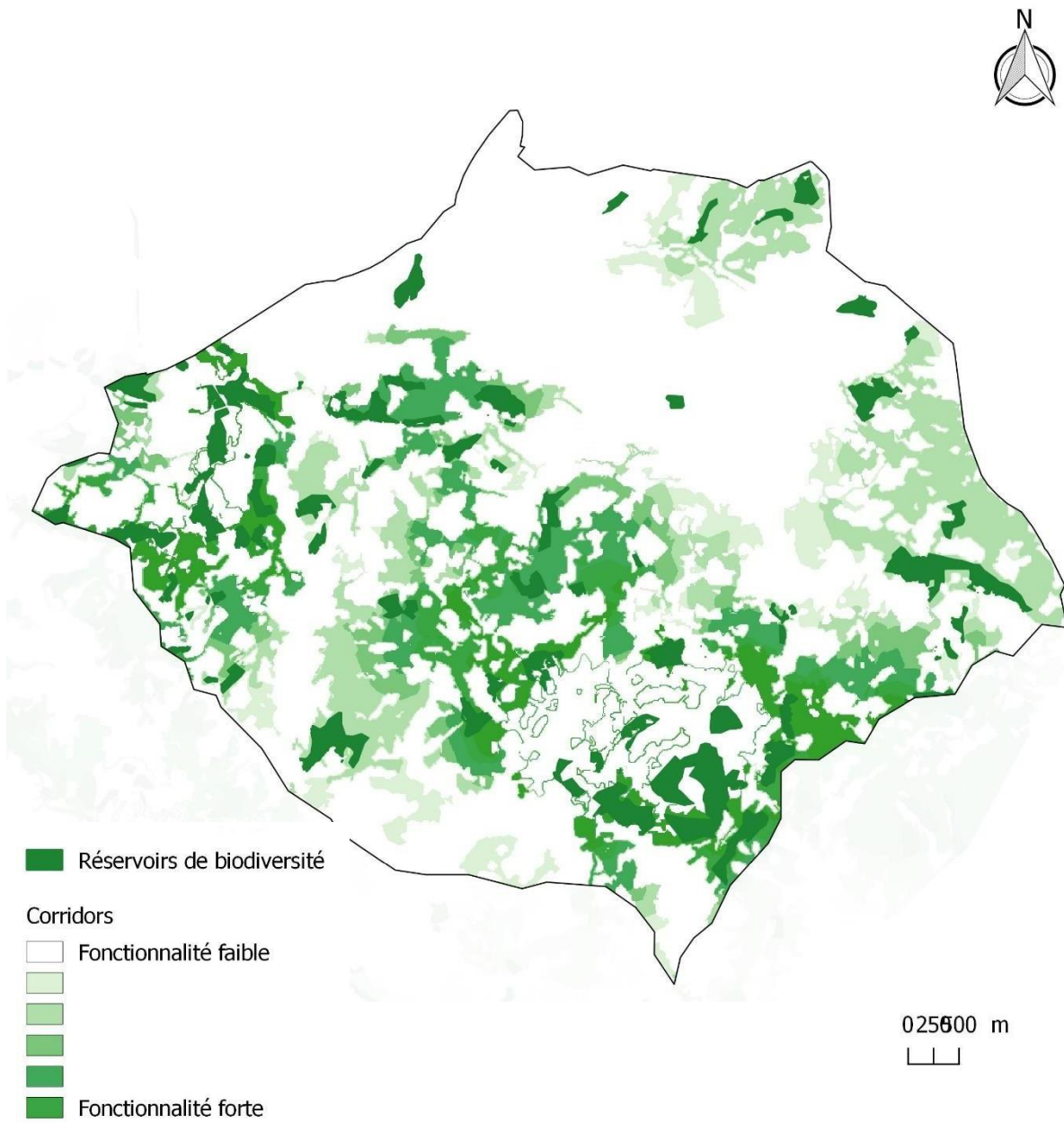
A noter également, qu'une espèce de poisson, le Goujon de l'Adour (*Gobio lozanoi*) est **endémique ibéro-pyrénéen**.

B- SYNTHÈSE DES ENJEUX D'HABITATS NATURELS

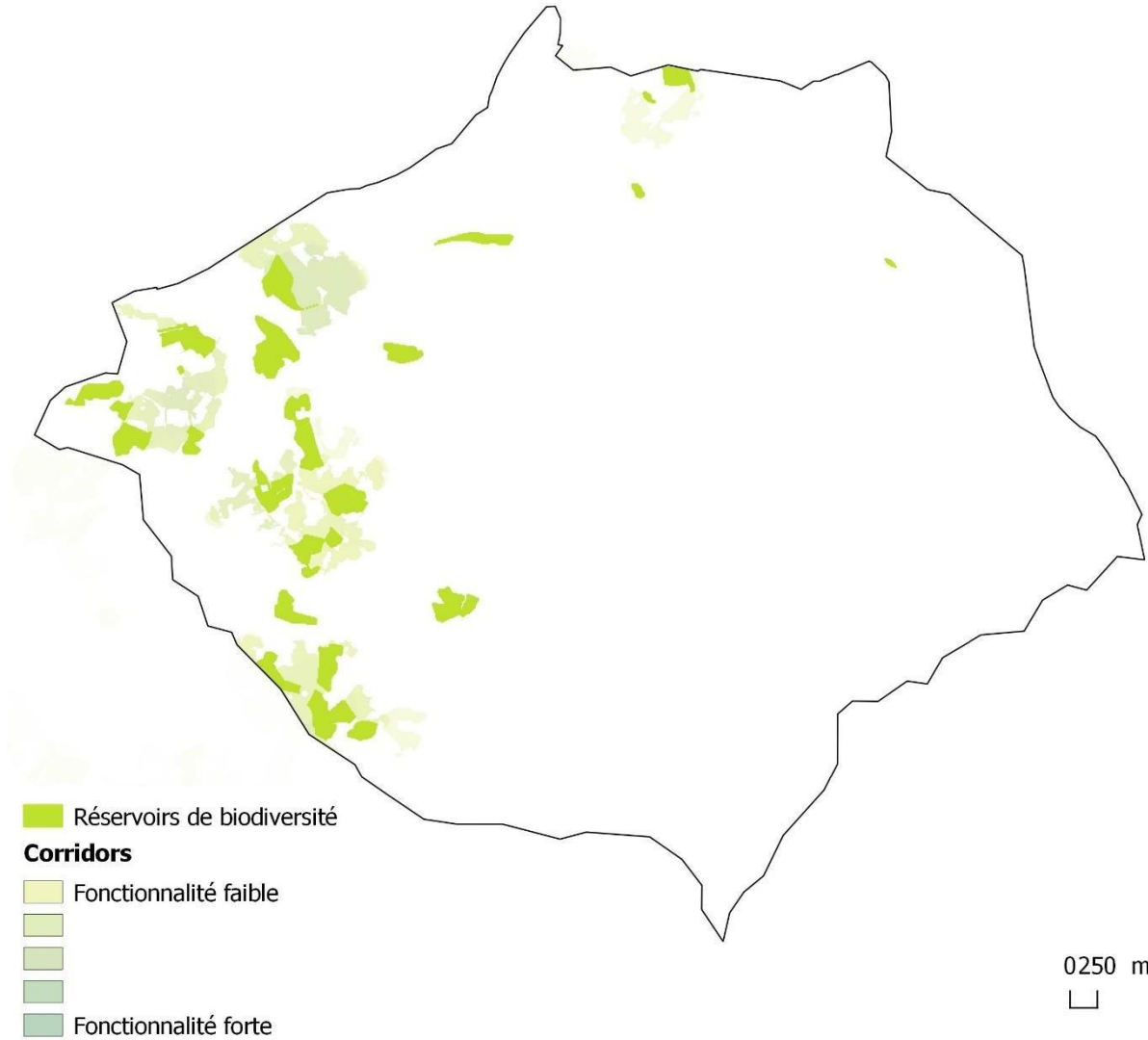


Carte 23 : Localisation des secteurs remarquables

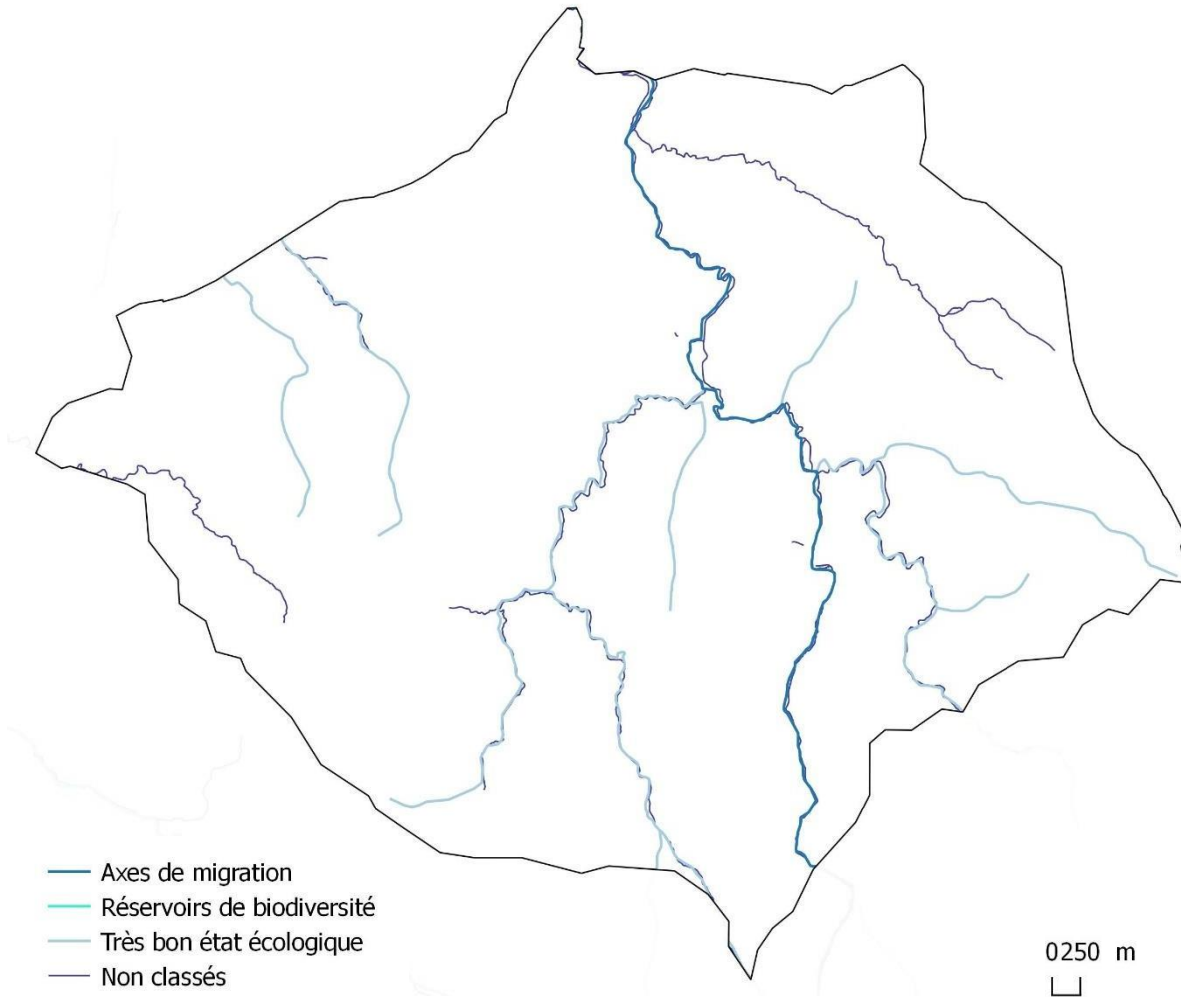
C- SYNTHÈSE DES ENJEUX DE FONCTIONNALITÉ ÉCOLOGIQUE



Carte 24 : Fonctionnalité de la trame écologique du milieu forestier



Carte 25 : Fonctionnalité de la trame écologique des prairies



Carte 26 : Fonctionnalité de la trame écologique des milieux aquatiques

3 - SYNTHÈSE DES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Durant la démarche, plusieurs animations sur les différents groupes étudiés ont été réalisées. Echelonnées tout au long de l'année de février à septembre, elles ont pris la forme de sorties sur le terrain, de projections de film et de conférences. Elles ont été ciblées principalement sur le grand public mais quelques-unes ont été réalisées en partenariat avec le public scolaire ou le « club nature » communal.

	2021	2022
Odonates	10	14
Rhopalocères	5	5
Hétérocères	10	Non communiqué
Abeilles sauvages	16	13
Orthoptères	3	1 classe
Araignées	Non prévue	4
Reptiles - Amphibiens	2	12
Chiroptères	Non prévues	12
Oiseaux	Non prévue	17
Botanique	Annulée	6

Tableau 18 : Nombre de participants aux animations

Au regard des fréquentations de ces animations, la participation citoyenne peut être considérée comme faible, malgré une communication par différents canaux (réseaux sociaux, application locale, programme semestriel envoyé à tous les habitants et affichages publics) et des périodes adaptées (soir et week-end). L'investissement a été variable selon les thématiques abordées.

4 – PROPOSITIONS D' ACTIONS

La commune de Lasseube a entamé, durant ces deux années, une réflexion et pour la mise en place d'actions écologiques. Parmi celles-ci :

- un diagnostic et une réflexion sur la gestion des bords de route, afin d'adapter la fauche selon les enjeux.
- la restauration de 4 ha de prairies communales et privées en prairies fleuries écologiques à partir de semences locales. Leur gestion tiendra désormais compte de la vocation de ces espaces.
- le conventionnement en refuge « chauves-souris » du bâti public et l'animation auprès de propriétaires privés ayant des enjeux chiroptères.
- Une réflexion et modification de l'éclairage nocturne.
- Le conventionnement auprès de la CAT « zones humides » de la parcelle abritant la population de Fritillaire pintade.

Pour aller plus loin et issu du diagnostic de l'ABC, le tableau suivant synthétise des initiatives qui pourraient être prises.

	Diagnostic et enjeux	Initiatives possibles	Priorité	Localisation
Echelle des paysages	Reconnecter des massifs forestiers par l'altération du bocage	Replanter des haies et densifier le réseau bocager pour la biodiversité et les effets bénéfiques pour l'agriculture	2	
		Conserver des îlots de sénescence forestiers	1	
	Lutter contre la déprise agropastorale dans les zones de côteaux	Rouvrir les milieux et instaurer un pâturage extensif.	2	
Echelle des habitats	Préservation de haies	Conserver les arbres champêtres et âgés	2	
	Rives et Rivières	Maintenir la ripisylve	2	
		Maintenir la continuité des berges	2	
	Enjeux agro-pastoraux	Exploitation extensive et durable du milieu : Favoriser le pâturage des prairies et la fauche tardive	1	
		Préserver et restaurer les côteaux calcaires	1	
		Restaurer des prairies maigres de fauche	1	
Zones humides et aquatiques	Préserver toutes les zones humides	1		
Echelle des espèces	Présence d'espèce protégée	Conventionner avec les propriétaires pour assurer la préservation des populations existantes	1	
		Préconiser des conseils de gestion aux propriétaires et/ou agriculteurs concernés par une espèce patrimoniale	1	
		Communiquer auprès des habitants pour les sensibiliser à la cohabitation avec la faune sauvage	2	
	Coléoptères rares des vieux arbres et bois morts			
Lutter contre la prolifération des espèces exotiques		2		

		envahissantes au moyen de chantier		
Biodiversité ordinaire et riche		Valoriser la biodiversité par des animations et des documents spécifiques	1	
		Favoriser l'accueil des espèces dans les jardins et le village par des initiatives individuelles et collectives	2	
		Initier des programmes de sciences participatives		

Tableau 19 : Synthèse et hiérarchisation des initiatives pouvant répondre au diagnostic posé à différentes échelles

CONCLUSION

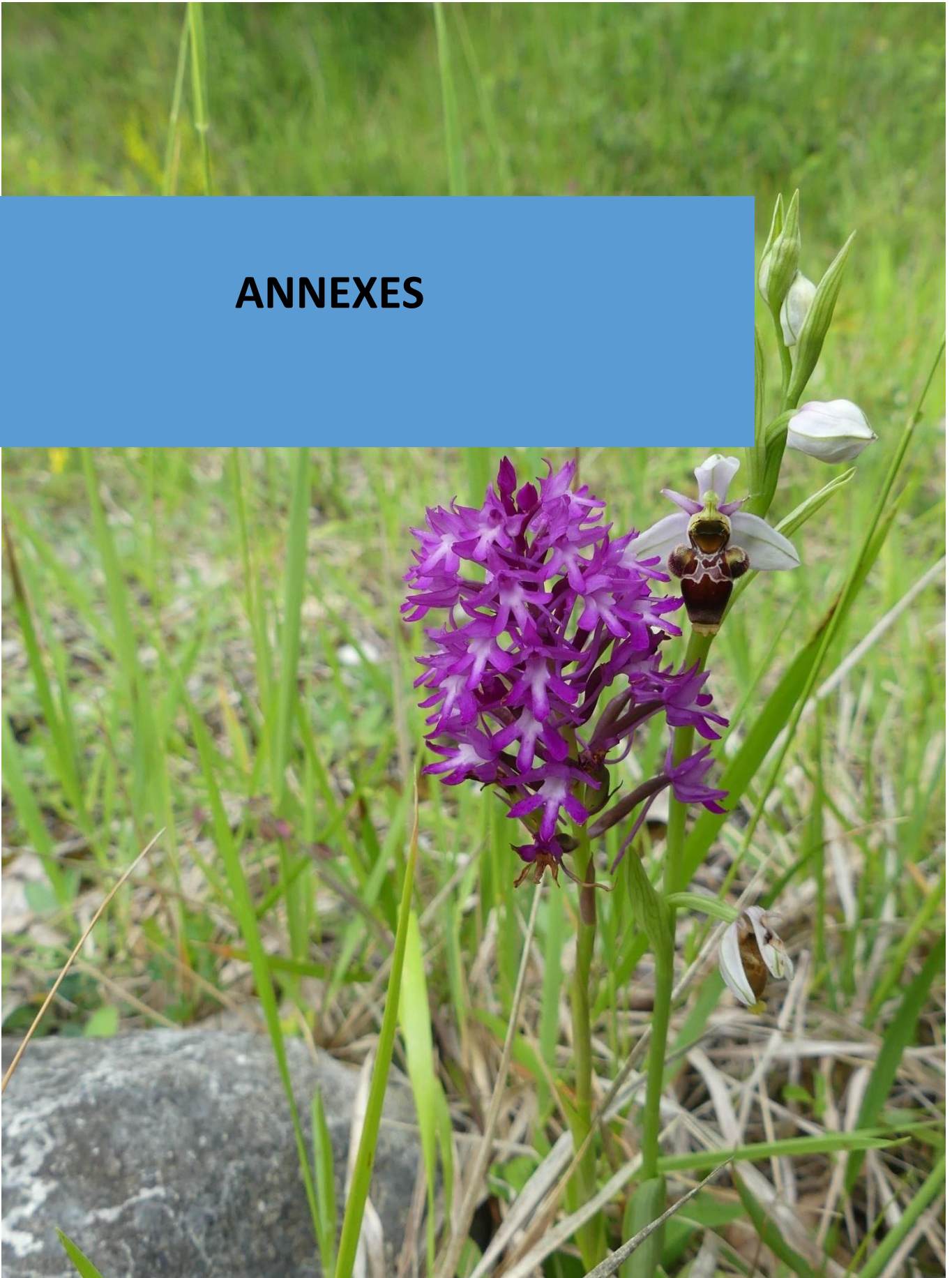
La démarche d'ABC menée sur la commune de Lasseube a permis un accroissement important du niveau de connaissance de la biodiversité à l'échelle locale. **Plus de 700 espèces faunistiques** ont été inventoriées en deux ans, des plus fréquentes à certaines rares et patrimoniales. Cette démarche constitue 88 % des connaissances de la commune de Lasseube. Bien sûr, des lacunes persistent dans certains groupes (poissons, mollusques, hyménoptères, coléoptères, hétérocères, champignons...) qui pourront faire l'objet de nouveaux inventaires.

Au-delà de l'aspect taxonomique, la démarche a permis de mieux identifier les points forts et les secteurs d'importance écologiques du territoire, ainsi que les points faibles. Ces aspects pourront servir pour des projets d'aménagement et de valorisation de la commune.

De façon générale, les inventaires ont mis en évidence une **biodiversité de piémont pyrénéen en contexte bocager**. La présence du patrimoine **forestier et arboré** important se reflète sur les cortèges où de nombreuses **espèces patrimoniales** lui sont inféodées. Il constitue là, un des trésors de la commune. Associée à ces forêts, la présence de **prairies sub-naturelles** (peu nombreuses) et de secteurs de **pelouses** (en cours de fermeture), constitue un refuge pour la majorité des espèces. Les **zones de lisières et les infrastructures agro écologiques** (haies, arbres têtards, vergers ...) sont des **éléments structurants primordiaux pour la biodiversité communale**. A ceci peuvent être rajoutés les nombreux talus routiers qui jalonnent la commune et qui offrent un habitat propice pour ces mêmes espèces. Ces milieux, souvent en raison d'un contexte écologique particulier et d'une gestion extensive bien adaptée, peuvent constituer des refuges importants. Des landes peu nombreuses mais avec des superficies variables ont mis en évidence des espèces caractéristiques qu'il convient de maintenir. Enfin, les milieux aquatiques et humides peu présents abritent quelques espèces parmi les plus patrimoniales de la commune. La préservation de ces milieux est prioritaire au regard de leur faible superficie.

Le socle de connaissance acquis dans le cadre du programme d'ABC ainsi que l'expertise apportée par les naturalistes, offrent à la commune un diagnostic du territoire fidèle à différentes échelles. Espérons que cet état des lieux soit le point de départ de **futures initiatives locales** dont la commune et les habitants sauront se saisir pour valoriser les atouts de leur territoire et améliorer le potentiel d'accueil de la biodiversité.

ANNEXES



ANNEXE 1 : LISTE DES TAXONS FAUNISTIQUES INVENTORIES

Nom : Nom scientifique / Nom vernaculaire

Pro : Espèce bénéficiant d'une protection européenne (Eur.) à titre de la directive Oiseaux ou Habitat-Faune-flore ou d'une protection nationale (Nat.).

ZNIEFF : Espèce déterminante ZNIEFF stricte X ou sous conditions (X).

LR : Statut de conservation de l'espèce sur Liste Rouge Française (F) et/ou ex-Région Aquitaine (Aq.).
CR : Danger critique d'extinction / EN : en danger / VU : Vulnérable / NT : Quasi menacée / LC : Préoccupation mineure / NA : Non applicable.

ERC : Enjeu régional de conservation de l'espèce. TF : Très fort / F : Fort / N : Notable / M : Modéré / NA : Non applicable / NE : Non évalué / A : Autre.

Rar. : Rareté de l'espèce à l'échelle régionale. TR : Très rare / AR : Assez rare / PC : peu commune / AC : Assez commune / C : Commune / TC : très commune / NE : Non évaluée.

La couleur marron d'une espèce précise son statut d'espèce introduite.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Pro.		ZNIEFF Aq	LR		ERC Rar.	
		Eur.	Nat.		F	Aq		
Groupe des vertébrés								
Amphibiens								
Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	X	X	(X)	LC	LC	N	C
Bufo spinosus (Daudin, 1803)	Crapaud épineux (Le)		X			LC	N	C
Epidalea calamita (Laurenti, 1768)	Crapaud calamite (Le)	X	X	(X)	LC	NT	F	C
Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)	Triton palmé (Le)		X		LC	LC	M	TC
Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile (La)	X	X		LC	LC	N	TC
Rana temporaria Linnaeus, 1758	Grenouille rousse (La)	X	X	(X)	LC	LC	N	C
Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)		X		LC	LC	N	TC
Mammifères								
Apodemus flavicollis (Melchior, 1834)	Mulot à collier				LC	LC	M	AR
Apodemus sylvaticus (Linnaeus, 1758)	Mulot sylvestre				LC	LC	M	TC
Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)	Chevreuril européen, Chevreuril, Brocard (mâle), Chevrette (femelle)				LC	LC	M	TC
Clethrionomys glareolus (Schreber, 1780)	Campagnol roussâtre				LC	LC	M	C
Crocidura russula (Hermann, 1780)	Crocidure musette				LC	LC	M	C
Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	Sérotine commune	X	X	(X)	NT	LC	N	TC
Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe		X		LC	LC	M	TC
Genetta genetta (Linnaeus, 1758)	Genette commune, Genette	X	X		LC	LC	N	C
Lepus europaeus Pallas, 1778	Lièvre d'Europe				LC	LC	M	TC
Lutra lutra (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	X	X	X	LC	LC	N	TC

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Nom vernaculaire	BB		AB		BR		HR	
		LC	NA	LC	NT	LC	NA	M	TC
<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777)	Fouine			LC	LC			M	TC
<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Martre des pins, Martre	X		(X)		LC	LC	M	TC
<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen, Blaireau					LC	LC	N	TC
<i>Micromys minutus</i> (Pallas, 1771)	Rat des moissons					LC	LC	N	AC
<i>Microtus arvalis</i> (Pallas, 1778)	Campagnol des champs					LC	LC	M	C
<i>Microtus lavernedii</i> (Crespon, 1844)	Campagnol de Lavernède						LC	M	C
<i>Microtus pyrenaicus</i> (de Sélvs-Longchamps, 1847)	Campagnol des Pyrénées					LC	LC	N	AC
<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782)	Ragondin					NA	NA	NA	NE
<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertillon à oreilles échancrées	X	X	(X)		LC	LC	M	C
<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Crossope aquatique, Musaraigne aquatique, Musaraigne d'eau, Musaraigne porte-rame		X	(X)		LC	NT	F	AC
<i>Rattus norvegicus</i> (Berkenhout, 1769)	Rat surmulot, Surmulot, Rat d'égout					NA	NA	NA	NE
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	X	X	(X)		LC	LC	F	C
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)	Petit rhinolophe	X	X	(X)		LC	LC	N	C
<i>Sorex coronatus</i> Millet, 1828	Musaraigne couronnée					LC	LC	M	C
<i>Sorex minutus</i> Linnaeus, 1766	Musaraigne pygmée					LC	LC	N	AC
<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier					LC	LC	M	TC
<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux, Renard, Goupil					LC	LC	M	TC

Oiseaux (Passereaux)								
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue, Orite à longue queue		X			LC	M	TC
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse		X			VU	F	PC
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant		X			VU	F	TC
<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins		X			LC	M	TC
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe		X			VU	F	TC
<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	CinCLE plongeur		X			LC	F	AC
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs		X			VU	F	C
<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux		X			LC	N	C
<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Grand corbeau		X	(X)		LC	N	AC
<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	Corneille noire	X				LC	M	TC
<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	Coucou gris		X			LC	M	TC
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue		X			LC	M	TC
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre		X			NT	F	TC
<i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1766	Bruant zizi		X			LC	M	TC
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier		X			LC	M	TC
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres		X			LC	M	TC
<i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	Pinson du nord, Pinson des Ardennes		X				NE	NE
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	X				LC	M	TC

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PRO		ANNA	TR		CRO		
		GR	NE		C	AG	GR	RA	
Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant		X			LC		M	TC
Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée		X			NT		F	TC
Lanius collurio Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	X	X	(X)		NT		F	TC
Leiothrix lutea (Scopoli, 1786)	Léiothrix jaune, Rossignol du Japon					NA		NA	NE
Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse		X			VU		F	TC
Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée		X			LC		N	C
Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise		X			LC		M	TC
Motacilla cinerea Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux		X			LC		M	TC
Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Gobemouche gris		X			NT		N	TC
Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe, Loriot jaune		X			LC		M	TC
Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière		X			LC		M	TC
Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique		X			LC		N	TC
Periparus ater (Linnaeus, 1758)	Mésange noire		X			LC		N	AC
Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir		X			LC		M	TC
Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli		X			LC		N	TC
Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce		X			LC		M	TC
Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	X				LC		M	TC
Poecile palustris (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette		X			LC		N	TC
Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet		X			LC		M	TC
Ptyonoprogne rupestris (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers		X			LC		N	PC
Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine		X			VU		TF	C
Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau		X			LC		M	TC
Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre		X			NT		F	TC
Sitta europaea Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot		X			LC		M	TC
Spinus spinus (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes		X	(X)		LC		M	TR
Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	X				LC		M	TC
Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire		X			LC		M	TC
Sylvia communis Latham, 1787	Fauvette grisette		X			LC		N	TC
Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon		X			LC		M	TC
Turdus iliacus Linnaeus, 1766	Grive mauvis	X						NE	NE
Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir	X				LC		M	TC
Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	X				LC		M	TC
Turdus pilaris Linnaeus, 1758	Grive litorne	X				LC		M	TR
Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	Grive draine	X				LC		N	TC
Oiseaux (Rapaces)									
Accipiter gentilis (Linnaeus, 1758)	Autour des palombes		X	(X)		LC		N	C
Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe		X			LC		M	TC
Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable		X			LC		M	TC
Elanus caeruleus (Desfontaines, 1789)	Élanion blanc	X	X			VU		F	AC
Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Faucon hobereau		X	(X)		LC		N	TC

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Nom vernaculaire	De		ZMBIE	IR		ERC		
		FR	MB	AV	F	AG	FR	TC	
Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle		X			NT	N	TC	
Gyps fulvus (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	X	X	(X)		LC	N	AR	
Hieraaetus pennatus (Gmelin, 1788)	Aigle botté	X	X	(X)		NT	TF	AC	
Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	X	X			LC	M	TC	
Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	X	X	(X)		VU	TF	AC	
Strix aluco Linnaeus, 1758	Chouette hulotte		X			LC	M	TC	
Tyto alba (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers, Chouette effraie		X			LC	F	TC	
Oiseaux (autres)									
Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	X	X			VU	F	TC	
Alectoris rufa (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	X				LC	A	C	
Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Canard colvert	X				LC	M	TC	
Apus apus (Linnaeus, 1758)	Martinet noir		X			NT	N	TC	
Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Héron cendré		X			LC	M	C	
Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)	Héron garde-boeufs, Pique bœufs		X	(X)		LC	N	PC	
Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	X				LC	M	TC	
Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche		X			LC	M	TC	
Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)	Pic mar	X	X	(X)		LC	N	C	
Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	Pic noir	X	X			LC	M	TC	
Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	X	X	(X)		LC	F	PC	
Grus grus (Linnaeus, 1758)	Grue cendrée	X	X	(X)		CR	NE	NE	
Merops apiaster Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe		X			LC	N	PC	
Picus viridis Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert		X			LC	M	TC	
Scolopax rusticola Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	X		(X)		LC	F	PC	
Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	X				LC	M	TC	
Upupa epops Linnaeus, 1758	Huppe fasciée		X			LC	M	TC	
Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	X		(X)		NT	TF	AC	
Reptiles									
Emys orbicularis (Linnaeus, 1758)	Cistude d'Europe (La)	X	X	(X)		LC NT	F	AC	
Hierophis viridiflavus (Lacepède, 1789)	Couleuvre verte et jaune (La)	X	X			LC LC	M	TC	
Lacerta bilineata Daudin, 1802	Lézard à deux raies (Le), Lézard vert occidental, Lézard vert	X	X			LC LC	M	TC	
Natrix helvetica (Lacepède, 1789)	Couleuvre helvétique (La), Couleuvre helvétique, Couleuvre à collier		X			LC LC	N	TC	
Natrix maura (Linnaeus, 1758)	Couleuvre vipérine (La)		X			NT VU	F	C	
Podarcis muralis (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles (Le)	X	X			LC LC	M	TC	
Zamenis longissimus (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	X	X	X		LC NT	N	AC	
Poissons									
Anguilla anguilla (Linnaeus, 1758)	Anguille d'Europe, Anguille européenne			X		CR	NE	NE	
Gobio gobio (Linnaeus, 1758)	Goujon					LC	NE	NE	

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Pro.		ZNIEFF Aq	LR		ERC	Rar.
		Eur.	Nat.		F	Aq		
Gobio lozanoi Doadrio & Madeira, 2004	Goujon de l'Adour, Goujon ibérique					NT	NE	NE
Lampetra planeri (Bloch, 1784)	Lamproie de Planer, Petite lamproie, Lamproie de ruisseau européenne	X	X	X		LC	NE	NE
Oncorhynchus mykiss (Walbaum, 1792)	Truite arc-en-ciel, Truite arc en ciel					NA	NE	NE
Salmo trutta Linnaeus, 1758	Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe, Truite commune	X	X			LC	NE	NE
Squalius cephalus (Linnaeus, 1758)	Chevesne commun, Chevaine commun					LC	NE	NE

Groupe des invertébrés

Insectes					
Abeilles, Guêpes et Frelons (Hyménoptères)					
Andrena bicolor Fabricius, 1775					NE NE
Andrena dorsata (Kirby, 1802)					NE NE
Anthophora plumipes (Pallas, 1772)	Anthophore commune, Anthophore plumeuse, Anthophore à pattes plumeuses				NE NE
Apis mellifera Linnaeus, 1758	Abeille domestique, Abeille européenne, Abeille mellifère, Mouche à miel				NE NE
Bombus confusus Schenck, 1861	Bourdon velouté				NE NE
Bombus hortorum (Linnaeus, 1761)	Bourdon des jardins				NE NE
Bombus hypnorum (Linnaeus, 1758)	Bourdon des arbres				NE NE
Bombus lapidarius (Linnaeus, 1758)	Bourdon des pierres				NE NE
Bombus lucorum (Linnaeus, 1761)	Bourdon des forêts, Bourdon des saussaies, Petit bourdon terrestre				NE NE
Bombus pascuorum (Scopoli, 1763)	Bourdon des champs				NE NE
Bombus pratorum (Linnaeus, 1761)	Bourdon des prés				NE NE
Bombus terrestris (Linnaeus, 1758)	Bourdon terrestre (Le)				NE NE
Colletes hederæ Schmidt & Westrich, 1993	Collète du lierre				NE NE
Eucera nigrescens Pérez, 1880	Eucère noirâtre				NE NE
Halictus quadricinctus (Fabricius, 1777)					NE NE
Halictus scabiosae (Rossi, 1790)					NE NE
Heriades rubicola Pérez, 1890					NE NE
Lasioglossum albipes (Fabricius, 1781)					NE NE
Lasioglossum fulvicorne (Kirby, 1802)					NE NE
Lasioglossum laticeps (Schenck, 1869)					NE NE
Lasioglossum leucozonium (Schrank, 1781)					NE NE
Lasioglossum nigripes (Lepeletier, 1841)					NE NE
Lasioglossum politum (Schenck, 1853)					NE NE
Lasioglossum sexstrigatum (Schenck, 1869)					NE NE
Megachile centuncularis (Linnaeus, 1758)	Mégachile du rosier, Abeille découpeuse				NE NE
Megachile rotundata (Fabricius, 1787)					NE NE
Nomada sexfasciata Panzer, 1799					NE NE
Osmia bicornis (Linnaeus, 1758)	Osmie rousse				NE NE
Seladonia subaurata (Rossi, 1792)					NE NE
Sphecodes monilicornis (Kirby, 1802)					NE NE
Vespa crabro Linnaeus, 1758	Frelon d'Europe, Frelon, Guichard				NE NE

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Pro.	ZNIEFF	LR	ERC	Rar.
		Eur. Nat.	Aq	F Ag		
<i>Vespa velutina</i> Lepeletier, 1836	Frelon à pattes jaunes, Frelon asiatique, Vespa veloutée				NE	NE
<i>Xylocopa iris</i> (Christ, 1791)	Xylocope irisé				NE	NE
<i>Xylocopa violacea</i> (Linnaeus, 1758)	Abeille charpentière, Xylocope violette				NE	NE
Coléoptères						
<i>Abdera biflexuosa</i> (Curtis, 1829)					NE	NE
<i>Adalia decempunctata</i> (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à dix points				NE	NE
<i>Agathidium rotundatum</i> (Gyllenhal, 1827)					NE	NE
<i>Agrilus olivicolor</i> Kiesenwetter, 1857					NE	NE
<i>Agriotes acuminatus</i> (Stephens, 1830)					NE	NE
<i>Agrypnus murinus</i> (Linnaeus, 1758)	Taupin rongeur				NE	NE
<i>Allecula morio</i> (Fabricius, 1787)			(X)		NE	NE
<i>Alosterna tabacicolor</i> (De Geer, 1775)	Lepture gitane				NE	NE
<i>Amara aenea</i> (De Geer, 1774)	Amare bronzée				NE	NE
<i>Ampedus aurilegulus</i> (Schaufuss, 1863)					NE	NE
<i>Ampedus cardinalis</i> (Schjødte, 1865)			(X)		NE	NE
<i>Ampedus elongatulus</i> (Fabricius, 1787)			(X)		NE	NE
<i>Ampedus nigerrimus</i> (Lacordaire in Boisduval & Lacordaire, 1835)					NE	NE
<i>Ampedus praeustus</i> (Fabricius, 1792)			(X)		NE	NE
<i>Anchomenus dorsalis</i> (Pontoppidan, 1763)	Promeneur des champs				NE	NE
<i>Anisandrus dispar</i> (Fabricius, 1792)					NE	NE
<i>Anisotoma humeralis</i> (Herbst, 1791)					NE	NE
<i>Anoplodera sexguttata</i> (Fabricius, 1775)	Lepture goutte de miel				NE	NE
<i>Anotylus complanatus</i> (Erichson, 1839)					NE	NE
<i>Anotylus rugosus</i> (Fabricius, 1775)	Staphylin noir à corselet sillonné & bordé				NE	NE
<i>Athous haemorrhoidalis</i> (Fabricius, 1801)	Taupin acajou				NE	NE
<i>Bembidion lampros</i> (Herbst, 1784)					NE	NE
<i>Brachygonus campadellii</i> Platia & Gudenzi, 2000					NE	NE
<i>Brachygonus dubius</i> (Platia & Cate, 1990)					NE	NE
<i>Brachygonus megerlei</i> (Lacordaire in Boisduval & Lacordaire, 1835)			(X)		NE	NE
<i>Brachygonus ruficeps</i> (Mulsant & Guillebeau, 1855)			(X)		NE	NE
<i>Bradybatus kellneri</i> Bach, 1854					NE	NE
<i>Caenopsis larraldi</i> (Perris, 1858)					NE	NE
<i>Calambus bipustulatus</i> (Linnaeus, 1767)	Taupin gradé		(X)		NE	NE
<i>Calvia quatuordecimguttata</i> (Linnaeus, 1758)					NE	NE
<i>Cantharis rustica</i> Fallén, 1807	Téléphore de campagne, Cantharide rustique				NE	NE
<i>Carabus cancellatus</i> Illiger, 1798	Carabe tressé				NE	NE
<i>Carabus granulatus</i> Linnaeus, 1758	Carabe granuleux				NE	NE
<i>Carabus splendens</i> Olivier, 1790	Carabe splendide (Le)				NE	NE
<i>Cardiophorus gramineus</i> (Scopoli, 1763)	Taupin porte-coeur dépassé		(X)		NE	NE
<i>Cerambyx scopoli</i> Fuessly, 1775	Petit Capricorne (Le)				NE	NE
<i>Cercyon haemorrhoidalis</i> (Fabricius, 1775)					NE	NE
<i>Cerylon histeroideus</i> (Fabricius, 1792)					NE	NE
<i>Cetonia aurata</i> (Linnaeus, 1758)	Cétoine dorée (la), Hanneton des roses				NE	NE

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Pro.		ZNIEFF Aq	LR		ERC	Rar.
		Eur.	Nat.		F	Aq		
<i>Xylosandrus germanus</i> (Blandford, 1894)							NE	NE
<i>Xylotrechus antilope</i> (Schönherr, 1817)	Clyte suspicieux						NE	NE
<i>Xylotrechus arvicola</i> (Olivier, 1800)	Clyte apaisé						NE	NE
Libellules (Odonates)								
<i>Aeshna cyanea</i> (O.F. Müller, 1764)	Aeshne bleue (L')					LC LC	N	C
<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	Anax empereur (L')					LC LC	M	TC
<i>Boyeria irene</i> (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Aeshne paisible (L')					LC LC	N	C
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i> (Vander Linden, 1825)	Caloptéryx hémorroïdal			X		LC LC	F	AC
<i>Calopteryx virgo</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge					LC LC	M	TC
<i>Calopteryx xanthostoma</i> (Charpentier, 1825)	Caloptéryx occitan					LC LC	N	C
<i>Ceriagrion tenellum</i> (Villers, 1789)	Agrion délicat					LC LC	N	C
<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Agrion de Mercure	X	X	X		LC LC	F	C
<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle					LC LC	M	TC
<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	Cordulégestre annelé (Le)					LC LC	M	TC
<i>Cordulia aenea</i> (Linnaeus, 1758)	Cordulie bronzée (La)					LC LC	N	C
<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate (Le)					LC LC	N	C
<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	Agrion porte-coupe					LC LC	N	TC
<i>Erythromma lindenii</i> (Selys, 1840)	Agrion de Vander Linden, Naïade de Vander Linden					LC LC	N	C
<i>Gomphus pulchellus</i> Selys, 1840	Gomphe joli (Le)					LC LC	N	C
<i>Gomphus simillimus</i> Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)			X		LC LC	F	AC
<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire (Le)			X		LC LC	N	C
<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant					LC LC	M	TC
<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	Libellule déprimée (La)					LC LC	M	TC
<i>Onychogomphus forcipatus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps (Le), Gomphe à pincés (Le)					LC LC	N	C
<i>Onychogomphus uncatus</i> (Charpentier, 1840)	Gomphe à crochets (Le)			X		LC LC	N	C
<i>Orthetrum brunneum</i> (Boyer de Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun (L')					LC LC	N	C
<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé (L')					LC LC	M	TC
<i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuissant (L')					LC LC	N	TC
<i>Oxygastra curtisii</i> (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	X	X	X		LC LC	F	C
<i>Platycnemis acutipennis</i> Selys, 1841	Agrion orangé					LC LC	N	C
<i>Platycnemis latipes</i> Rambur, 1842	Agrion blanchâtre					LC LC	N	C
<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu (La)					LC LC	M	TC
<i>Sympetrum sanguineum</i> (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin (Le), Sympétrum rouge sang (Le)					LC LC	M	TC
<i>Trithemis annulata</i> (Palisot de Beauvois, 1807)	Trithémis annelé (Le)					LC LC	N	AC
Mantes (Mantoptères)								
<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse						NE	NE
Neuroptères								
<i>Libelloides coccajus</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ascalaphe soufré						NE	NE
Papillons de jour (lépidoptères rhopalocères)								

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Pro		ZNI/NER		IR		PNE		Rar.
		Aut.	Nat.	E	Ag	E	Ag	M	Rar.	
<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le), Paon de jour (Le), Oeil -de-Paon-du-Jour (Le), Paon (Le), Oeil-de-Paon (L')					LC	LC	M	TC	
<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La), Vanesse de l'Ortie (La), Petit-Renard (Le)					LC	LC	M	C	
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')					LC	LC	M	TC	
<i>Apatura ilia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Mars changeant (Le), Petit Mars (Le), Miroitant (Le)					LC	LC	M	C	
<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le), Piéride de l'Aubépine (La), Piéride gazée (La), Piéride de l'Alisier (La), Piéride de l'Aubergine (La)					LC	NT	N	C	
<i>Araschnia levana</i> (Linnaeus, 1758)	Carte géographique (La), Jaspé (Le)					LC	LC	M	C	
<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le), Nacré vert (Le), Barre argentée (La), Empereur (L')					LC	LC	M	TC	
<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail (Le), Argus brun (L')					LC	LC	M	TC	
<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La), Nacré violet (Le)					LC	LC	M	C	
<i>Brintesia circe</i> (Fabricius, 1775)	Silène (Le), Circé (Le)					LC	LC	M	C	
<i>Cacyreus marshalli</i> Butler, 1898	Brun du pélargonium (Le), Argus des Pélargoniums (L')					NA	NA	NA	NE	
<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée (L'), Hespérie de la Passe-Rose (L'), Grisette (La), Hespérie de la Guimauve (L'), Hespérie de la Mauve (L')					LC	LC	M	C	
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L'), Argus à bande noire (L'), Argus bordé (L'), Argiolus (L')					LC	LC	M	TC	
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)					LC	LC	M	TC	
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)					LC	LC	M	TC	
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L'), Argus rase-queue (L'), Azuré frêle (L')					LC	LC	M	C	
<i>Cupido argiades</i> (Pallas, 1771)	Azuré du Trèfle (L'), Petit Porte-Queue (Le), Argus mini-queue (L'), Myrmidon (Le)					LC	LC	M	C	
<i>Erynnis tages</i> (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le), Grisette (La)					LC	LC	M	TC	
<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise (Le), Artémis (L'), Damier printanier (Le), Mélitée des marais (La), Mélitée de la Scabieuse (La), Damier des marais (Le)	X	X			LC	LC	N	C	
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)					LC	LC	M	TC	
<i>Lampides boeticus</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue (L'), Argus porte-queue (L'), Porte-Queue bleu strié (Le), Lycène du Baguenaudier (Le), Strié (Le)					LC	LC	M	C	

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rég.		Z.N.I.E.E.	P.R.		T.E.R.C.	
		FOI	WAV		L	AG	RE	RI
<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	Piérïde du Lotier (La), Piérïde de la Moutarde (La), Blanc-de-lait (Le)				LC	LC	M	TC
<i>Limenitis camilla</i> (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain (Le), Petit Sylvain azuré (Le), Deuil (Le), Sibille (Le)				LC	LC	M	C
<i>Limenitis reducta</i> Staudinger, 1901	Sylvain azuré (Le), Camille (Le)				LC	LC	M	C
<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Cuivré des marais (Le), Grand Cuivré (Le), Grand Argus satiné (Le), Argus satiné à taches noires (Le), Lycène disparate (Le), Cuivré de la Parelle-d'eau (Le)	X	X		LC	NT	F	C
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)				LC	LC	M	TC
<i>Lycaena tityrus</i> (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux (Le), Argus myope (L'), Polyommate Xanthé (Le)				LC	LC	M	C
<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L'), Lycène Bel-Argus (Le), Argus bleu ciel (L')				LC	NT	N	C
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le), Myrtille (Le), Jurtine (La), Janire (La)				LC	LC	M	TC
<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le), Échiquier (L'), Échiquier commun (L'), Arge galathée (L')				LC	LC	M	TC
<i>Melitaea athalia</i> (Rottemburg, 1775)	Mélitée du Mélampyre (La), Damier Athalie (Le)				LC	LC	N	C
<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain (La), Déesse à ceinturons (La), Damier du Plantain (Le), Damier pointillé (Le), Damier (Le), Mélitée de la Piloselle (La)				LC	LC	M	TC
<i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)	Mélitée orangée (La), Damier orangé (Le), Diane (La)				LC	LC	M	C
<i>Melitaea parthenoides</i> Keferstein, 1851	Mélitée de la Lancéole (La), Mélitée des Scabieuses (La), Damier Parthénie (Le)				LC	LC	M	C
<i>Melitaea phoebe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des Centaurées (La), Grand Damier (Le)				LC	LC	M	C
<i>Nymphalis polychloros</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Tortue (La), Vanesse de l'Orme (La), Grand-Renard (Le), Doré (Le)				LC	LC	M	C
<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine (La), Sylvain (Le), Sylvine (La)				LC	LC	M	TC
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon (Le), Grand Porte-Queue (Le)				LC	LC	M	TC
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Égérie (L')				LC	LC	M	TC
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'), Azuré d'Arion (L'), Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	X	X		LC	NT	F	AC

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Pro. Eur. Nat.	ZNIEFF Aq	LR		ERC	Rar.
				F	Aq		
<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piériide du Chou (La), Grande Piériide du Chou (La), Papillon du Chou (Le)			LC	LC	M	TC
<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piériide du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)			LC	LC	M	TC
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piériide de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piériide du Chou (La)			LC	LC	M	TC
<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le), Robert-le-diable (Le), C-blanc (Le), Dentelle (La), Vanesse Gamma (La), Papillon-C (Le)			LC	LC	M	TC
<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')			LC	LC	M	TC
<i>Pyrgus malvoides</i> (Elwes & Edwards, 1897)	Tacheté austral (Le), Hespérie de l'Aigremoine (L'), Hespérie de la Mauve du Sud (L')			LC	LC	M	PC
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L'), Satyre tithon (Le), Titon (Le)			LC	LC	M	TC
<i>Satyrrium ilicis</i> (Esper, 1779)	Thécla de l'Yeuse (La), Lyncée (Le), Porte-Queue brun à tâches fauves (Le)			LC	LC	M	AC
<i>Thecla betulae</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du Bouleau (La), Thècle du Bouleau (La), Porte-Queue à bandes fauves (Le)			LC	LC	M	AC
<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L'), Thaumás (Le), Bande noire (La)			LC	LC	M	C
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')			LC	LC	M	TC
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La), Vanesse de l'Artichaut (La), Vanesse du Chardon (La), Nymphé des Chardons (La), Belle-dame			LC	LC	M	TC
Papillons de nuit (Lépidoptères hétérocères)							
<i>Acasis viretata</i> (Hübner, 1799)	Lobophore verdâtre (La)					NE	NE
<i>Acronicta aceris</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle de l'Erable (La)					NE	NE
<i>Acronicta alni</i> (Linnaeus, 1767)	Aunette (L')					NE	NE
<i>Actinotia polyodon</i> (Clerck, 1759)	Camomilière (La)					NE	NE
<i>Aedia leucomelas</i> (Linnaeus, 1758)	Clair-obscur (Le)					NE	NE
<i>Aglia tau</i> (Linnaeus, 1758)	Hachette (La)					NE	NE
<i>Agrilus convolvuli</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Liseron (Le)					NE	NE
<i>Agrotèra nemoralis</i> (Scopoli, 1763)	Agrotère sylvatique					NE	NE
<i>Agrotis exclamationis</i> (Linnaeus, 1758)	Point d'Exclamation (Le)					NE	NE
<i>Alsophila aescularia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Phalène du Marronnier (La), Alsophile printanière (L')					NE	NE
<i>Alucita hexadactyla</i> (Linnaeus, 1758)						NE	NE
<i>Anania coronata</i> (Hufnagel, 1767)	Botys du sureau, Pyrale du sureau					NE	NE
<i>Anania hortulata</i> (Linnaeus, 1758)	Botys de l'ortie					NE	NE

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Nom vernaculaire	BRC		RCA	
		BO	RE	BO	RE
<i>Angerona prunaria</i> (Linnaeus, 1758)	Angéronie du Prunier (L'), Phalène du Noisetier (La)				NE NE
<i>Anorthoa munda</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Orthosie picotée (L'), Proprette (La)				NE NE
<i>Apoda limacodes</i> (Hufnagel, 1766)	Tortue (La)				NE NE
<i>Arctornis l-nigrum</i> (O.F. Müller, 1764)	L-noir (Le)				NE NE
<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)				NE NE
<i>Axylia putris</i> (Linnaeus, 1761)	Noctuelle putride (La)				NE NE
<i>Bena bicolorana</i> (Fuessly, 1775)	Halias du Chêne (La)				NE NE
<i>Biston strataria</i> (Hufnagel, 1767)	Biston marbré (Le)				NE NE
<i>Cabera pusaria</i> (Linnaeus, 1758)	Cabère virginale (La), Délicate (La)				NE NE
<i>Callimorpha dominula</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille marbrée (L'), Ecaille lustrée (L')				NE NE
<i>Calliteara pudibunda</i> (Linnaeus, 1758)	Pudibonde (La), Patte-Etendue (La)				NE NE
<i>Callopietria juventina</i> (Stoll in Cramer, 1782)	Noctuelle de la Fougère (La)				NE NE
<i>Caloptilia alchimiella</i> (Scopoli, 1763)					NE NE
<i>Catocala fulminea</i> (Scopoli, 1763)	Lichénée jaune (La)				NE NE
<i>Chiasmia clathrata</i> (Linnaeus, 1758)	Réseau (Le), Géomètre à barreaux (La)				NE NE
<i>Chloroclysta siterata</i> (Hufnagel, 1767)	Cidarie à bandes vertes (La)				NE NE
<i>Chloroclystis v-ata</i> (Haworth, 1809)	Eupithécie couronnée (L')				NE NE
<i>Chrysodeixis chalcites</i> (Esper, 1789)	Plusie chalcite (La)				NE NE
<i>Chrysoteuchia culmella</i> (Linnaeus, 1758)	Crambus des jardins (Le)				NE NE
<i>Cilix glaucata</i> (Scopoli, 1763)	Petite Epine (La)				NE NE
<i>Clostera pigra</i> (Hufnagel, 1766)	Hausse-Queue brune (La), Recluse (La)				NE NE
<i>Colocasia coryli</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle du Coudrier (La)				NE NE
<i>Colostygia pectinataria</i> (Knoch, 1781)	Cidarie verdâtre (La)				NE NE
<i>Comibaena bajularia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Verdelet (Le)				NE NE
<i>Conistra vaccinii</i> (Linnaeus, 1761)	Orrhodie de l'Airelle (L')				NE NE
<i>Cossus cossus</i> (Linnaeus, 1758)	Cossus gâte-bois (Le)				NE NE
<i>Crambus pascuella</i> (Linnaeus, 1758)	Crambus des pâturages				NE NE
<i>Craniophora ligustri</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Troënière (La)				NE NE
<i>Cyclophora annularia</i> (Fabricius, 1775)	Ephyre omicron (L'), Phalène mariée (La)				NE NE
<i>Cymatophorina diluta</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cymatophore délayée (La), Diluée (La)				NE NE
<i>Deilephila elpenor</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Sphinx de la Vigne (Le)				NE NE
<i>Deilephila porcellus</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Sphinx de la Vigne (Le)				NE NE
<i>Deltote pygarga</i> (Hufnagel, 1766)	Albue (L')				NE NE
<i>Diachrysa stenochrysis</i> (Warren, 1913)	Plusie confluente (La)				NE NE
<i>Diacrisia sannio</i> (Linnaeus, 1758)	Bordure ensablantée (La), Roussette (La)				NE NE
<i>Diasemia reticularis</i> (Linnaeus, 1761)	Hydrocampe lettrée				NE NE
<i>Dioryctria abietella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Phycide du Sapin (La)				NE NE
<i>Drepana curvatula</i> (Borkhausen, 1790)	Incurvé (L')				NE NE
<i>Dysgonia algira</i> (Linnaeus, 1767)	Passagère (La)				NE NE
<i>Earophila badiata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cidarie baie (La)				NE NE
<i>Ectropis crepuscularia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie crépusculaire (La)				NE NE
<i>Epione repandaria</i> (Hufnagel, 1767)	Epione marginée (L'), Epione des Saules (L')				NE NE

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Pro. Eur. Nat.	ZNIEFF Aq	LR		ERC	Rar.
				F	Aq		
<i>Thaumetopoea pityocampa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Processionnaire du Pin (La)					NE	NE
<i>Thaumetopoea processionea</i> (Linnaeus, 1758)	Processionnaire du Chêne (La)					NE	NE
<i>Thyatira batis</i> (Linnaeus, 1758)	Batis (La)					NE	NE
<i>Trichopteryx carpinata</i> (Borkhausen, 1794)	Lobée (La), Phalène du Charme (La)					NE	NE
<i>Watsonalla binaria</i> (Hufnagel, 1767)	Hameçon (Le), Binaire (Le)					NE	NE
<i>Wittia sororcula</i> (Hufnagel, 1766)						NE	NE
<i>Xanthorhoe fluctuata</i> (Linnaeus, 1758)	Incertaine (L'), Phalène ondée (La)					NE	NE
<i>Xestia c-nigrum</i> (Linnaeus, 1758)	C-noir (Le)					NE	NE
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La), Zygène des Cornettes (La)					NE	NE
Punaises (Hémiptères)							
<i>Calocoris nemoralis</i> (Fabricius, 1787)	Miride variable, Punaise décorée					NE	NE
<i>Corythucha arcuata</i> (Say, 1832)	Punaise réticulée du chêne (La)					NE	NE
<i>Deraeocoris lutescens</i> (Schilling, 1837)						NE	NE
<i>Deraeocoris ruber</i> (Linnaeus, 1758)						NE	NE
<i>Graphosoma italicum</i> (O.F. Müller, 1766)	Punaise arlequin					NE	NE
<i>Megalonotus emarginatus</i> (Rey, 1888)						NE	NE
<i>Nezara viridula</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise verte ponctuée, Punaise verte puante					NE	NE
<i>Pseudomegacoelum beckeri</i> (Fieber, 1870)						NE	NE
<i>Scolopostethus puberulus</i> Horváth, 1887						NE	NE
Sauterelles, Criquets et Grillons (Orthoptères)							
<i>Aiolopus strepens</i> (Latreille, 1804)	OEdipode automnale, Criquet farouche					NE	NE
<i>Aiolopus thalassinus</i> (Fabricius, 1781)	Oedipode émeraude					NE	NE
<i>Calliptamus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé, Criquet de Barbarie					NE	NE
<i>Chorthippus albomarginatus</i> (De Geer, 1773)	Criquet marginé					NE	NE
<i>Chorthippus dorsatus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet verte-échine					NE	NE
<i>Chrysochraon dispar</i> (Germar, 1834)	Criquet des clairières					NE	NE
<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793)	Conocéphale bigarré, Xiphidion Brun					NE	NE
<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères, Criquet des Bromes					NE	NE
<i>Gomphocerippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux, Oedipode bimouchetée					NE	NE
<i>Gomphocerippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste, Sauteriot					NE	NE
<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocère roux, Gomphocère, Gomphocère fauve					NE	NE
<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	Grillon champêtre, Grillon des champs, Gril, Riquet, Cricri, Grésillon, Grillon sauvage, Petit Cheval du Bon Dieu, Grill					NE	NE

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Pro.		LR		ERC	Rar.
		Eur.	Nat.	F	Aq		
<i>Locusta migratoria</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet migrateur, Criquet voyageur, Criquet cendré, Criquet émigrant, Fraterelle de passage, Locuste, Sauterelle de passage, Oedipode voyageuse					NE	NE
<i>Meconema meridionale</i> A. Costa, 1860	Méconème fragile					NE	NE
<i>Meconema thalassinum</i> (De Geer, 1773)	Méconème tambourinaire, Méconème varié, Sauterelle des Chênes					NE	NE
<i>Mecostethus parapleurus</i> (Hagenbach, 1822)	Criquet des Roseaux, Parapleure alliacé					NE	NE
<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)	Grillon des bois, Grillon forestier, Nemobie forestier, Némobie forestière					NE	NE
<i>Omocestus rufipes</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène					NE	NE
<i>Paratettix meridionalis</i> (Rambur, 1838)	Tétrix des plages, Tétrix méridional					NE	NE
<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	Phanéroptère méridional					NE	NE
<i>Pholidoptera griseoptera</i> (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée, Ptérolèpe aptère					NE	NE
<i>Pseudochorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures, Oedipode parallèle					NE	NE
<i>Pteronemobius heydenii</i> (Fischer, 1853)	Grillon des marais					NE	NE
<i>Ruspolia nitidula</i> (Scopoli, 1786)	Conocéphale gracieux, Conocéphale mandibulaire					NE	NE
<i>Stethophyma grossum</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet ensanglanté, Oedipode ensanglantée					NE	NE
<i>Tetrix subulata</i> (Linnaeus, 1758)	Tétrix riverain, Tétrix subulé, Tétrix subulée, Criquet à corselet allongé					NE	NE
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte, Sauterelle verte (des prés), Tettigonie verte, Sauterelle à coutelas					NE	NE
<i>Zeuneriana abbreviata</i> (Audinet-Serville, 1838)	Decticelle aquitaine					NE	NE

Syrphes, Bombyles et Mouches (Diptères)

<i>Bombylius major</i> Linnaeus, 1758	Grand bombyle					NE	NE
<i>Cheilosia latifrons</i> (Zetterstedt, 1843)						NE	NE
<i>Clogmia albipunctata</i> (Williston, 1893)						NE	NE
<i>Criorhina berberina</i> (Fabricius, 1805)						NE	NE
<i>Ctenophora ornata</i> Meigen, 1818						NE	NE
<i>Episyrphus balteatus</i> (De Geer, 1776)	Syrphe ceinturé					NE	NE
<i>Eristalis arbustorum</i> (Linnaeus, 1758)						NE	NE
<i>Eristalis similis</i> (Fallén, 1817)						NE	NE
<i>Eristalis tenax</i> (Linnaeus, 1758)	Eristale gluante, Mouche pourceau					NE	NE
<i>Helophilus pendulus</i> (Linnaeus, 1758)						NE	NE
<i>Helophilus trivittatus</i> (Fabricius, 1805)						NE	NE
<i>Milesia crabroniformis</i> (Fabricius, 1775)	Milésie faux-frelon					NE	NE
<i>Myathropa florea</i> (Linnaeus, 1758)						NE	NE
<i>Rhingia campestris</i> Meigen, 1822	Rhyngie champêtre, Syrphe à long nez des champs					NE	NE

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Pro.		ZNIEFF		LR		ERC	Rar.
		Eur.	Nat.	Aq		F	Aq		
<i>Sphaerophoria scripta</i> (Linnaeus, 1758)								NE	NE
<i>Syrpna pipiens</i> (Linnaeus, 1758)								NE	NE
<i>Syrphus ribesii</i> (Linnaeus, 1758)	Syrphe du groseillier							NE	NE
<i>Tipula maxima</i> Poda, 1761	Cousin, Faucheux							NE	NE
<i>Volucella inflata</i> (Fabricius, 1794)								NE	NE
<i>Xanthogramma pedissequum</i> (Harris, 1778)								NE	NE
<i>Xylota segnis</i> (Linnaeus, 1758)								NE	NE
Araignées (Arachnides)									
Araignées									
<i>Araneus diadematus</i> Clerck, 1758	Épeire diadème					LC		NE	NE
<i>Argiope bruennichi</i> (Scopoli, 1772)	Épeire frelon					LC		NE	NE
<i>Hogna radiata</i> (Latreille, 1817)	Lycose tarentuline					LC		NE	NE
Opilions									
<i>Dicranopalpus ramosus</i> (Simon, 1909)								NE	NE
Mille-pattes (Chilopodes)									
Myriapodes									
<i>Scutigera coleoptrata</i> (Linnaeus, 1758)	Scutigère véloce							NE	NE
Crustacés (Décapodes)									
Ecrevisse (Décapodes)									
<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	X	X			VU		NE	NE

ANNEXE 3 : LISTE DES TAXONS FONGIQUES INVENTORIES

Nom : Nom scientifique / Nom vernaculaire

Pro : Espèce bénéficiant d'une protection européenne (Eur.) à titre de la directive Oiseaux ou Habitat-Faune-flore ou d'une protection nationale (Nat.).

ZNIEFF : Espèce déterminante ZNIEFF stricte X ou sous conditions (X).

LR : Statut de conservation de l'espèce sur Liste Rouge Mondiale (M) et/ou Française (F). Catégories :
CR : Danger critique d'extinction / EN : en danger / VU : Vulnérable / NT : Quasi menacée / LC : Préoccupation mineure / NA : Non applicable.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PRO		ZNIEFF		LR	
		EU	NAT.	X	CV	M	F
Ascomycètes							
<i>Coryne sarcoides</i> (Jacq. ex Fr.) Tul. & C.Tul., 1865							
<i>Encoelia furfuracea</i> (Roth) P.Karst., 1871							
<i>Hypocreopsis rhododendri</i> Thaxt.							
<i>Hypomyces rosellus</i> (Alb. & Schwein. : Fr.) Tul. & C.Tul., 1860							
<i>Hypoxyton fragiforme</i> (Pers.) J. Kickx f., 1835	Hypoxyton en forme de fraise						
<i>Hypoxyton fuscum</i> (Pers. : Fr.) Fr.							
<i>Hypoxyton petriniae</i> M. Stadler & J. Fourn.							
<i>Hypoxyton stygium</i> var. <i>annulatum</i> (Rehm) Y.M. Ju & J.D. Rogers							
Basidiomycètes							
<i>Auricularia auricula-judae</i> (Bull. : Fr.) Wettstein, 1897	Oreille de Judas						
<i>Bolbitius vitellinus</i> (Pers. : Fr.) Fr., 1838	Bolbitius jaune d'oeuf						
<i>Boletus crocipodius</i> Letell.	Bolet craquelé						
<i>Boletus dupainii</i> Boud., 1902	Bolet de dupain						NT
<i>Boletus leucophaeus</i> Pers., 1825							
<i>Collybia platyphylla</i> (Pers. : Fr.) Kumm.	Collybie à lames larges						
<i>Coprinus micaceus</i> (Bull. : Fr.) Fr.	Coprin micacé						
<i>Coriolus pubescens</i> (Schumach. : Fr.) Quéf.	Tramète pubescente						
<i>Coriolus versicolor</i> (L.) Quéf., 1886							
<i>Cortinarius mucifluoides</i> (R. Henry) ex R. Henry							
<i>Daedaleopsis confragosa</i> (Bolt. : Fr.) J.Schröt.	Tramète rougissante						
<i>Daedaleopsis confragosa</i> var. <i>tricolor</i> (Bull. : Fr.) Bondarzew	Lenzite tricolore						
<i>Geophila fascicularis</i> (Huds. : Fr.) Quéf.	Hypholome en touffes						
<i>Gloeoporus dichrous</i> (Fr. : Fr.) Bres.	Tramète bicolore						
<i>Gymnopilus penetrans</i> (Fr. : Fr.) Murrill							
<i>Gymnosporangium clavarioeforme</i>							

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Hymenochaete corrugata (Fr. : Fr.) Lév.	
Hymenochaete rubiginosa (Dicks. : Fr.) Lév., 1846	
Hypholoma fasciculare (Huds. : Fr.) P.Kumm., 1871	Hypholome en touffes
Inocybe calamistrata (Fr. : Fr.) Gillet	
Laccaria laccata (Scop. : Fr.) Cooke	Clitocybe laqué
Laccaria proxima (Boud.) Pat.	
Lactarius camphoratus (Bull.) Fr., 1838	Lactaire à odeur de chicorée
Lyophyllum rancidum (Fr. : Fr.) Singer	
Meruliopsis corium (Pers. : Fr.) Ginns	Mérule papyracée
Omphalia cyathiformis (Bull. : Fr.) Quéf.	Clitocybe en coupe
Peniophora incarnata (Pers. : Fr.) P.Karst.	
Peniophora quercina (Pers. : Fr.) Cooke	
Plicaturopsis crispa (Pers. : Fr.) D.A. Reid	
Russula chloroides (Krombh.) Bres., 1900	Russule à lames glauques
Russula pseudointegra Arnoult & Goris	Russule coccinée
Stereum hirsutum (Willd. : Fr.) Pers., 1800	
Trametes hispida Baglietto	Tramète des gaules
Trametes rubescens (Alb. & Schwein. : Fr.) Fr.	Tramète rougissante
Trametes versicolor (L.) Lloyd, 1920	
Trichaptum biforme (Fr.) Ryvarden, 1972	Tramète du chene-liège, Tramète parcheminé
Tricholoma saponaceum (Fr.) Kumm., 1871	Tricholome à odeur de savon
Ungulina betulina (Bull. : Fr.) Pat.	Polypore du bouleau
Uromyces erythronii (DC.) Pass.	
Vuilleminia coryli Boidin, Lanquetin & G. Gilles	

Myxomycètes

- Arcyria denudata (L.) Wettst., 1886
- Hemitrichia vesparium (Batsch) Macbr.

ANNEXE 3 : LISTE DES TAXONS FLORISTIQUES INVENTORIES

Nom scientifique : Nom du taxon (Genre espèce) suivi de l'auteur.

Protection : Espèce bénéficiant d'une protection nationale (Nat.) ou Régional (Reg.)

ZNIEFF NA : Espèce déterminante ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) en Nouvelle-Aquitaine.

LR Aq. : Statut de conservation de l'espèce sur Liste Rouge ex-Région Aquitaine (Aq.). CR : Danger critique d'extinction / EN : en danger / VU : Vulnérable / NT : Quasi menacée / LC : Préoccupation mineure / NA : Non applicable.

Statut exotique : Si un ou plusieurs *** sont mentionnés dans le nom de la plante, cela témoigne de son statut d'espèce végétale exotique. * Plante exotique non envahissante actuellement / ** : Plante exotique envahissante à impact modéré répandue / *** Plante exotique envahissante à impact majeur répandue

Nom scientifique	Protection		ZNIEFF NA	LR Aq.
	Nat.	Reg.		
Groupe des plantes sans fleurs				
Fougères				
<i>Asplenium ruta-muraria</i> L., 1753				
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753				
<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753				
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799				
<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979				
<i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979				
<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs, 1959				
<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray, 1848				
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834				
<i>Oreopteris limbosperma</i> (All.) Holub, 1969			X	
<i>Osmunda regalis</i> L., 1753				
<i>Polypodium interjectum</i> Shivas, 1961				
<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woynt., 1913				
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879				
<i>Pteridium aquilinum</i> subsp. <i>aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879				
Prêles				
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753				
<i>Equisetum palustre</i> L., 1753				
<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783				
<i>Equisetum telmateia</i> subsp. <i>telmateia</i> Ehrh., 1783				
Groupe des plantes à fleurs				
Plantes à fleurs				
<i>Abutilon theophrasti</i> Medik., 1787 **				
<i>Acer campestre</i> L., 1753				
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753				
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753				
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753				

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Protection		ZNIEFF-NA	LR-Aq.
	Nat.	Rég.		
<i>Agrostis curtisii</i> Kerguélen, 1976				
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753				
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753				
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913				
<i>Allium</i> L., 1753				
<i>Allium vineale</i> L., 1753				
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790				
<i>Amaranthus blitum</i> subsp. <i>blitum</i> L., 1753				
<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753 **				
<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997			X	NT
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817				
<i>Anacamptis pyramidalis</i> var. <i>pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817				
<i>Anemone hortensis</i> subsp. <i>pavonina</i> (Lam.) Arcang., 1882 *				
<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753				
<i>Anemone ranunculoides</i> L., 1753			X	
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753				
<i>Anisantha diandra</i> (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963				
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934				
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753				
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814				
<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753				
<i>Arabis thaliana</i> (L.) Heynh., 1842				
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800				
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819				
<i>Arum italicum</i> Mill., 1768				
<i>Arum maculatum</i> L., 1753				
<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC., 1805				
<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799				
<i>Avena sativa</i> L., 1753				
<i>Avena sativa</i> L., 1753 *				
<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838				
<i>Barbarea intermedia</i> Boreau, 1840			X	
<i>Bellis perennis</i> L., 1753				
<i>Betonica officinalis</i> L., 1753				
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788				
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762				
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817				
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812				
<i>Briza media</i> L., 1753				
<i>Bromopsis ramosa</i> (Huds.) Holub, 1973				
<i>Bromopsis ramosa</i> subsp. <i>ramosa</i> (Huds.) Holub, 1973				
<i>Bromus commutatus</i> Schrad., 1806				
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753				
<i>Bromus racemosus</i> L., 1762				
<i>Bryonia dioica</i> Jacq., 1774				
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887 ***				
<i>Callitriche</i> L., 1753				
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808				
<i>Caltha palustris</i> L., 1753				
<i>Campanula glomerata</i> L., 1753				
<i>Campanula patula</i> L., 1753				
<i>Campanula trachelium</i> L., 1753				
<i>Campanula trachelium</i> subsp. <i>trachelium</i> L., 1753				

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Protection Nat. Reg.	ZNIEEF IVa	LR/Aq.
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792			
Cardamine flexuosa With., 1796			
Cardamine hirsuta L., 1753			
Cardamine pratensis L., 1753			
Carex demissa Hornem., 1806			
Carex distans L., 1759			
Carex divulsa Stokes, 1787			
Carex echinata Murray, 1770		X	
Carex flacca Schreb., 1771			
Carex hirta L., 1753			
Carex hostiana DC., 1813		X	VU
Carex otrubae Podp., 1922			
Carex panicea L., 1753			
Carex pendula Huds., 1762			
Carex pilulifera L., 1753			
Carex pulicaris L., 1753		X	NT
Carex punctata Gaudin, 1811		X	
Carex remota L., 1755			
Carex riparia Curtis, 1783			
Carex spicata Huds., 1762			
Carex strigosa Huds., 1778			
Carex sylvatica Huds., 1762		X	
Carex umbrosa Host, 1801			
Carlina vulgaris L., 1753			
Carpinus betulus L., 1753			
Castanea sativa Mill., 1768			
Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953			
Centaurea decipiens Thuill., 1799			
Centaureum erythraea Rafn, 1800			
Centaureum erythraea subsp. erythraea Rafn, 1800			
Centaureum pulchellum (Sw.) Druce, 1898			
Cerastium fontanum Baumg., 1816			
Cerastium fontanum subsp. vulgare (Hartm.) Greuter & Burdet, 1982			
Cerastium glomeratum Thuill., 1799			
Ceratochloa cathartica (Vahl) Herter, 1940 **			
Chaenorhinum minus (L.) Lange, 1870			
Chaenorhinum minus subsp. minus (L.) Lange, 1870			
Chenopodium album L., 1753			
Chrysosplenium oppositifolium L., 1753			
Cichorium intybus L., 1753			
Circaea lutetiana L., 1753			
Cirsium arvense (L.) Scop., 1772			
Cirsium filipendulum Lange, 1861			
Cirsium palustre (L.) Scop., 1772			
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838			
Clematis vitalba L., 1753			
Clinopodium vulgare L., 1753			
Conopodium pyrenaicum (Loisel.) Miégev., 1874			
Convolvulus arvensis L., 1753			
Convolvulus sepium L., 1753			
Cornus sanguinea L., 1753			
Cortaderia selloana (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900 ***			
Corylus avellana L., 1753			

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Protection		ZNIEFF/INA	IRAO
	Nat.	Reg.		
<i>Crataegus germanica</i> (L.) Kuntze, 1891				
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775				
<i>Crepis biennis</i> L., 1753			X	
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840				
<i>Crepis paludosa</i> (L.) Moench, 1794				
<i>Crepis setosa</i> Haller f., 1797				
<i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.) Thell., 1914				
<i>Crocus nudiflorus</i> Sm., 1798				
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852				
<i>Cuscuta</i> L., 1753				
<i>Cymbalaria muralis</i> G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800 *				
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805				
<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753				
<i>Cyperus badius</i> Desf., 1798				
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791 ***				
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753				
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L., 1753				
<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962				
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962				
<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805				
<i>Daphne laureola</i> L., 1753				
<i>Daucus carota</i> L., 1753				
<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i> L., 1753				
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812				
<i>Dianthus armeria</i> L., 1753				
<i>Dianthus superbus</i> L., 1755	X		X	
<i>Digitaria ischaemum</i> (Schreb.) Schreb. ex Muhl., 1817				
<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771				
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002				
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753				
<i>Draba verna</i> L., 1753				
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812				
<i>Eleusine indica</i> (L.) Gaertn., 1788 **				
<i>Eleusine tristachya</i> (Lam.) Lam., 1792 **				
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753				
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771				
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753				
<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769				
<i>Erica cinerea</i> L., 1753				
<i>Erica tetralix</i> L., 1753				
<i>Erica vagans</i> L., 1770				
<i>Erigeron bonariensis</i> L., 1753 **				
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753 ***				
<i>Erigeron karvinskianus</i> DC., 1836 ***				
<i>Erinus alpinus</i> L., 1753			X	
<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852				
<i>Ervum tetraspermum</i> L., 1753				
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753				
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753				
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753				
<i>Euphorbia amygdaloides</i> subsp. <i>amygdaloides</i> L., 1753				
<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753				
<i>Euphorbia dulcis</i> L., 1753				

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Protection Nat. Reg.	ZNIEFF NA	LR Ag.
<i>Euphorbia exigua</i> L., 1753			
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753			
<i>Euphorbia</i> L., 1753			
<i>Euphorbia maculata</i> L., 1753 **			
<i>Euphorbia pepus</i> L., 1753			
<i>Euphorbia platyphyllos</i> L., 1753			
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753			
<i>Festuca heterophylla</i> Lam., 1779			
<i>Festuca lemanii</i> Bastard, 1809			
<i>Festuca nigrescens</i> Lam., 1788			
<i>Festuca ovina</i> L., 1753			
<i>Festuca rubra</i> L., 1753			
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762			
<i>Ficus carica</i> L., 1753 *			
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879			
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753			
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768			
<i>Frangula alnus</i> subsp. <i>alnus</i> Mill., 1768			
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753			
<i>Fritillaria meleagris</i> L., 1753	X	X	
<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753			
<i>Galinsoga quadriradiata</i> Ruiz & Pav., 1798 **			
<i>Galium album</i> Mill., 1768			
<i>Galium aparine</i> L., 1753			
<i>Galium</i> L., 1753			
<i>Galium mollugo</i> L., 1753			
<i>Galium palustre</i> L., 1753			
<i>Galium pumilum</i> Murray, 1770			
<i>Galium uliginosum</i> L., 1753			
<i>Galium verum</i> L., 1753			
<i>Gamochaeta coarctata</i> (Willd.) Kerguelen, 1987 **			
<i>Gaudinia fragilis</i> (L.) P.Beauv., 1812			
<i>Genista tinctoria</i> L., 1753			
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753			
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755			
<i>Geranium phaeum</i> L., 1753		X	
<i>Geranium purpureum</i> Vill., 1786			
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753			
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753			
<i>Geum urbanum</i> L., 1753			
<i>Gladiolus italicus</i> Mill., 1768	X		
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753			
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810			
<i>Hainardia cylindrica</i> (Willd.) Greuter, 1967			
<i>Hedera helix</i> L., 1753			
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768			
<i>Helleborus viridis</i> L., 1753			
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973			
<i>Hieracium sabaudum</i> L., 1753			
<i>Hirschfeldia incana</i> (L.) Lagr.-Foss., 1847			
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753			
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753			
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753			

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Protection		ZNIEFF/INA	IR Ag.
	Nat.	Reg.		
Hylotelephium telephium (L.) H.Ohba, 1977				
Hypericum androsaemum L., 1753				
Hypericum hirsutum L., 1753				
Hypericum humifusum L., 1753				
Hypericum perforatum L., 1753				
Hypericum pulchrum L., 1753				
Hypericum tetrapterum Fr., 1823				
Hypochaeris glabra L., 1753				
Hypochaeris radicata L., 1753				
Ilex aquifolium L., 1753				
Impatiens glandulifera Royle, 1833 ***				
Inula conyzae (Greiss.) DC., 1836				
Iris foetidissima L., 1753				
Iris graminea L., 1753				VU
Isolepis setacea (L.) R.Br., 1810				
Isopyrum thalictroides L., 1753			X	
Jacobaea aquatica (Hill) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801			X	
Jacobaea erucifolia (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801				
Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791				
Juglans regia L., 1753 *				
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791				
Juncus articulatus L., 1753				
Juncus bufonius L., 1753				
Juncus bulbosus L., 1753				
Juncus conglomeratus L., 1753				
Juncus effusus L., 1753				
Juncus inflexus L., 1753				
Juncus tenuis Willd., 1799 **				
Juniperus communis L., 1753				
Kickxia elatine (L.) Dumort., 1827				
Lamium galeobdolon (L.) L., 1759				
Lamium maculatum (L.) L., 1763				
Lamium purpureum L., 1753				
Lapsana communis L., 1753				
Lapsana communis subsp. communis L., 1753				
Lathraea clandestina L., 1753				
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler, 1971				
Lathyrus nissolia L., 1753				
Lathyrus pratensis L., 1753				
Leersia oryzoides (L.) Sw., 1788				
Leontodon hispidus L., 1753				
Leontodon saxatilis Lam., 1779				
Lepidium virginicum L., 1753 **				
Leucanthemum ircutianum DC., 1838				
Leucanthemum vulgare Lam., 1779				
Ligustrum L., 1753				
Ligustrum vulgare L., 1753				
Linum catharticum L., 1753				
Linum trigynum L., 1753			X	
Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Theell., 1912				
Lipandra polysperma (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012				
Liquidambar L., 1753				
Liriodendron tulipifera L., 1753 *				

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Présence		AMIB/EMA	UR/Ag
	ML	RR		
Lithospermum officinale L., 1753				
Lobelia urens L., 1753			X	
Lolium multiflorum Lam., 1779				
Lolium perenne L., 1753				
Lonicera periclymenum L., 1753				
Lotus corniculatus L., 1753				
Lotus corniculatus subsp. corniculatus L., 1753				
Lotus pedunculatus Cav., 1793				
Luzula campestris (L.) DC., 1805				
Luzula multiflora (Ehrh.) Lej., 1811				
Luzula pilosa (L.) Willd., 1809				
Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin, 1811			X	
Lychnis flos-cuculi L., 1753				
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009				
Lysimachia nemorum L., 1753				
Lysimachia nummularia L., 1753				
Lysimachia vulgaris L., 1753				
Lythrum salicaria L., 1753				
Malus domestica Borkh., 1803 [nom. cons.] *				
Malva moschata L., 1753				
Malva setigera Spenn., 1829				
Matricaria discoidea DC., 1838 **				
Medicago arabica (L.) Huds., 1762				
Medicago lupulina L., 1753				
Medicago minima (L.) L., 1754				
Melica uniflora Retz., 1779				
Mentha aquatica L., 1753				
Mentha arvensis L., 1753				
Mentha suaveolens Ehrh., 1792				
Mercurialis perennis L., 1753				
Misopates orontium (L.) Raf., 1840				
Moehringia trinervia (L.) Clairv., 1811				
Molinia caerulea (L.) Moench, 1794				
Muscari neglectum Guss. ex Ten., 1842				
Myosotis discolor Pers., 1797				
Myosotis dubia Arrond., 1869				
Myosotis martini Sennen, 1926				
Nasturtium officinale W.T.Aiton, 1812				
Odontites vernus (Bellardi) Dumort., 1827				
Oenanthe L., 1753				
Oenanthe pimpinelloides L., 1753				
Ononis spinosa L., 1753				
Ononis spinosa subsp. procurrens (Wallr.) Briq., 1913				
Ophioglossum vulgatum L., 1753			X	NT
Ophrys apifera Huds., 1762				
Ophrys scolopax Cav., 1793				
Orchis mascula (L.) L., 1755				
Origanum vulgare L., 1753				
Oxalis acetosella L., 1753				
Oxalis articulata Savigny, 1798 **				
Oxalis corniculata L., 1753				
Oxalis L., 1753				
Panicum capillare L., 1753 **				

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Protection Nat. Reg.	ZNIEFF/VA	IRCA/Ag.
<i>Panicum dichotomiflorum</i> Michx., 1803 **			
<i>Papaver dubium</i> L., 1753			
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753			
<i>Paris quadrifolia</i> L., 1753		X	
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922 ***			
<i>Paspalum dilatatum</i> Poir., 1804 ***			
<i>Paspalum distichum</i> L., 1759 ***			
<i>Persicaria hydropiper</i> (L.) Spach, 1841			
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821			
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753			
<i>Phleum pratense</i> L., 1753			
<i>Phyllostachys</i> Siebold & Zucc., 1843			
<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753		X	
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753			
<i>Picris hieracioides</i> subsp. <i>umbellata</i> (Schrank) Ces., 1844			
<i>Pilosella lactucella</i> (Wallr.) P.D.Sell & C.West, 1967		X	
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862			
<i>Pimpinella major</i> (L.) Huds., 1762			
<i>Pimpinella saxifraga</i> L., 1753			
<i>Pinus pinaster</i> Aiton, 1789			
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753			
<i>Plantago major</i> L., 1753			
<i>Plantago media</i> L., 1753			
<i>Platanus x hispanica</i> Mill. ex Münchh., 1770 **			
<i>Poa annua</i> L., 1753			
<i>Poa pratensis</i> L., 1753			
<i>Poa trivialis</i> L., 1753			
<i>Poa trivialis</i> subsp. <i>trivialis</i> L., 1753			
<i>Polycarpon tetraphyllum</i> (L.) L., 1759			
<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753			
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785			
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753			
<i>Populus</i> L., 1753			
<i>Populus nigra</i> L., 1753			
<i>Populus tremula</i> L., 1753			
<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753			
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Raeusch., 1797			
<i>Potentilla indica</i> (Andrews) Th.Wolf, 1904 ***			
<i>Potentilla montana</i> Brot., 1804			
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753			
<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke, 1856			
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753			
<i>Primula elatior</i> (L.) Hill, 1765			
<i>Prunella hastifolia</i> Brot., 1804		X	
<i>Prunella laciniata</i> (L.) L., 1763			
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753			
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755			
<i>Prunus</i> L., 1753			
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753 ***			
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753			
<i>Pseudarrhenatherum longifolium</i> (Thore) Rouy, 1922			
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800			
<i>Pulmonaria affinis</i> Jord., 1854			

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	BIOCLIMAT		AMBIENTE	PREVALE
	PLA	ACR		
<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau, 1857				
<i>Quercus ilex</i> L., 1753				
<i>Quercus ilex</i> subsp. <i>ballota</i> (Desf.) Samp., 1909				
<i>Quercus petraea</i> (Matt.) Liebl., 1784				
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805				
<i>Quercus pyrenaica</i> Willd., 1805				
<i>Quercus robur</i> L., 1753				
<i>Quercus robur</i> var. <i>robur</i> L., 1753				
<i>Quercus rubra</i> L., 1753 ***				
<i>Quercus x streimii</i> Heuff., 1850				
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753				
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753				
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753				
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753				
<i>Ranunculus sardous</i> Crantz, 1763				
<i>Ranunculus serpens</i> Schrank, 1789				
<i>Raphanus raphanistrum</i> L., 1753				
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777 ***				
<i>Rhamnus cathartica</i> L., 1753				
<i>Rhinanthus angustifolius</i> C.C.Gmel., 1806				
<i>Rhinanthus minor</i> L., 1756				
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753 ***				
<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762				
<i>Rosa canina</i> L., 1753				
<i>Rosa</i> L., 1753				
<i>Rosa rubiginosa</i> L., 1771				
<i>Rosa squarrosa</i> (Rau) Boreau, 1857				
<i>Rosa x pervirens</i> Gren. ex Tourlet, 1908				
<i>Rubia peregrina</i> L., 1753				
<i>Rubus caesius</i> L., 1753				
<i>Rubus</i> L., 1753				
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753				
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770				
<i>Rumex crispus</i> L., 1753				
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753				
<i>Rumex sanguineus</i> L., 1753				
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753				
<i>Sagina apetala</i> Ard., 1763				
<i>Sagina procumbens</i> L., 1753				
<i>Salix alba</i> L., 1753				
<i>Salix atrocinerea</i> Brot., 1804				
<i>Salix caprea</i> L., 1753				
<i>Salix purpurea</i> L., 1753				
<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753				
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753				
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753				
<i>Sanicula europaea</i> L., 1753				
<i>Saxifraga hirsuta</i> L., 1759				X
<i>Saxifraga hirsuta</i> subsp. <i>hirsuta</i> L., 1759				X
<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753				
<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753				
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824				
<i>Schedonorus giganteus</i> (L.) Holub, 1998				

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Protection		ZNIEFF/INA	IIR/Ag
	Nat.	Reg.		
Scorpiurus subvillosus L., 1753				VU
Scorzonera humilis L., 1753				
Scrophularia alpestris J.Gay ex Benth., 1846			X	
Scrophularia auriculata L., 1753				
Scrophularia nodosa L., 1753				
Scutellaria galericulata L., 1753				
Scutellaria minor Huds., 1762			X	
Sedum rupestre L., 1753				
Sedum sediforme (Jacq.) Pau, 1909	X		X	
Senecio vulgaris L., 1753				
Serapias lingua L., 1753				
Seseli montanum L., 1753				
Seseli montanum subsp. montanum L., 1753				
Setaria pumila (Poir.) Roem. & Schult., 1817				
Sherardia arvensis L., 1753				
Silene dioica (L.) Clairv., 1811				
Simethis mattiazii (Vand.) G.López & Jarvis, 1984			X	
Sisymbrium officinale (L.) Scop., 1772				
Solanum dulcamara L., 1753				
Solanum nigrum L., 1753				
Solidago virgaurea L., 1753				
Sonchus arvensis L., 1753				
Sonchus asper (L.) Hill, 1769				
Sonchus oleraceus L., 1753				
Sorbus torminalis (L.) Crantz, 1763				
Sorghum halepense (L.) Pers., 1805 ***				
Sparganium erectum L., 1753				
Sporobolus indicus (L.) R.Br., 1810 ***				
Stachys alpina L., 1753			X	
Stachys arvensis (L.) L., 1763				
Stachys sylvatica L., 1753				
Stellaria graminea L., 1753				
Stellaria media (L.) Vill., 1789				
Struthiopteris spicant (L.) Weiss, 1770				
Succisa pratensis Moench, 1794				
Symphytum tuberosum L., 1753				
Taraxacum F.H.Wigg., 1780				
Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780				
Teucrium chamaedrys L., 1753				
Teucrium pyrenaicum L., 1753			X	
Teucrium scorodonia L., 1753				
Thlaspi alliaceum L., 1753				
Thuja plicata Donn ex D.Don, 1824 *				
Tilia cordata Mill., 1768				
Tilia platyphyllos Scop., 1771				
Torilis arvensis (Huds.) Link, 1821				
Torilis japonica (Houtt.) DC., 1830				
Tractema lilio-hyacinthus (L.) Speta, 1998				
Trifolium angustifolium L., 1753			X	
Trifolium campestre Schreb., 1804				
Trifolium dubium Sibth., 1794				
Trifolium fragiferum L., 1753				
Trifolium montanum L., 1753			X	

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube

Nom scientifique	Pyrénées		AMIEP (M)	JNVP
	NEP	REP		
<i>Trifolium ochroleucon</i> Huds., 1762				
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753				
<i>Trifolium repens</i> L., 1753				
<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812				
<i>Trocodaris verticillatum</i> (L.) Raf., 1840				
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753				
<i>Ulex europaeus</i> L., 1753				
<i>Ulex gallii</i> Planch., 1849				
<i>Ulex minor</i> Roth, 1797				
<i>Ulmus glabra</i> Huds., 1762			X	
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768				
<i>Urtica dioica</i> L., 1753				
<i>Valeriana dioica</i> L., 1753			X	
<i>Valeriana officinalis</i> L., 1753				
<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821				
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753				
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753				
<i>Veronica beccabunga</i> L., 1753				
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753				
<i>Veronica hederifolia</i> L., 1753				
<i>Veronica montana</i> L., 1755				
<i>Veronica officinalis</i> L., 1753				
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808 **				
<i>Veronica serpyllifolia</i> L., 1753				
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753				
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753				
<i>Vicia angustifolia</i> L., 1759				
<i>Vicia sativa</i> L., 1753 *				
<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799				
<i>Vicia sepium</i> L., 1753				
<i>Vinca minor</i> L., 1753				
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik., 1790				
<i>Viola hirta</i> L., 1753				
<i>Viola</i> L., 1753				
<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857				
<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823				
<i>Viscum album</i> L., 1753				
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821				
<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805				
<i>Zea mays</i> L., 1753 *				

ANNEXE 4 : LISTE DES VEGETATIONS INVENTORIES

Le synsystème proposé est adapté du Catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine (Lafon et al., 2020). Les syntaxons sont organisés, comme tout système de classification du vivant, dans une classification hiérarchique emboîtée. Ainsi, l'unité la plus haute de la classification phytosociologique est la classe. Elle regroupe de grandes unités. Vient ensuite l'ordre qui permet une première différenciation écologique ou chorologique. L'alliance phytosociologique est une unité intermédiaire intéressante pour le gestionnaire car elle est facilement identifiable et correspond à une unité écologique souvent suffisamment fine pour être pertinente en gestion. Enfin, l'association est l'unité fondamentale de la phytosociologie et correspond à une unité avec une définition floristique, physionomique, écologique, chorologique et dynamique précise.

CLASSE (suffixe -etea) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Ordre (suffixe -etalia) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Sous-ordre (suffixe -enalia) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Alliance (suffixe -ion) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Sous-alliance (suffixe -enion) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

Association (suffixe -etum) Auteur(s) Année Remarque nomenclaturale

***Agrostietea stoloniferae* (Oberd. 1983)**

Prairies hygrophiles à mésohygrophiles, mésotrophiles à eutrophiles, des sols engorgés ou inondables, essentiellement minéraux

***Mentho longifoliae-Juncion inflexi* (T. Müll. & Görs ex B. Foucault 2008)**

Prairies hygrophiles à inondations de courte durée, basiphiles à acidoclinophiles, pâturées, sous climat tempéré

***Mentho suaveolentis-Festucetum arundinaceae* (P. Allorge ex B. Foucault 2008)**

Prairie hygrophile, neutrophile à acidoclinophile, pâturée-piétinée, sur substrats argileux, thermo-atlantique

***Pulicario dysentericae-Juncetum inflexi* (B. Foucault 2008)**

Prairie hygrophile, acidoclinophile à basiphile, pâturée-piétinée, sur substrats argileux ou argilo-limoneux, atlantique

***Ranunculo repentis-Cynosurion cristati* (H. Passarge 1969)**

Prairies pâturées acidoclinophiles à acidiphiles

***Arrhenatheretea elatioris* (Braun-Blanq. ex Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952)**

Végétations prairiales, plus rarement de pelouses, mésohygrophiles à mésoxérophiles, mésotrophiles à eutrophiles

***Arrhenatheretalia elatioris* (Tüxen 1931)**

Prairies mésohygrophiles à mésoxérophiles, mésotrophiles à eutrophiles, principalement fauchées

***Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis* (Braun-Blanq. 1967)**

Prairies fauchées thermo-atlantiques et supraméditerranéennes

***Lino angustifolii-Oenanthenion pimpinelloidis* (B. Foucault 2016)**

Prairies mésohygroclinophiles, fauchées, thermo-atlantiques

***Lino biennis-Cynosuretum cristati* (P. Allorge ex Tüxen & Oberd. 1958)**

Prairie mésohygrophile, neutrophile, mésotrophile, de fauche, thermo-atlantique

***Trifolio repentis-Phleetalia pratensis* (H. Passarge 1969)**

Prairies mésohygrophiles à mésoxérophiles, mésotrophiles à eutrophiles, pâturées

***Cynosurion cristati* (Tüxen 1947)**

Végétations mésohygrophiles à mésoxérophiles, mésotrophiles à eutrophiles, planitiaires à montagnardes

***Artemisietea vulgaris* (W. Lohmeyer, Preisig & Tüxen in Tüxen ex von Rochow 1951)**

Végétations vivaces, rudérales, anthropogènes, eurosibériennes et méditerranéennes

***Artemisietalia vulgaris* (Tüxen 1947)**

Végétations vivaces, mésohygrophiles à mésoxérophiles, rudérales, anthropogènes, nitrophiles

***Arction lappae* (Tüxen 1937)**

Végétations vivaces, mésohygrophiles à mésoxérophiles, rudérales, anthropogènes, nitrophiles, planitiaires à montagnardes

***Urtico dioicae-Sambucetum ebuli* ((Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Gajewski, Wraber & Walas 1936) Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952)**

Végétation mésohygrophile à mésophile, nitrophile, neutrobasiclinophile, méditerranéo-atlantique

***Calluno vulgaris-Ulicetea minoris* (Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika in Klika & Hadač 1944)**

Landes acidiphiles

***Ulicetalia minoris* (Quantin 1935)**

Landes acidiphiles atlantiques

***Ulicion minoris* (Malcuit 1929)**

Landes acidiphiles atlantiques

***Ulici minoris-Ericenion ciliaris* ((Géhu 1975) Géhu & Botineau in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux & Touffet 2004)**

Landes hygrophiles à mésohygrophiles à acidiphiles, atlantiques

***Ulicenion minoris* (Géhu & Botineau in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux & Touffet 2004)**

Landes mésophiles à xérophiles, acidiphiles, atlantiques

***Cardaminetea hirsutae* (Géhu 2000)**

Pelouses thérophytiques vernales, hémisciaphiles, nitrophiles, thermophiles à mésothermophiles, d'assez faible biomasse

***Bromo sterilis-Cardaminetalia hirsutae* (B. Foucault 2009)**

Pelouses thérophytiques vernales, hémisciaphiles, nitrophiles, thermo- à mésothermophiles, atlantiques à mésocontinentales

***Drabo muralis-Cardaminion hirsutae* (B. Foucault 1988)**

Pelouses thérophytiques vernales, hémisciaphiles, mésophiles, nitrophiles, thermophiles, thermo- à nord-atlantiques

***Carpino betuli-Fagetea sylvaticae* (Jakucs 1967)**

Forêts caducifoliées, basiphiles à acidoclinophiles, mésotrophiles à eutrophiles, des régions planitiales à montagnardes

***Fagenea sylvaticae* ((Boeuf 2014) Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer & Seytre 2019)**

Forêts tempérées caducifoliées ou mixtes, collinéennes et montagnardes (plus rarement subalpines), ainsi que supraméditerranéennes.

***Fagetalia sylvaticae* (Tüxen in Bärner 1931)**

Forêts mésohygroclinophiles à xérophiles, basiphiles à acidoclinophiles, mésothermophiles à thermoclinophiles, des régions planitiales à montagnardes

***Carpino betuli-Fagenalia sylvaticae* ((Scamoni & H. Passarge 1959) Boeuf & J.-M. Royer in Boeuf 2014)**

Hêtraies-chênaies basiphiles à acidoclinophiles, mésothermophiles à thermoclinophiles, des régions planitiales à collinéennes

***Carpino betuli-Fagion sylvaticae* (Boeuf, Renaux & J.-M. Royer in Boeuf 2011)**

Hêtraies-chênaies-charmaies neutroclinophiles à acidoclinophiles, des régions planitiales à collinéennes, atlantiques à subatlantiques

***Androsaemo officinalis-Fagetum sylvaticae* (B. Comps, J. Letouzey & Timbal ex Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer & Seytre 2019)**

***Geranio robertiani-Fraxinenea excelsioris* ((H. Passarge & Ger. Hofm. 1968) Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer & Seytre 2019)**

Climax édaphiques de forêts alluviales humides ou d'éboulis structurés par les postpionnières.

***Ulmo minoris-Fraxinetalia excelsioris* (H. Passarge 1968)**

Chênaies-frênaies-charmaies, basiphiles à méso-acidiphiles, des sols à hydromorphie importante mais rarement ou jamais inondables

***Fraxino excelsioris-Quercion roboris* (H. Passarge & Ger. Hofm. 1968)**

Chênaies-frênaies-charmaies, basiphiles à acidoclinophiles, des sols à hydromorphie importantes mais rarement ou jamais inondables

***Pulmonario longifoliae-Quercenion roboris* ((Rivas Mart., T.E. Díaz, Fern. Gonz., Izco, Loidi, Lousã & Penas 2002) Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer & Seytre 2019)**

***Saxifrago hirsutae-Quercetum roboris* (Corriol 2012)**

Chênaie pédonculée-frênaie, édaphohygrocline, thermo-hyperatlantique, eutrophile, de basses terrasses, de vallons, du pays basque

***Festuco-Brometea* (Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944)**

Pelouses vivaces, mésophiles à xérophiles, sur substrats carbonatés ou basiques, planitiales à montagnardes, européennes à uest-sibériennes

***Filipendulo ulmariae-Convolvuletea sepium* (Géhu & Géhu-Franck 1987)**

Mégaphorbiaies méso-eutrophiles à eutrophiles, des stations plus ou moins inondables à humides, tempérées planitiales à montagnardes,

***Convolvuletalia sepium* (Tüxen ex Mucina in Mucina, G. Grabherr & Ellmauer 1993)**

Mégaphorbiaies eutrophiles, riveraines et alluviales, sur sédiment surtout minéral et souvent enrichi par des eaux eutrophes ou polluées

***Convolvulion sepium* (Tüxen ex Oberd. 1957)**

Mégaphorbiaies eutrophiles de la partie moyenne et supérieure des cours d'eau et des bordures de lac, sous climat tempéré

***Epilobio hirsuti-Equisetetum telmateiae* (B. Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Missset & Thévenin 2006)**

Mégaphorbiaie eutrophile basiphile, subatlantique, sur marnes et argiles parfois suintantes, éventuellement pionnière des lieux érodés et ravinements

***Urtico dioicae-Phalaridetum arundinaceae* (D. Schmidt 1981)**

Mégaphorbiaie-roselière eutrophile, de bas niveau topographique occupant les berges de cours d'eau à crues épisodiques

***Eupatorio cannabini-Convolvuletum sepium* (Görs 1974)**

Mégaphorbiaie basiphile eutrophile, nord- à subatlantiques-continentale, souvent sur tourbe minéralisée

***Galio aparines-Urticetea dioicae* (H. Passarge ex K. Kopecný 1969)**

Ourlets vivaces, mésohygrophiles à mésophiles, nitroclinophiles à nitrophiles

***Galio aparines-Alliarietalia petiolatae* (Oberd. ex Görs & T. Müll. 1969)**

Ourlets vivaces, mésohygrophiles à mésophiles, nitrophiles

***Aegopodion podagrariae* (Tüxen 1967)**

***Geo urbani-Alliarion petiolatae* (W. Lohmeyer & Oberd. ex Görs & T. Müll. 1969)**

Ourlets vivaces, sciaphiles, mésophiles, rudéraux

***Impatienti noli-tangere-Stachyetalia sylvaticae* (Boulet, Géhu & Rameau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux & Touffet 2004)**

Ourlets vivaces, hémihéliophiles à sciaphiles, nitroclinophiles

***Impatienti noli-tangere-Stachyon sylvaticae* (Görs ex Mucina in Mucina, G. Grabherr & Ellmauer 1993)**

Ourlets vivaces, sciaphiles, mésohygrophiles

***Carici pendulae-Eupatorietum cannabini* (Hadač, Terray, Klescht & Andresová 1997)**

***Glycerio fluitantis-Nasturtietea officinalis* (Géhu & Géhu-Franck 1987)**

Végétations héliophytiques basses des eaux calmes

***Nasturtio officinalis-Glycerietalia fluitantis* (Pignatti 1953)**

Végétations héliophytiques basses des eaux calmes

***Apion nodiflori* (Segal in V. Westh. & A. Held 1969)**

Végétations héliophytiques basses des eaux calmes fraîches et peu profondes

***Nasturtietum officinalis* (P. Seibert 1962)**

Végétation héliophytique basse des sources et ruisseaux à eau riche en bases

***Littorelletea uniflorae* (Braun-Blanq. & Tüxen ex V. Westh., J. Dijk, Passchier & G. Sissingh 1946)**

Pelouses vivaces amphibies, mésotrophiles à oligotrophiles, des bordures de plans d'eau,

***Montio fontanae-Cardaminetea amarae* (Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika & Hadač 1944)**

Végétations herbacées vivaces, de petite taille, colonisant les sources d'eau vive bien oxygénée, les suintements, parfois les talus frais ombragés où l'humidité atmosphérique peut compenser la plus faible humidité édaphique

***Cardamino amarae-Chrysosplenietalia alternifolii* (Hinterlang ex B. Foucault 2018)**

Microphorbiaies hygrophiles, acidoclinophiles à basiphiles, mésotrophiles à eutrophiles, sciaphiles à héliophiles

***Pellion endiviifoliae* (Bardat in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux & Touffet 2004)**

Végétations bryophytiques dominées par des Hépatiques à thalles, hygrophiles, héliophiles, des sources et des petits cours d'eau carbonatée à débit soutenu, planitiaires à montagnardes

***Cratoneuretum commutati* ((Gams 1927) K.H. Walther 1942)**

***Molinio caeruleae-Juncetea acutiflori* (Braun-Blanq. ex Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952)**

***Molinietalia caeruleae* (W. Koch 1926)**

Prairies hygrophiles à mésohygrophiles, oligotrophiles à mésotrophiles, des sols paratourbeux à sableux, atlantiques

***Juncion acutiflori* (Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952)**

Prairies hygrophiles à mésohygrophiles, acidoclinophiles à acidiphiles, oligotrophiles à mésotrophiles, des sols paratourbeux à sableux, atlantiques

***Caro verticillati-Juncenion acutiflori* (B. Foucault & Géhu 1980)**

Prairies hygrophiles, acidiphiles, oligotrophiles, atlantiques

***Caro verticillati-Juncetum acutiflori* ((G. Lemée 1937) Korneck 1962)**

Prairie hydrophile, acidiphile, oligotrophile à oligomésotrophile, des substrats tourbeux engorgés par une eau oxygénée sans mouvement vertical, atlantique

***Nardetea strictae* (Rivas Goday in Rivas Goday & Rivas Mart. 1963)**

Pelouses vivaces, mésohygrophiles à mésophiles, acidiclinophiles à acidiphiles, oligotrophiles, planitiales à subalpines, voire alpines

***Nardetalia strictae* (Oberd. ex Preising 1950)**

Pelouses vivaces, mésohygrophiles à mésophiles, acidiclinophiles à acidiphiles, oligotrophiles, atlantiques à subatlantiques

***Agrostion curtisii* (B. Foucault 1986)**

Pelouses vivaces, mésohygrophiles à mésophiles, acidiclinophiles à acidiphiles, oligotrophiles, thermo- à eu-atlantiques

***Parietarietea judaicae* (Rivas Mart. in Rivas Goday 1964)**

Végétations vivaces chasmophytiques nitrophiles colonisant les murs, les rochers perturbés au voisinage des activités humaines

***Parietarietalia judaicae* (Rivas Mart. in Rivas Goday 1964)**

Végétations chasmophytiques, nitrophiles, d'Europe occidentale

***Cymbalarium muralis-Asplenion rutae-murariae* (Segal 1969)**

Végétations chasmophytiques, nitrophiles, mésothermophiles, des climats tempérés et de montagne méditerranéenne

***Phragmito australis-Magnocaricetea elatae* (Klika in Klika & V. Novák 1941)**

Végétations hygrophiles, mésotrophiles à eutrophiles, des bords d'étangs, lacs, rivières et marais

***Phragmitetalia australis* (W. Koch 1926)**

Roselières hygrophiles, mésotrophiles à eutrophiles, à inondation régulière et prolongée, sur sol minéral eutrophe à éléments grossiers, souvent à matrice vaseuse

***Eleocharito palustris-Sagittarion sagittifoliae* (H. Passarge 1964)**

Végétations héliophytiques hygrophiles, mésotrophiles à eutrophiles, pionnières, des bordures perturbées des eaux calmes

***Sparganietum erecti* (H. Roll 1938)**

Parvoroselière pionnière, hygrophile, méso-eutrophe à eutrophile, des boires, annexes fluviales, canaux, en conditions toujours très envasées, longuement inondée mais à eaux de faible profondeur

***Magnocaricetalia* (Pignatti 1954)**

Végétations des sols riches en matière organique, à éléments fins, mésotrophes à eutrophes, à inondations de moyenne durée

***Polygono arenastri-Poetea annuae* (Rivas Mart. 1975 corr. Rivas Mart., Báscones, T.E. Díaz, Fern. Gonz. & Loidi 1991)**

Végétations annuelles, subnitrophiles, des stations hyperpiétinées

***Polygono arenastri-Poetalia annuae* (Tüxen in Géhu, J.L. Rich. & Tüxen 1972 corr. Rivas Mart., Báscones, T.E. Díaz, Fern. Gonz. & Loidi 1991)**

Végétations annuelles, subnitrophiles, piétinées, tempérées, d'optimum eurosibérien

***Saginion procumbentis* (Tüxen & Ohba in Géhu, J.L. Rich. & Tüxen 1972)**

Végétations annuelles, subnitrophiles, hyperpiétinées, mésophiles à mésohygrophiles, eurosibériennes

***Quercetea robori-petraeae* (Braun-Blanq. & Tüxen ex Braun-Blanq., Roussine & Nègre 1952)**

Forêts mésohygrophiles à mésoxérophiles, acidiphiles, planitiales à collinéennes.

***Quercetalia roboris* (Tüxen 1931)**

Forêts mésophiles à mésoxérophiles, acidiphiles, planitiales à collinéennes, atlantiques à continentales

***Quercion pyrenaicae* (Rivas Goday ex Rivas Mart. 1965)**

Chênaies-charmaies(-hêtraies) mésophiles à xérophiles, acidiphiles, thermo-clinophiles, thermo-atlantiques

***Rhamno catharticae-Prunetea spinosae* (Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1962)**

Fourrés hygrophiles à xérophiles, mésotrophiles à eutrophiles, planitiales à montagnardes de l'Europe tempérée à subméditerranéenne

***Prunetalia spinosae* (Tüxen 1952)**

***Rubus ulmifolii-Viburnion lantanae* (B. Foucault & Julve ex B. Foucault & J.-M. Royer 2016)**

Fourrés mésophiles à mésoxérophiles, basiphiles à plus rarement acidiclinophiles, thermo-atlantiques

***Stellarietea mediae* (Tüxen, W. Lohmeyer & Preising in Tüxen ex von Rochow 1951)**

Végétations annuelles, nitrophiles, commensales des cultures annuelles ou sarclées

***Stipo capensis-Trachynietea distachyae* (Brullo in Brullo, Scelsi & Spamp. 2001)**

Pelouses annuelles, basiphiles à neutrophiles, mésophiles à xérophiles, sur substrats calcaires, dolomitiques, marneux, argileux, sableux ou volcaniques, d'optimum méditerranéen

***Trifolio medii-Geranietea sanguinei* (T. Müll. 1962)**

Ourlets vivaces, héliophiles à sciaclinophiles, mésophiles à xérophiles, basiphiles à acidiclinophiles, oligo-mésotrophiles à mésotrophiles

***Antherico ramosi-Geranietalia sanguinei* (Julve ex Dengler in Dengler, C. Berg, Eisenberg, Isermann, F. Jansen, Koska, S. Löbel, Manthey, Pázolt, Spangenberg, Timmermann & Wollert 2003)**

Ourlets vivaces, héliophiles, mésoxérophiles à xérophiles, basiphiles à acidiclinophiles

***Geranion sanguinei* (Tüxen in T. Müll. 1962)**

Ourlets vivaces, héliophiles, mésoxérophiles à xérophiles, basiclinophiles ou neutroclinophiles, plus rarement acidiclinophiles, thermophiles

***Trifolio medii-Geranietea sanguinei* (T. Müll. 1962)**

Ourlets vivaces, héliophiles à sciacliclinophiles, mésophiles à xérophiles, basiphiles à acidiclinophiles, oligo-mésotrophiles à mésotrophiles

***Antherico ramosi-Geranietalia sanguinei* (Julve ex Dengler in Dengler, C. Berg, Eisenberg, Isermann, F. Jansen, Koska, S. Löbel, Manthey, Pätzolt, Spangenberg, Timmermann & Wollert 2003)**

Ourlets vivaces, héliophiles, mésoxérophiles à xérophiles, basiphiles à acidiclinophiles

***Geranion sanguinei* (Tüxen in T. Müll. 1962)**

Ourlets vivaces, héliophiles, mésoxérophiles à xérophiles, basiclinophiles ou neutroclinophiles, plus rarement acidiclinophiles, thermophiles

***Trifolio medii-Geranietion sanguinei* (van Gils & Gilissen 1976)**

Ourlets héliophiles, mésoxérophiles, basiclinophiles ou neutroclinophiles, plus rarement acidiclinophiles, thermophiles

Groupement à *Genista tinctoria* et *Brachypodium rupestre* (P. Lafon, Mady, Chabrol, E. Henry, Hover, W. Levy, Belaud & Pontagnier 2021)

Ourlet mésoxérophile, basiphile, héliophile à hémihéliophile, colonisant les talus routiers bien exposés et les lisières forestières

Atlas de la Biodiversité Communale de Lasseube